

5-6 Kirchlicher Anzeiger

155. Jahrgang
15. Dezember 2025

für die Erzdiözese Luxemburg

Herausgeber: Erzbischöfliches Ordinariat – B.P. 419 – L-2014 Luxembourg – Tél.: 46 20 23 – Fax: 47 53 81 – E-mail: archeveche@cathol.lu

INHALT

Römische Verordnungen und Mitteilungen

- Nr. 23 Exhortation apostolique DILEXI TE du Saint-Père Léon XIV sur l'amour envers les pauvres 21

Bischöfliche Verordnungen und Mitteilungen

- Nr. 24 Décret archiépiscopal portant création d'un « Conseil du séminaire » au sein du « Grand Séminaire de Luxembourg » et nomination des membres (11.07.2025) 46
- Nr. 25 Décret archiépiscopal portant dissolution de la Commission diocésaine « Magnificat » (26.08.2025) 47
- Nr. 26 Décret archiépiscopal arrêtant la composition de l'Équipe synodale diocésaine (17.09.2025) .. 48
- Nr. 27 Décret archiépiscopal portant nomination des membres du Conseil diocésain pour les affaires économiques (24.09.2025) 48
- Nr. 28 Décret archiépiscopal portant promulgation des nouvelles Orientations pour la catéchèse dans l'Archidiocèse de Luxembourg (20.11.2025) 49

Kirchliche Nachrichten

- Nr. 29 Personalveränderungen 55
- Nr. 30 Prolongation des mandats des membres de la Commission diocésaine de l'Octave (30.10.2025) 57
- Nr. 31 Reliquienabgabe – Heiliger Willibrord 57
- Nr. 32 Zeit für den Empfang der Osterkommunion 57
- Nr. 33 Binations- und Trinationsvollmachten 57
- Nr. 34 „An das Erzbistum abgelieferte Gelder 2026“, Formular 58
- Nr. 35 Ablieferung von Messstipendien 58
- Nr. 36 „Relatio Anni 2025“, Formular 58
- Nr. 37 Pensionierungsgesuche 58
- Nr. 38 Steuerermäßigung für Hausangestellte 58
- Nr. 39 Kollekte für die Leprakranken 59
- Nr. 40 Charta Oecumenica – 2. Ausgabe (05.11.2025) .. 59
- Nr. 41 ORDO für das Kirchejahr 2025/2026 – Erratum 67
- Nr. 42 Firmungsitinerar 2025 68

Römische Verordnungen und Mitteilungen

Nr. 23 Exhortation apostolique *Dilexi Te* du Saint-Père Léon XIV sur l'amour envers les pauvres

1. « Je t'ai aimé » (Ap 3, 9), a dit le Seigneur à une communauté chrétienne qui n'avait ni importance ni ressources, contrairement à d'autres, et qui était exposée à la violence et au mépris : « Disposant pourtant de peu de puissance [...] je les forcerai à

venir se prosterner devant tes pieds » (Ap 3, 8-9). Ce texte rappelle les paroles du Cantique de Marie : « Il a renversé les puissants de leurs trônes et élevé les humbles. Il a comblé de biens les affamés, renvoyé les riches les mains vides » (Lc 1, 52-53).

2. La déclaration d'amour de l'Apocalypse renvoie au mystère inépuisable que le Pape François a approfondi dans l'encyclique *Dilexit nos* sur l'amour divin et humain du Cœur du Christ. Nous y admirons la manière dont Jésus s'est identifié «avec les plus petits de la société» et comment, par son amour donné jusqu'à la fin, il a révélé la dignité de tous les êtres humains, surtout lorsqu'«ils sont plus faibles, plus misérables et plus souffrants».[1] Contempler l'amour du Christ «nous aide à être plus attentifs aux souffrances et aux besoins des autres, nous rend assez forts pour participer à son œuvre de libération en tant qu'instruments de diffusion de son amour».[2]
3. C'est pourquoi dans les derniers mois de sa vie le Pape François prépara, en continuité avec l'encyclique *Dilexit nos*, une Exhortation apostolique sur l'attention de l'Église envers les pauvres et avec les pauvres, intitulée *Dilexit te*, imaginant que le Christ s'adresse à chacun d'eux en leur disant : tu as peu de force, peu de pouvoir, mais «moi, je t'ai aimé» (*Ap 3, 9*). Ayant reçu en héritage ce projet, je suis heureux de le faire mien – ajoutant quelques réflexions – et de le proposer au début de mon Pontificat, partageant ainsi le désir de mon bien-aimé Prédécesseur que tous les chrétiens puissent percevoir le lien fort qui existe entre l'amour du Christ et son appel à nous faire proches des pauvres. En effet, je pense moi aussi qu'il est nécessaire d'insister sur ce chemin de sanctification, parce que dans «cet appel à le reconnaître dans les pauvres et les souffrants, se révèle le cœur même du Christ, ses sentiments et ses choix les plus profonds, auxquels tout saint essaie de se conformer».[3]

Premier Chapitre Quelques paroles indispensables

4. Les disciples de Jésus critiquèrent la femme qui avait versé sur sa tête une huile parfumée très précieuse : «À quoi bon ce gaspillage ? – disaient-ils – Cela pouvait être vendu bien cher et donné à des pauvres !». Mais le Seigneur leur dit : «Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous» (*Mt 26, 8-9.11*). Cette femme avait compris que Jésus était le Messie humble et souffrant sur lequel déverser son amour : quelle consolation ce baume sur sa tête qui, quelques jours plus tard, serait tourmentée par les épines ! C'était un petit geste, certes, mais ceux qui souffrent savent combien même un petit geste d'affection peut être grand, et quel soulagement il peut apporter. Jésus le comprend et en atteste la pérennité : «Partout où sera proclamé cet Évangile, dans le monde entier, on redira à sa mémoire ce qu'elle vient de faire» (*Mt 26, 13*). La simplicité de ce geste révèle quelque chose

de grand. Aucun geste d'affection, même le plus petit, ne sera oublié, surtout s'il est adressé à ceux qui sont dans la souffrance, dans la solitude, dans le besoin, comme l'était le Seigneur à cette heure.

5. C'est précisément dans cette perspective que l'affection envers le Seigneur s'unit à celle envers les pauvres. Ce Jésus qui dit : «Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous» exprime la même chose lorsqu'il promet aux disciples : «Je suis avec vous pour toujours» (*Mt 28, 20*). Et en même temps, ces paroles du Seigneur nous reviennent à l'esprit : «Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait» (*Mt 25, 40*). Nous ne sommes pas dans le domaine de la bienfaisance, mais dans celui de la Révélation : le contact avec ceux qui n'ont ni pouvoir ni grandeur est une manière fondamentale de rencontrer le Seigneur de l'histoire. À travers les pauvres, Il a encore quelque chose à nous dire.

Saint François

6. Le Pape François, à propos du choix de son nom, a raconté qu'après son élection un Cardinal ami l'avait embrassé et lui avait dit : «N'oublie pas les pauvres !». [4] Il s'agit de la même recommandation faite à saint Paul par les autorités de l'Église lorsqu'il se rendit à Jérusalem pour rendre compte de sa mission (cf. *Ga 2, 1-10*). Des années plus tard, l'Apôtre pourra affirmer : c'est «ce que précisément j'ai eu à cœur de faire» (*Ga 2, 10*). Cela a été aussi le choix de saint François d'Assise : dans le lépreux, c'est le Christ Lui-même qui l'a embrassé, en changeant sa vie. La figure lumineuse du *Poverello* ne cessera jamais de nous inspirer.
7. C'est lui qui, il y a huit siècles, provoqua une renaissance évangélique chez les chrétiens et dans la société de son temps. D'abord riche et arrogant, le jeune François renait après avoir été confronté à la réalité de ceux qui sont exclus de la société. L'élan qu'il a donné ne cesse d'animer les cœurs des croyants et de nombreux non-croyants, et «il a changé l'histoire».[5] Le Concile Vatican II lui-même, selon les paroles de saint Paul VI, est sur cette voie : «L'antique histoire du bon Samaritain a été le paradigme de la spiritualité du Concile».[6] Je suis convaincu que le choix prioritaire en faveur des pauvres engendre un renouveau extraordinaire, tant dans l'Église que dans la société, lorsque nous sommes capables de nous libérer de l'autoréférentialité et que nous parvenons à écouter leur cri.

Le cri des pauvres

8. À ce sujet, il y a un texte de l'Écriture Sainte d'où il faut toujours repartir. Il s'agit de la révélation de Dieu à Moïse dans le buisson ardent : «J'ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte. J'ai entendu son cri devant ses oppresseurs; oui, je connais ses angoisses. Je suis

- descendu pour le délivrer [...]. Maintenant va, je t'envoie » (Ex 3, 7-8.10). [7] Dieu se montre attentif aux besoins des pauvres : « Ils crièrent vers le Seigneur et le Seigneur leur suscita un sauveur » (Jg 3, 15). C'est pourquoi, en écoutant le cri du pauvre, nous sommes appelés à nous identifier au cœur de Dieu qui est attentif aux besoins de ses enfants, en particulier les plus démunis. Le pauvre crierait vers le Seigneur contre nous si nous restions indifférents à ce cri, et un péché serait sur nous (cf. Dt 15, 9), et nous nous éloignerions du cœur même de Dieu.
9. La condition des pauvres est un cri qui, dans l'histoire de l'humanité, interpelle constamment notre vie, nos sociétés, nos systèmes politiques et économiques et, enfin et surtout, l'Église. Sur le visage meurtri des pauvres, nous voyons imprimee la souffrance des innocents et, par conséquent, la souffrance même du Christ. En même temps, il serait peut-être plus correct de parler des nombreux visages des pauvres et de la pauvreté, car il s'agit d'un phénomène diversifié. Il existe en effet de nombreuses formes de pauvreté: celle de ceux qui n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins matériels, la pauvreté de ceux qui sont socialement marginalisés et n'ont pas les moyens d'exprimer leur dignité et leurs potentialités, la pauvreté morale et spirituelle, la pauvreté culturelle, celle de ceux qui se trouvent dans une situation de faiblesse ou de fragilité personnelle ou sociale, la pauvreté de ceux qui n'ont pas de droits, pas de place, pas de liberté.
10. En ce sens, on peut dire que l'engagement en faveur des pauvres et pour l'élimination des causes sociales et structurelles de la pauvreté, bien qu'il ait pris de l'importance au cours des dernières décennies, reste toujours insuffisant. Cela est aussi dû au fait que les sociétés dans lesquelles nous vivons privilégiennent souvent des critères d'orientation de l'existence et de la politique marqués par de nombreuses inégalités. Par conséquent, aux vieilles pauvretés dont nous avons pris conscience et que nous essayons de combattre, s'ajoutent de nouvelles, parfois plus subtiles et plus dangereuses. De ce point de vue, il faut se féliciter que les Nations Unies aient fait de la lutte contre la pauvreté l'un des objectifs du Millénaire.
11. L'engagement concret en faveur des pauvres doit également s'accompagner d'un changement de mentalité susceptible de se répercuter au niveau culturel. En effet, l'illusion d'un bonheur qui découlait d'une vie aisée pousse nombre de personnes à avoir une vision de l'existence axée sur l'accumulation de richesses et la réussite sociale à tout prix, y compris au détriment des autres et en profitant d'idéaux sociaux et de systèmes politico-économiques injustes qui favorisent les plus forts. Ainsi, dans un monde où les pauvres sont de plus en plus nombreux, nous assistons paradoxalement à la croissance de certaines élites riches qui vivent dans une bulle de conditions très confortables et luxueuses, presque dans un autre monde par rapport aux gens ordinaires. Cela signifie que persiste encore - parfois bien masquée - une culture qui rejette les autres sans même s'en rendre compte et qui tolère avec indifférence que des millions de personnes meurent de faim ou survivent dans des conditions indignes de l'être humain. Il y a quelques années, la photo d'un enfant gisant sans vie sur une plage de la Méditerranée avait fait grand bruit. Malheureusement, à part une émotion momentanée, de tels événements deviennent de plus en plus insignifiants, relégués au rang d'informations marginales.
12. Nous ne devons pas baisser la garde face à la pauvreté. Nous sommes particulièrement préoccupés par les conditions difficiles dans lesquelles vivent nombre de personnes en raison d'un manque de nourriture et d'eau. Chaque jour, plusieurs milliers de personnes meurent de causes liées à la malnutrition. Dans les pays riches également, les chiffres relatifs à la pauvreté ne sont pas moins préoccupants. En Europe, de plus en plus de familles ont du mal à joindre les deux bouts. On constate de manière générale une augmentation des différentes manifestations de la pauvreté. Celle-ci ne se présente plus comme une condition unique et homogène, mais se décline sous de multiples formes d'appauvrissement économique et social, reflétant un phénomène d'inégalités croissantes, même dans des contextes généralement prospères. Rappelons que « doublement pauvres sont les femmes qui souffrent de situations d'exclusion, de maltraitance et de violence, parce que, souvent, elles se trouvent avec de plus faibles possibilités de défendre leurs droits. Cependant, nous trouvons tout le temps chez elles les plus admirables gestes d'héroïsme quotidien dans la protection et dans le soin de la fragilité de leurs familles ». [8] Bien que des changements importants soient observés dans certains pays,
- « l'organisation des sociétés dans le monde entier est loin de refléter clairement le fait que les femmes ont exactement la même dignité et les mêmes droits que les hommes. On affirme une chose par la parole, mais les décisions et la réalité livrent à cor et à cri un autre message », [9] surtout si nous pensons en particulier aux femmes les plus pauvres.
- Préjugés idéologiques**
13. Au-delà des données – qui sont parfois « interprétées » de manière à convaincre que la situation des pauvres n'est pas si grave –, la réalité générale est assez claire : « Des règles économiques se sont révélées efficaces pour la croissance, mais pas pour le développement humain intégral. La richesse a augmenté, mais avec des

Deuxième Chapitre

Dieu choisit les pauvres

Le choix des pauvres

inégalités ; et ainsi, il se fait que de nouvelles pauvretés apparaissent. Lorsqu'on affirme que le monde moderne a réduit la pauvreté, on le fait en la mesurant avec des critères d'autres temps qui ne sont pas comparables avec la réalité actuelle. En effet, par exemple, ne pas avoir accès à l'énergie électrique n'était pas autrefois considéré comme un signe de pauvreté ni comme un motif d'anxiété. La pauvreté est toujours analysée et comprise dans le contexte des possibilités réelles d'un moment historique concret ». [10] Cependant, au-delà des situations spécifiques et contextuelles, dans un document de la Communauté européenne de 1984, « on entend par personnes pauvres les individus, les familles et les groupes de personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel ils vivent ». [11] Mais si nous reconnaissions que tous les êtres humains ont la même dignité indépendamment du lieu de naissance, il ne faut pas ignorer les grandes différences qui existent entre les pays et les régions.

14. Les pauvres ne sont pas là par hasard ni en raison d'un destin aveugle et amer. La pauvreté n'est pas non plus, pour la plupart d'entre eux, un choix. Certains osent pourtant encore l'affirmer, faisant preuve d'aveuglement et de cruauté. Bien sûr, parmi les pauvres, il y a ceux qui ne veulent pas travailler peut-être parce que leurs ancêtres, qui ont travaillé toute leur vie, sont morts pauvres. Mais il y en a beaucoup – hommes et femmes – qui travaillent du matin au soir, en ramassant des cartons ou en faisant des activités de ce genre, même s'ils savent que leurs efforts ne serviront qu'à les faire survivre et jamais à améliorer véritablement leur vie. Nous ne pouvons pas dire que la majorité des pauvres le sont parce qu'ils n'auraient pas acquis de «mérites», selon cette fausse vision de la méritocratie où seuls ceux qui ont réussi dans la vie semblent avoir des mérites.
15. Même les chrétiens, en de nombreuses occasions, se laissent contaminer par des attitudes marquées par des idéologies mondaines ou par des orientations politiques et économiques qui conduisent à des généralisations injustes et à des conclusions trompeuses. Le fait que l'exercice de la charité soit méprisé ou ridiculisé, comme s'il s'agissait d'une obsession de quelques-uns et non du cœur brûlant de la mission ecclésiale me fait penser qu'il faut toujours relire l'Évangile pour ne pas risquer de le remplacer par la mentalité mondaine. Il n'est pas possible d'oublier les pauvres si nous ne voulons pas sortir du courant vivant de l'Église qui jaillit de l'Évangile et féconde chaque moment de l'histoire.

16. Dieu est amour miséricordieux et son projet d'amour, qui s'étend et se réalise dans l'histoire, consiste avant tout à descendre parmi nous afin de nous libérer de l'esclavage, des peurs, du péché et du pouvoir de la mort. Le regard miséricordieux et le cœur rempli d'amour, il s'est tourné vers ses créatures, prenant soin de leur condition humaine, et donc de leur pauvreté. C'est précisément pour partager les limites et les fragilités de notre nature humaine qu'Il s'est fait Lui-même pauvre, qu'Il est né dans la chair comme nous, que nous l'avons connu dans la petitesse d'un enfant couché dans une mangeoire et dans l'humiliation extrême de la croix, là où Il a partagé notre pauvreté radicale qui est la mort. On comprend bien pourquoi on peut aussi parler théologiquement d'une option préférentielle de Dieu pour les pauvres, expression née dans le contexte du continent latino-américain, et en particulier lors de l'Assemblée de Puebla, mais qui a été bien intégrée dans le magistère ultérieur. [12] Cette «préférence» n'indique pas une exclusion ou une discrimination envers d'autres groupes, qui seraient impossibles en Dieu. Elle entend souligner l'action de Dieu qui est pris de compassion pour la pauvreté et la faiblesse de l'humanité tout entière et qui, voulant relever et inaugurer un Règne de justice, de fraternité et de solidarité, a particulièrement à cœur ceux qui sont discriminés et opprimés, demandant à nous aussi, son Église, un choix décisif et radical en faveur des plus faibles.

17. Dans cette perspective, on comprend les nombreuses pages de l'Ancien Testament où Dieu est présenté comme l'ami et le libérateur des pauvres, Celui qui écoute le cri du pauvre et intervient pour le libérer (cf. Ps 34, 7). Dieu, refuge du pauvre, dénonce à travers les prophètes – rappelons en particulier Amos et Isaïe – les injustices commises envers les plus faibles et exhorte Israël à renouveler, également de l'intérieur, le culte, car on ne peut prier et offrir des sacrifices tout en opprimant les plus faibles et les plus pauvres. Dès le début, l'Écriture manifeste avec une telle intensité l'amour de Dieu à travers la protection des faibles et des moins fortunés, que l'on pourrait parler d'une sorte de «faiblesse» de Dieu à leur égard. « Les pauvres ont une place de choix dans le cœur de Dieu [...]. Tout le chemin de notre rédemption est marqué par les pauvres ». [13]

Jésus, Messie pauvre

18. L'histoire vétérotestamentaire de la préférence de Dieu pour les pauvres et du désir divin d'écouter leur cri – que j'ai brièvement rap-

- pelée – trouve en Jésus de Nazareth sa pleine réalisation. [14] Dans son incarnation, Il « s'est débouillé prenant la condition d'esclave ; devenant semblable aux hommes et reconnu à son aspect comme un homme » (*Ph 2, 7*), Il nous a apporté le salut sous cette forme. Il s'agit d'une pauvreté radicale, fondée sur sa mission de révéler le vrai visage de l'amour divin (cf. *Jn 1, 18; 1 Jn 4, 9*). C'est pourquoi, dans l'une de ses admirables synthèses, saint Paul peut affirmer : « Vous connaissez, en effet, la libéralité de notre Seigneur Jésus Christ, qui pour vous s'est fait pauvre, de riche qu'Il était, afin de vous enrichir par sa pauvreté » (*2 Co 8, 9*).
19. L'Évangile montre en effet que cette pauvreté touchait tous les aspects de la vie du Christ. Dès son entrée dans le monde, Jésus fait l'expérience des difficultés liées au rejet. L'évangéliste Luc, racontant l'arrivée à Bethléem de Joseph et de Marie, alors sur le point d'accoucher, observe avec regret : « Il n'y avait pas de place pour eux dans le logement » (*Lc 2, 7*). Jésus naît dans d'humbles conditions ; dès sa naissance, il est couché dans une mangeoire ; et très tôt, pour le sauver de la mort, ses parents fuient en Égypte (cf. *Mt 2, 13-15*). Au début de sa vie publique, il est chassé de Nazareth après avoir, dans la synagogue, annoncé en Lui l'accomplissement de l'année de grâce dont se réjouissent les pauvres (cf. *Lc 4, 14-30*). Il n'y a pas de lieu accueillant, même pour sa mort : ils le conduisent hors de Jérusalem pour le crucifier (cf. *Mc 15, 22*). C'est à cette condition que l'on peut résumer de manière claire la pauvreté de Jésus. Il s'agit de la même exclusion qui caractérise la définition des pauvres : ils sont les exclus de la société. Jésus est la révélation de ce *privilegium pauperum*. Il se présente au monde non seulement comme le Messie pauvre, mais aussi comme le Messie des pauvres et pour les pauvres.
20. Il y a des indices concernant la condition sociale de Jésus. En premier lieu, il exerce le métier d'artisan ou de charpentier, *téktōn* (cf. *Mc 6, 3*). Il s'agit de personnes vivant du travail manuel. N'étant pas propriétaires de terres, elles sont considérées comme inférieurs aux paysans. Lorsque le petit Jésus est présenté au Temple par Joseph et Marie, ses parents offrent une paire de tourterelles ou de colombes (cf. *Lc 2, 22-24*) qui, selon les prescriptions du Livre du Lévitique (cf. *12, 8*), était l'offrande des pauvres. Un épisode évangélique assez significatif nous raconte comment Jésus, avec ses disciples, cueille des épis pour se nourrir en traversant les champs (cf. *Mc 2, 23-28*), et cela – glaner dans les champs – n'était permis qu'aux pauvres. Jésus lui-même dit à son sujet : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids ; le Fils de l'homme, lui, n'a pas où reposer la tête » (*Mt 8, 20; Lc 9, 58*). Il est en effet un maître itinérant dont la pauvreté et la précarité sont le signe de son lien avec le Père, et qui sont exigées aussi de ceux qui veulent le suivre sur le chemin du disciple, précisément pour que le renoncement aux biens, aux richesses et aux sécurités de ce monde devienne un signe visible de l'abandon à Dieu et à sa providence.
21. Au début de son ministère public, Jésus se présente dans la synagogue de Nazareth en lisant le rouleau du prophète Isaïe et en appliquant à lui-même la parole du prophète : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres » (*Lc 4, 18; cf. Is 61, 1*). Il se manifeste donc comme Celui qui, aujourd'hui dans l'histoire, vient réaliser la proximité aimante de Dieu, qui est avant tout une œuvre de libération pour ceux qui sont prisonniers du mal, pour les faibles et les pauvres. Les signes qui accompagnent la prédication de Jésus sont en effet une manifestation de l'amour et de la compassion avec lesquels Dieu regarde les malades, les pauvres et les pécheurs qui, en raison de leur condition, sont marginalisés par la société mais également par la religion. Il ouvre les yeux des aveugles, guérit les lépreux, ressuscite les morts et annonce aux pauvres la bonne nouvelle : Dieu s'est fait proche, Dieu vous aime (cf. *Lc 7, 22*). Cela explique pourquoi Il proclame : « Heureux, vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous » (*Lc 6, 20*). Dieu montre en effet une pré-dilection pour les pauvres : c'est d'abord à eux que s'adresse la parole d'espérance et de libération du Seigneur et, par conséquent, même dans la pauvreté ou la faiblesse, personne ne doit plus se sentir abandonné. Et l'Église, si elle veut être celle du Christ, doit être l'Église des Béatitudes, l'Église qui fait place aux petits et qui marche pauvre avec les pauvres, le lieu où les pauvres ont une place privilégiée (cf. *Jc 2, 2-4*).
22. Les indigents et les malades, incapables de se procurer le nécessaire pour vivre, étaient souvent contraints de mendier. À cela s'ajoutait le poids de la honte sociale, alimentée par la conviction que la maladie et la pauvreté étaient liées à quelque péché personnel. Jésus s'est fermement opposé à cette façon de penser, affirmant que « Dieu fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes » (*Mt 5, 45*). Il a même complètement renversé cette conception, comme l'illustre bien la parabole du riche repu et du pauvre Lazare : « Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et Lazare pareillement ses maux ; maintenant ici il est consolé, et toi, tu es tourmenté » (*Lc 16, 25*).
23. Il apparaît alors clairement que « de notre foi au Christ qui s'est fait pauvre, et toujours proche des pauvres et des exclus, découle la préoccupation pour le développement intégral des plus abandonnés de la société ». [15] Je me demande souvent pourquoi, malgré cette clarté des Écritures à propos des pauvres, beaucoup

continuent à penser qu'ils peuvent tranquillement les exclure de leurs préoccupations. Mais restons dans le domaine biblique et essayons de réfléchir à notre relation avec les derniers de la société, et à leur place fondamentale dans le peuple de Dieu.

La miséricorde envers les pauvres dans la Bible

24. L'apôtre Jean écrit: « Celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, ne saurait aimer Dieu qu'il ne voit pas » (1 Jn 4, 20). De même, dans sa réponse au docteur de la loi, Jésus reprend les deux anciens commandements: « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force » (Dt 6, 5) et « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Lv 19, 18), en les fusionnant en un seul commandement. L'évangéliste Marc rapporte la réponse de Jésus en ces termes : « Le premier c'est: Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur, et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force. Voici le second : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas de commandement plus grand que ceux-là » (Mc 12, 29-31).
25. Le passage tiré du Lévitique exhorte à honorer son compatriote, alors que dans d'autres textes on trouve un enseignement qui appelle au respect – sinon à l'amour – même de l'ennemi: « Si tu rencontres le bœuf ou l'âne de ton ennemi qui vague, tu dois le lui ramener. Si tu vois l'âne de celui qui te déteste tomber sous sa charge, cesse de te tenir à l'écart; tu lui viendras en aide » (Ex 23, 4-5). Cela montre la valeur intrinsèque du respect de la personne: quiconque se trouve en difficulté, même un ennemi, mérite toujours notre aide.
26. Il est indéniable que la primauté de Dieu dans l'enseignement de Jésus s'accompagne d'un autre point ferme : que l'on ne peut aimer Dieu sans étendre son amour aux pauvres. L'amour du prochain est la preuve tangible de l'authenticité de l'amour pour Dieu, comme l'atteste l'apôtre Jean : « Dieu, personne ne l'a jamais contemplé. Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, en nous son amour est accompli. [...] Dieu est Amour : celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui » (1 Jn 4, 12.16). Il s'agit de deux amours distincts, mais non séparables. Même dans les cas où la relation avec Dieu n'est pas explicite, le Seigneur lui-même nous enseigne que tout acte d'amour envers le prochain est en quelque sorte un reflet de la charité divine : « En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40).
27. C'est pourquoi les œuvres de miséricorde sont recommandées comme signes de l'authenticité du culte qui, tout en rendant gloire à Dieu, a pour tâche de nous ouvrir à la transformation que l'Esprit peut opérer en nous, afin que nous devenions tous des images du Christ et de sa miséricorde envers les plus faibles. En ce sens, la relation avec le Seigneur, qui s'exprime dans le culte, vise également à nous libérer du risque de vivre nos relations dans une logique de calcul et d'intérêt, pour nous ouvrir à la gratuité qui existe entre ceux qui s'aiment et qui, par conséquent, mettent tout en commun. À ce sujet, Jésus conseille: « Lorsque tu donnes un déjeuner ou un dîner, ne convie ni tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni de riches voisins, de peur qu'eux aussi ne t'invitent à leur tour et qu'on ne te rende la pareille. Mais lorsque tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles; heureux seras-tu alors de ce qu'ils n'ont pas de quoi te le rendre » (Lc 14, 12-14).
28. L'appel du Seigneur à la miséricorde envers les pauvres trouve sa pleine expression dans la grande parabole du jugement dernier (cf. Mt 25, 31-46), qui est aussi une illustration réaliste de la béatitude des miséricordieux. Le Seigneur nous y offre la clé pour atteindre notre plénitude, car « si nous recherchons cette sainteté qui plaît aux yeux de Dieu, nous trouvons précisément dans ce texte un critère sur la base duquel nous serons jugés ». [16] Les paroles fortes et claires de l'Évangile doivent être vécues « sans commentaire, sans élucubrations et sans des excuses qui les privent de leur force. Le Seigneur nous a précisé que la sainteté ne peut pas être comprise ni être vécue en dehors de ces exigences ». [17]
29. Dans la première communauté chrétienne, le programme de charité ne découlait pas d'analyses ou de projets, mais directement de l'exemple de Jésus, des paroles mêmes de l'Évangile. La Lettre de Jacques consacre beaucoup de place au problème des relations entre riches et pauvres, mais elle lance aussi aux croyants deux appels très forts qui mettent en question leur foi : « À quoi cela sert-il, mes frères, que quelqu'un dise : « J'ai la foi », s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le sauver ? Si un frère ou une sœur sont nus, s'ils manquent de leur nourriture quotidienne, et que l'un d'entre vous leur dise : « Allez en paix, chauffez-vous, rassasiez-vous », sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il ? Ainsi en est-il de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est tout à fait morte » (Jc 2, 14-17).
- 30 « Votre or et votre argent sont rouillés, et leur rouille témoignera contre vous : elle dévorera vos chairs ; c'est un feu que vous avez thésaurisé dans les derniers jours ! Voyez : le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs crie, et les clamours des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur des Armées. Vous avez vécu sur terre dans la mollesse et le luxe, vous vous êtes repus au jour du carnage » (Jc 5, 3-5). Quelle force ont ces paroles,

- même si nous préférions faire la sourde oreille ! Dans la Première Lettre de Jean, nous trouvons un appel similaire : « Si quelqu'un, jouissant des biens de ce monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurera-t-il en lui ? » (1 Jn 3, 17).
31. La Parole révélée « est un message si clair, si direct, si simple et éloquent qu'aucune herméneutique ecclésiale n'a le droit de le relativiser. La réflexion de l'Église sur ces textes ne devrait pas obscurcir ni affaiblir leur sens exhortatif, mais plutôt aider à les assumer avec courage et fermeur. Pourquoi compliquer ce qui est si simple ? Les appareils conceptuels sont faits pour favoriser le contact avec la réalité que l'on veut expliquer, et non pour nous en éloigner ». [18]
32. D'autre part, nous trouvons un exemple ecclésial clair de partage des biens et d'attention à la pauvreté dans la vie quotidienne et le style de la première communauté chrétienne. Nous pouvons notamment rappeler la manière dont fut résolue la question de la distribution quotidienne des aides aux veuves (cf. Ac 6, 1-6). Il s'agissait d'un problème difficile, notamment parce que certaines de ces veuves, originaires d'autres pays, étaient parfois négligées en tant qu'étrangères. L'épisode rapporté dans les Actes des Apôtres met en évidence un certain mécontentement de la part des hellénistes, les juifs de culture grecque. Les apôtres ne répondent pas par un discours abstrait mais, en remettant au centre la charité envers tous, ils réorganisent l'aide aux veuves en demandant à la Communauté de rechercher des personnes sages et estimées à qui confier la gestion des tables, tandis qu'eux-mêmes s'occupent de la prédication de la Parole.
33. Lorsque Paul se rend à Jérusalem pour consulter les apôtres « de peur de courir ou d'avoir couru pour rien » (Ga 2, 2), on lui demande de ne pas oublier les pauvres (cf. Ga 2, 10). Il organisera donc plusieurs collectes pour aider les communautés pauvres. Parmi les motivations qu'il invoque pour justifier ce geste, il convient de souligner celle-ci : « Dieu aime celui qui donne avec joie » (2 Co 9, 7). À ceux d'entre nous qui sont peu enclins aux gestes gratuits et n'y portent aucun intérêt, la Parole de Dieu indique que la générosité envers les pauvres est un véritable bien pour ceux qui l'exercent : en agissant ainsi, nous sommes aimés de Dieu d'une manière particulière. Mais les promesses bibliques adressées à ceux qui donnent généreusement sont nombreuses : « Qui fait la charité au pauvre prête au Seigneur qui paiera le bienfait de retour » (Pr 19, 17). « Donnez et l'on vous donnera [...] car de la mesure dont vous mesurez on mesurera pour vous en retour » (Lc 6, 38). « Alors ta lumière éclatera comme l'aurore, ta blessure se guérira rapidement » (Is 58, 8). Les premiers chrétiens en étaient convaincus.
34. La vie des premières communautés ecclésiales, racontée dans le canon biblique et parvenu jusqu'à nous comme Parole révélée, nous est offerte comme un exemple à imiter et comme un témoignage de la foi qui agit par la charité. Elle demeure comme une leçon permanente pour les générations à venir. Au cours des siècles, ces pages ont incité le cœur des chrétiens à aimer et à produire des œuvres de charité, comme des semences fertiles qui ne cessent de porter des fruits.
- Troisième Chapitre**
Une Église pour les pauvres
35. Trois jours après son élection, mon Prédécesseur avait exprimé aux représentants des médias son souhait que le soin et l'attention aux pauvres soient plus clairement présents dans l'Église : « Ah, comme je voudrais une Église pauvre et pour les pauvres ! ». [19]
36. Ce désir reflète la conscience que l'Église « reconnaît l'image de son fondateur pauvre et souffrant, elle s'efforce de soulager leur misère et en eux c'est le Christ qu'elle veut servir ». [20] Ayant en effet été appelée à se configurer aux derniers, en son sein « aucun doute ni aucune explication, qui affaiblissent ce message si clair, ne doivent subsister [...]. Il faut affirmer sans détour qu'il existe un lien inséparable entre notre foi et les pauvres ». [21] Nous en trouvons de nombreux témoignages tout au long de l'histoire bimillénaire des disciples de Jésus. [22]
- La vraie richesse de l'Église**
37. Saint Paul rapporte que parmi les fidèles de la communauté chrétienne naissante, il n'y a « pas beaucoup de sages selon la chair, pas beaucoup de puissants, pas beaucoup de gens bien nés » (1 Co 1, 26). Cependant, malgré leur pauvreté, les premiers chrétiens sont clairement conscients de la nécessité de prendre soin de ceux qui se trouvent davantage dans le besoin. Dès les débuts du christianisme, les Apôtres imposent les mains à sept hommes choisis par la communauté et, dans une certaine mesure, les intègrent à leur ministère en les instituant pour le service – *diakonía* en grec – des plus pauvres (cf. Ac 6, 1-5). Il est significatif que le premier disciple à avoir témoigné de sa foi dans le Christ jusqu'à l'effusion de son sang ait été Étienne qui faisait partie de ce groupe. En lui s'unissent le témoignage de vie dans le soin des pauvres et dans le martyre.
38. Un peu plus de deux siècles plus tard, un autre diacre manifestera son adhésion à Jésus-Christ de manière similaire, en unissant dans sa vie le service des pauvres et le martyre : saint Laurent. [23] D'après le récit de saint Ambroise, Laurent, diacre à Rome sous le pontificat du Pape Sixte II, contraint par les autorités romaines à livrer les trésors de l'Église, « amena des pauvres le

lendemain. Interrogé sur l'endroit où se trouvaient les trésors promis, il les désigna en disant: «Ce sont eux les trésors de l'Église». [24] En racontant cet épisode, Ambroise se demande: « Quels trésors plus précieux Jésus possède-t-il que ceux en qui il aime se montrer ? ». [25] Et, rappelant que les ministres de l'Église ne doivent jamais négliger le soin des pauvres et encore moins accumuler des biens pour leur propre profit, il dit: « Cette tâche doit être accomplie avec une foi sincère et une sage prévoyance. Certes, si quelqu'un en tire un avantage personnel, il commet un crime; mais s'il distribue le produit aux pauvres ou rachète un prisonnier, il accomplit une œuvre de miséricorde ». [26]

Les Pères de l'Église et les Pauvres

39. Dès les premiers siècles, les Pères de l'Église ont reconnu dans les pauvres un moyen privilégié d'accéder à Dieu, une manière particulière de le rencontrer. La charité envers les nécessiteux était comprise non seulement comme une vertu morale, mais aussi comme une expression concrète de la foi dans le Verbe incarné. La communauté des fidèles, soutenue par la force de l'Esprit Saint, était enracinée dans la proximité avec les pauvres qu'elle considérait, non pas comme un appendice, mais comme une partie essentielle de son Corps vivant. Saint Ignace d'Antioche, par exemple, alors qu'il allait au martyre, exhortait les fidèles de la communauté de Smyrne à ne pas négliger le devoir de charité envers les plus démunis, les avertissant de ne pas se comporter comme ceux qui s'opposent à Dieu: « Considérez ceux qui ont une autre opinion sur la grâce de Jésus-Christ qui est venu sur nous : comme ils sont opposés à la pensée de Dieu ! De la charité ils n'ont aucun souci, ni de la veuve, ni de l'orphelin, ni de l'opprimé, ni des prisonniers ou des libérés, ni de l'affamé ou de l'assoiffé ». [27] L'évêque de Smyrne, Polycarpe, recommandait expressément aux ministres de l'Église de prendre soin des pauvres: « Les presbytères eux aussi doivent être compatissants, miséricordieux envers tous ; qu'ils ramènent les égarés, qu'ils visitent tous les malades, sans négliger la veuve, l'orphelin, le pauvre ; mais qu'ils pensent toujours à faire le bien devant Dieu et devant les hommes ». [28] À partir de ces deux témoignages, nous voyons que l'Église apparaît comme la mère des pauvres, un lieu d'accueil et de justice.
40. Saint Justin, quant à lui, dans sa première Apologie adressée à l'empereur Hadrien, au Sénat et au peuple romain, expliquait que les chrétiens apportaient tout ce qu'ils pouvaient aux nécessiteux car ils voyaient en eux des frères et des soeurs dans le Christ. Écrivant à propos de l'assemblée en prière le premier jour de la semaine, il soulignait qu'au cœur de la liturgie chrétienne on ne peut séparer le culte de Dieu

de l'attention aux pauvres. C'est pourquoi, à un certain moment de la célébration, « ceux qui ont du bien et qui le veulent donnent librement ce qu'ils veulent, chacun selon son gré ; ce qui est recueilli est mis en réserve auprès du président. C'est lui qui assure les secours aux orphelins, aux veuves, à ceux qui sont dans l'indigence du fait de la maladie ou de quelque autre cause, ainsi qu'aux prisonniers, aux hôtes étrangers ; en un mot il prend soin de tous ceux qui sont dans le besoin ». [29] Cela montre que l'Église naissante ne séparait pas le fait de croire de l'action sociale: la foi qui n'était pas accompagnée du témoignage des œuvres, comme l'enseigne saint Jacques, était considérée comme morte (cf. Jc 2, 17).

Saint Jean Chrysostome

41. Parmi les Pères orientaux, le prédicateur le plus ardent de la justice sociale fut peut-être saint Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople entre le IV ème et le V ème siècle. Dans ses homélies, il exhortait les fidèles à reconnaître le Christ dans les nécessiteux: « Veux-tu honorer le corps du Christ ? Ne le méprise pas lorsqu'il est nu et, pendant qu'ici tu l'honores par des étoffes de soie, ne le méprise pas à l'extérieur en le laissant souffrir le froid et la nudité [...]. En effet, [le corps de Jésus-Christ qui est sur l'autel] n'a pas besoin de vêtements, mais d'une âme pure, au lieu que cet autre a besoin de beaucoup de soin. Apprenons donc à être sages et à honorer le Christ comme Il le veut lui-même. L'honneur le plus agréable à celui que nous voulons honorer, c'est l'honneur qu'il désire lui-même, non celui auquel nous pensons [...]. Honore-le donc aussi de la manière qu'Il a établie, c'est-à-dire en donnant ses richesses à des pauvres. Dieu n'a pas besoin d'objets en or, mais d'âmes en or ». [30] Affirmant avec une clarté cristalline que si les fidèles ne rencontrent pas le Christ dans les pauvres qui se trouvent à la porte, ils ne pourront pas non plus l'adorer sur l'autel, il poursuit: « À quoi lui sert une table pleine de coupes en or, tandis qu'il meurt de faim ? Commence par combler sa faim et, de ce qu'il restera, orne ensuite sa table ». [31] Il comprenait donc l'Eucharistie également comme l'expression sacramentelle de la charité et de la justice qui la précédent, qui l'accompagnent et qui doivent la prolonger, dans l'amour et l'attention aux pauvres.
42. Par conséquent, la charité n'est pas une voie facultative, mais le critère du vrai culte. Chrysostome dénonçait avec véhémence le luxe excessif coexistant avec l'indifférence envers les pauvres. L'attention qui leur est due, plus qu'une simple exigence sociale, est une condition du salut, ce qui confère à la richesse injuste un poids condamnable: « Il fait un grand froid, et le pauvre en haillons est jeté au sol, mourant de froid, claquant des dents, capable d'interpel-

1^{er} simplement par sa vue et son aspect. Et toi, bien au chaud et dans l'ivresse, tu passes à côté ; comment mériteras-tu que Dieu te tire du malheur, quand tu y seras ? [...] Souvent tu jettes mille manteaux variés brodés d'or autour d'un corps mort et insensible, désormais incapable de percevoir le sens des honneurs, tandis que tu dédaignes un corps souffrant, roué de coups, éprouvé et écartelé par la faim et le froid: tu fais plus de cas de la vaine gloire que de la crainte de Dieu ». [32] Ce sens profond de la justice sociale l'amène à affirmer que « ne pas donner à la pauvreté ce qui vient de nos propres biens, c'est voler les pauvres et les priver de leur vie: ce ne sont pas nos biens, mais les leurs, que nous gardons pour nous ». [33]

Saint Augustin

43. Augustin a eu pour maître spirituel saint Ambroise qui insistait sur l'exigence éthique du partage des biens: « Tu ne donnes pas à un pauvre en prenant sur ce qui t'appartient, mais tu lui rends en prenant sur ce qui lui appartient. En effet, ce qui a été donné pour l'usage commun, toi seul te l'appropries ». [34] Pour l'évêque de Milan, l'aumône est le rétablissement de la justice, et non un geste paternaliste. Dans sa prédication, la miséricorde prend un caractère prophétique: elle dénonce les structures d'accumulation et réaffirme la communion comme vocation ecclésiale.
44. Formé dans cette tradition, le saint évêque d'Hippone enseigna à son tour l'amour préférentiel pour les pauvres. Pasteur vigilant et théologien d'une rare clairvoyance, il se rend compte que la véritable communion ecclésiale s'exprime aussi dans la communion des biens. Dans ses Commentaires sur les Psaumes, il rappelle que les vrais chrétiens ne négligent pas l'amour pour les plus démunis: « Vous faites attention à vos frères, pour savoir s'ils ont besoin de quelque chose, mais si le Christ habite en vous, vous donnez aussi aux étrangers ». [35] Ce partage des biens naît donc de la charité théologale et a pour fin ultime l'amour du Christ. Pour Augustin, le pauvre n'est pas seulement une personne à aider, mais la présence sacramentelle du Seigneur.
45. Le Docteur de la Grâce voyait dans le soin apporté aux pauvres une preuve concrète de la sincérité de la foi. Celui qui dit aimer Dieu et n'a pas compassion des nécessiteux est un menteur (cf. 1 Jn 4, 20). Commentant la rencontre de Jésus avec le jeune homme riche et le « trésor dans le ciel » réservé à ceux qui donnent leurs biens aux pauvres (cf. Mt 19, 21), Augustin met dans la bouche du Seigneur les paroles suivantes: « J'ai reçu la terre, je donnerai le ciel; j'ai reçu des biens temporels, je rendrai des biens éternels; j'ai reçu du pain, je donnerai la vie. [...] J'ai reçu l'hospitalité, mais je donnerai une maison; on m'a visité quand j'étais

malade, mais je donnerai la santé; on est venu me voir en prison, mais je donnerai la liberté. Le pain que vous avez donné à mes pauvres a été consommé ; le pain que je donnerai vous rassasiera, sans jamais s'épuiser ». [36] Le Très-Haut ne se laisse pas vaincre en générosité envers ceux qui le servent dans les plus démunis: plus grand est l'amour pour les pauvres, plus grande est la récompense de Dieu.

46. Cette perspective christocentrique et profondément ecclésiale conduit à affirmer que les offrandes, lorsqu'elles naissent de l'amour, non seulement soulagent les besoins du frère, mais purifient également le cœur de celui qui donne, s'il est disposé à changer : « Les aumônes peuvent servir à détruire les péchés du passé, si tu changes de comportement ». [37] C'est, pour ainsi dire, la voie ordinaire de la conversion pour ceux qui veulent suivre le Christ d'un cœur sans partage.
47. Dans une Église qui reconnaît dans les pauvres le visage du Christ et dans les biens l'instrument de la charité, la pensée augustinienne reste une lumière sûre. Aujourd'hui, la fidélité aux enseignements d'Augustin exige non seulement l'étude de ses œuvres, mais aussi la disponibilité à vivre radicalement son invitation à la conversion, qui inclut nécessairement le service de la charité.
48. De nombreux autres Pères de l'Église, d'Orient et d'Occident, se sont prononcés sur la primauté de l'attention aux pauvres dans la vie et la mission de tout fidèle chrétien. Dans cette perspective, on peut dire en résumé que la théologie patristique est pratique, elle vise une Église pauvre et pour les pauvres, rappelant que l'Évangile n'est annoncé correctement que lorsqu'il pousse à toucher la chair des derniers et avertissant que la rigueur doctrinale sans miséricorde est un discours vide.

Le soin des malades

49. La compassion chrétienne se manifeste de manière particulière dans le soin des malades et des souffrants. Sur la base des signes présents dans le ministère public de Jésus – la guérison des aveugles, des lépreux et des paralytiques –, l'Église comprend que le soin des malades, dans lesquels elle reconnaît immédiatement le Seigneur crucifié, est une partie importante de sa mission. Lors d'une épidémie dans la ville de Carthage où il était évêque, saint Cyprien rappela aux chrétiens l'importance du soin des malades: « Cette épidémie, qui semble si horrible et fatale, met à l'épreuve la justice de chaque individu et juge l'esprit des hommes, vérifiant si les bien-portants se mettent au service des infirmes, si les parents s'aiment sincèrement, si les maîtres ont pitié de la souffrance de leurs serviteurs, si les médecins n'abandonnent pas les malades qui les supplient ». [38] La tradition chrétienne de visiter les malades, de laver

leurs blessures et de réconforter les affligés ne se réduit pas simplement à une œuvre philanthropique, mais elle est une action ecclésiale à travers laquelle, chez les malades, les membres de l'Église « touchent la chair souffrante du Christ ». [39]

50. Au XVI^{ème} siècle, Saint Jean de Dieu, en fondant l'Ordre hospitalier qui porte son nom, créa des hôpitaux modèles qui accueillaient tout le monde, indépendamment de la condition sociale ou économique. Sa célèbre expression «Faites le bien, mes frères !» devint une devise pour la charité active envers les malades. À la même époque, Saint Camille de Lellis fonda l'Ordre des Clercs Réguliers Ministres des Infirmes – les Camilliens – dont la mission était de servir les malades avec un dévouement total. Sa règle commande: « Que chacun demande au Seigneur de lui donner un amour maternel envers son prochain afin que nous puissions le servir avec toute la charité de notre âme et de notre corps, car nous désirons, avec la grâce de Dieu, servir tous les malades avec l'amour qu'une mère aimante porte à son fils unique malade ». [40] Dans les hôpitaux, sur les champs de bataille, dans les prisons et dans les rues, les Camilliens ont incarné la miséricorde du Christ Médecin.
51. En prenant soin des malades avec une affection maternelle, comme une mère prend soin de son enfant, de nombreuses femmes consacrées ont joué un rôle encore plus répandu dans les soins de santé aux pauvres. Les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, les Sœurs Hospitalières, les Petites Sœurs de la Divine Providence et de nombreuses autres congrégations féminines, ont été une présence maternelle et discrète dans les hôpitaux, les maisons de santé et les maisons de retraite. Elles ont apporté réconfort, écoute, présence et, surtout, tendresse. Elles ont construit, souvent de leurs propres mains, des structures sanitaires dans des lieux dépourvus d'assistance médicale. Elles ont enseigné l'hygiène, assisté aux accouchements et administré des médicaments avec une sagesse naturelle et une foi profonde. Leurs maisons sont devenues des oasis de dignité dont personne n'était exclu. Le toucher de la compassion était le premier remède. Sainte Louise de Marillac écrivait à ses sœurs, les Filles de la Charité, leur rappelant qu'elles avaient reçu « une bénédiction de Dieu toute particulière pour le service des pauvres malades de hôpitaux ». [41]
52. Aujourd'hui, cet héritage se perpétue dans les hôpitaux catholiques, dans les centres de soins ouverts dans des régions reculées, dans les missions sanitaires opérant dans les forêts, dans les centres d'accueil pour toxicomanes et dans les hôpitaux de campagne en zones de guerre. La présence chrétienne auprès des malades révèle que le salut n'est pas une idée abstraite, mais une action concrète. En soignant une blessure, l'Église annonce que le Royaume de Dieu com-

mence chez les plus vulnérables. Ce faisant, elle reste fidèle à Celui qui a dit: « J'étais [...] malade et vous m'avez visité » (Mt 25, 35.36). Lorsque l'Église s'agenouille auprès d'un lépreux, d'un enfant sous-alimenté ou d'un mourant anonyme, elle réalise sa vocation la plus profonde: aimer le Seigneur là où il est le plus défiguré.

Le soin des pauvres dans la vie monastique

53. La vie monastique, née dans le silence des déserts, a rendu dès ses débuts un témoignage de solidarité. Les moines abandonnaient tout – richesse, prestige, famille – non seulement parce qu'ils méprisaient les biens du monde – *contemptus mundi* – mais aussi pour rencontrer dans ce détachement radical le Christ pauvre. Saint Basile le Grand, dans sa Règle, ne voyait aucune contradiction entre la vie de prière et de recueillement des moines et leur travail en faveur des pauvres. Pour lui, l'hospitalité et le soin des nécessiteux faisaient partie intégrante de la spiritualité monastique et les moines, même après avoir tout quitté pour embrasser la pauvreté, devaient aider les plus pauvres par leur travail, car « pour pouvoir partager avec qui en a besoin, nous devons bien évidemment travailler avec ardeur [...]. Une telle manière de vivre nous est profitable non seulement parce qu'elle mortifie le corps, mais aussi parce qu'elle favorise la charité pour le prochain : par notre intermédiaire, Dieu offre l'indépendance matérielle à nos frères les plus faibles ». [42]
54. À Césarée, où il était évêque, il construisit un lieu connu sous le nom de *Basilicade*, qui comprenait des logements, des hôpitaux et des écoles pour les pauvres et les malades. Le moine n'était donc pas seulement un ascète, mais aussi un serviteur. Basile démontra ainsi que pour être proche de Dieu, il faut être proche des pauvres. L'amour concret est le critère de la sainteté. Prier et soigner, contempler et guérir, écrire et accueillir: tout est expression du même amour pour le Christ.
55. En Occident, saint Benoît de Nursie rédigea une règle qui allait devenir la colonne vertébrale de la spiritualité monastique européenne. L'accueil des pauvres et des pèlerins y occupe une place prépondérante: « On accordera le maximum de soin et de sollicitude à la réception des pauvres et des étrangers, puisque l'on reçoit le Christ davantage en leur personne ». [43] Ce ne sont pas que des mots: pendant des siècles, les monastères bénédictins ont été des lieux de refuge pour les veuves, les enfants abandonnés, les pèlerins et les mendiants. Pour Benoît, la vie communautaire est une école de charité. Le travail manuel n'a pas seulement une fonction pratique, mais forme également le cœur au service. Le partage entre les moines, l'attention aux malades et l'écoute des plus vulnérables préparent à accueillir le Christ qui vient dans la personne du pauvre et de l'étranger. L'hos-

- pitalité monastique bénédictine reste encore aujourd’hui le signe d’une Église qui ouvre ses portes, qui accueille sans demander, qui guérit sans rien exiger en retour.
56. Au fil du temps, les monastères bénédictins sont devenus des lieux s’opposant à la culture de l’exclusion. Les moines cultivaient la terre, produisaient de la nourriture, préparaient des médicaments et les offraient avec simplicité aux plus démunis. Leur travail silencieux était le levain d’une nouvelle civilisation où les pauvres n’étaient pas un problème à résoudre, mais des frères et sœurs à accueillir. La règle du partage, le travail commun et l’assistance aux plus vulnérables structuraient une économie solidaire, en contraste avec la logique de l’accumulation. Le témoignage des moines montrait que la pauvreté volontaire, loin d’être une misère, est un chemin de liberté et de communion. Ils ne se limitaient pas à aider les pauvres: ils se faisaient leurs proches, leurs frères dans le même Seigneur. Dans les cellules et les cloîtres se forma une mystique de la présence de Dieu dans les petits.
57. Outre l’aide matérielle, les monastères jouaient un rôle fondamental dans la formation culturelle et spirituelle des plus humbles. En temps de peste, de guerre et de famine, ils étaient des lieux où les nécessiteux trouvaient du pain et des médicaments, mais également dignité et parole. C’est là que les orphelins étaient éduqués, que les apprentis recevaient une formation et que les paysans étaient initiés aux techniques agricoles et à la lecture. Le savoir était partagé comme un don et une responsabilité. L’Abbé était à la fois maître et père, et l’école monastique était un lieu de libération par la vérité. En effet, comme l’écrit Jean Cassien, le moine doit se caractériser par « l’humilité du cœur [...], qui conduit, non pas à la science qui enflé, mais à celle qui éclaire par une charité parfaite ». [44] En formant les consciences et en transmettant la sagesse, les moines contribuèrent à une pédagogie chrétienne de l’inclusion. La culture, marquée par la foi, était partagée avec simplicité. La connaissance, éclairée par la charité, devenait service. Ainsi, la vie monastique se révèle comme un style de sainteté et un moyen concret de transformer la société.
58. La tradition monastique enseigne ainsi que la prière et la charité, le silence et le service, les cellules et les hôpitaux forment un unique tissu spirituel. Le monastère est un lieu d’écoute et d’action, de culte et de partage. Saint Bernard de Clairvaux, le grand réformateur cistercien, « rappela avec fermeté la nécessité d’une vie sobre et mesurée, à table comme dans l’habillement et dans les édifices monastiques, recommandant de soutenir et de prendre soin des pauvres ». [45] Pour lui, la compassion n’est pas un choix accessoire, mais le véritable chemin de la suite du Christ. La vie monastique, si elle est fidèle à sa vocation originelle, montre que l’Église n’est pleinement épouse du Seigneur que lorsqu’elle est également sœur des pauvres. Le cloître n’est pas seulement un refuge du monde, mais une école où l’on apprend à mieux le servir. Là où les moines ont ouvert leurs portes aux pauvres, l’Église a révélé avec humilité et fermeté que la contemplation n’exclut pas la miséricorde mais l’exige comme son fruit le plus pur.
- Libérer les captifs**
59. Dès les temps apostoliques l’Église a vu dans la libération des opprimés un signe du Royaume de Dieu. Jésus lui-même, au début de sa mission publique, a proclamé: « L’Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu’il m’a consacré par l’onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance » (*Lc 4, 18*). Les premiers chrétiens, même dans des conditions précaires, priaient et assistaient leurs frères et sœurs prisonniers, comme en témoignent les Actes des Apôtres (cf. 12, 5; 24, 23) et divers écrits des Pères. Cette mission de libération s’est poursuivie au cours des siècles à travers des actions concrètes, surtout lorsque le drame de l’esclavage et de la captivité marqua des sociétés entières.
60. Entre la fin du XII ème siècle et le début du XIII siècle et le début du XIII siècle, alors que nombre de chrétiens sont capturés en Méditerranée ou réduits en esclavage dans les guerres, deux ordres religieux voient le jour: l’Ordre de la Très Sainte Trinité et de la Rédemption des Captifs (Trinitaires), fondé par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois, et l’Ordre de Notre Dame de la Merci (Mercédaires), fondé par saint Pierre Nolasque avec le soutien de saint Raymond de Peñafort, dominicain. Ces communautés de consacrés ont le charisme spécifique de libérer les chrétiens réduits en esclavage, en mettant à leur disposition leurs propres biens [46] et, souvent, en offrant leur vie en échange. Les Trinitaires, avec leur devise *Gloria Tibi Trinitas et captivis libertas* (Gloire à toi, Trinité, et liberté aux captifs), et les Mercédaires, qui ajoutèrent un quatrième vœu [47] aux vœux religieux de pauvreté, d’obéissance et de chasteté, ont témoigné que la charité peut être héroïque. La libération des prisonniers est une expression de l’amour trinitaire: un Dieu qui libère non seulement de l’esclavage spirituel, mais aussi de l’oppression concrète. Le geste de racheter de l’esclavage et de la captivité est considéré comme une extension du sacrifice rédempteur du Christ dont le sang est le prix de notre rachat (cf. 1 Co 6, 20).
61. La spiritualité originale de ces Ordres était profondément enracinée dans la contemplation de la Croix. Le Christ est par excellence le Rédempteur des prisonniers et l’Église, son Corps, prolonge ce mystère dans le temps. [48] Les reli-

gieux ne considèrent pas la rançon comme une action politique ou économique, mais comme un acte quasi liturgique, l'offrande sacramentelle de soi-même. Beaucoup donnaient leur propre corps pour remplacer les prisonniers, accomplissant à la lettre le commandement: « Nul n'a plus grand amour que celui-ci: déposer sa vie pour ses amis » (*Jn* 15, 13). La tradition de ces Ordres n'est pas terminée. Elle a au contraire inspiré de nouvelles formes d'action face aux esclavages modernes: la traite des êtres humains, le travail forcé, l'exploitation sexuelle, les différentes formes de dépendance. [49] La charité chrétienne, lorsqu'elle s'incarne, devient libératrice. Et la mission de l'Église, lorsqu'elle est fidèle à son Seigneur, est toujours d'annoncer la libération. Aujourd'hui encore, lorsque « des millions de personnes – enfants, hommes et femmes de tout âge – sont privées de liberté et contraintes à vivre dans des conditions assimilables à celles de l'esclavage », [50] cet héritage est perpétué par ces ordres, et par d'autres institutions et congrégations qui travaillent dans les périphéries urbaines, dans les zones de conflit et sur les routes migratoires. Lorsque l'Église s'incline pour briser les nouvelles chaînes qui entravent les pauvres, elle devient un signe pascal.

62. On ne peut conclure cette réflexion sur les personnes privées de liberté sans mentionner les détenus se trouvant dans des pénitenciers et centres de détention. À ce sujet, rappelons les paroles que le Pape François adressa à certains d'entre eux: « Entrer dans une prison est toujours un moment important pour moi, car la prison est un lieu d'une grande humanité [...]. Une humanité éprouvée, parfois accablée par les difficultés, la culpabilité, les jugements, les incompréhensions, les souffrances, mais en même temps chargée de force, de désir de pardon, de volonté de rédemption ». [51] Cette volonté a d'ailleurs été reprise par les Ordres dédiés au rachat des prisonniers comme service préférentiel à l'Église. Comme le proclamait saint Paul: « C'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés » (*Ga* 5, 1). Et cette liberté n'est pas seulement intérieure: elle se manifeste dans l'histoire comme un amour qui prend soin et libère de tout lien d'esclavage.

Témoins de la pauvreté évangélique

63. Au XIII^{ème} siècle, face à la croissance des villes, la concentration des richesses et l'émergence de nouvelles formes de pauvreté, l'Esprit Saint donna naissance à un nouveau type de consécration dans l'Église: les Ordres mendiants. À la différence du modèle monastique stable, les mendiants adoptent une vie itinérante, sans propriété personnelle ni communautaire, entièrement livrés à la Providence. Ils ne se limitent pas à servir les pauvres: ils se font pauvres avec eux. Ils voient la ville comme un nouveau désert

et les marginaux comme de nouveaux maîtres spirituels. Ces Ordres, comme les Franciscains, les Dominicains, les Augustins et les Carmes, représentent une révolution évangélique dans laquelle le style de vie simple et pauvre devient un signe prophétique pour la mission, faisant revivre l'expérience de la première communauté chrétienne (cf. *Ac* 4, 32). Le témoignage des mendiants défie à la fois l'opulence cléricale et la froideur de la société urbaine.

64. Saint François d'Assise est devenu l'icône de ce printemps spirituel. En épousant la pauvreté, il a voulu imiter le Christ pauvre, nu et crucifié. Dans sa Règle, il demande que « les frères ne s'approprient rien, ni maison, ni lieu, ni quoi que ce soit. Et comme des pèlerins et des étrangers en ce siècle, servant le Seigneur dans la pauvreté et l'humilité, qu'ils aillent à l'aumône avec confiance ; et il ne faut pas qu'ils en aient honte, car le Seigneur s'est fait pauvre pour nous en ce monde ». [52] Sa vie a été un dépouillement permanent: du palais au lépreux, de l'éloquence au silence, de la possession au don total. François n'a pas fondé une réalité de service social, mais une fraternité évangélique. Il a vu dans les pauvres des frères et des images vivantes du Seigneur. Sa mission était d'être avec eux, dans une solidarité qui dépassait les distances, dans un amour compatissant. Sa pauvreté était relationnelle: elle le conduisait à se faire proche, égal, voire inférieur. Sa sainteté germa de la conviction que l'on ne peut vraiment recevoir le Christ qu'en se donnant généreusement aux frères.
65. Sainte Claire d'Assise, inspirée par François, fonda l'Ordre des Pauvres Dames, plus tard appelées Clarisses. Son combat spirituel consista à maintenir fidèlement l'idéal de la pauvreté radicale. Elle refusa les priviléges pontificaux qui auraient pu garantir la sécurité matérielle de son monastère et obtint avec fermeté du Pape Grégoire IX le fameux *Privilegium Paupertatis* qui garantissait le droit de vivre sans posséder aucun bien matériel. [53] Ce choix exprimait sa confiance totale en Dieu et sa conscience que la pauvreté volontaire est une forme de liberté et de prophétie. Claire enseigna à ses sœurs que le Christ était leur seul héritage et que rien ne devait obscurcir la communion avec Lui. Sa vie cachée de prière fut un cri contre la mondanité et une défense silencieuse des pauvres et des oubliés.
66. Saint Dominique de Guzmán, contemporain de François, fonda l'Ordre des Prêcheurs, avec un autre charisme mais dans la même radicalité. Il voulait proclamer l'Évangile avec l'autorité qui découle d'une vie pauvre, convaincu que la Vérité a besoin de témoins cohérents. L'exemple de la pauvreté de vie accompagnait la Parole prêchée. Libérés du poids des biens terrestres, les frères dominicains pouvaient mieux se consacrer à leur tâche principale, à

savoir la prédication. Ils se rendaient dans les villes, surtout celles qui avaient une université, pour enseigner la vérité de Dieu. [54] En dépendant des autres, ils démontraient que la foi ne s'impose pas, mais s'offre. Et, en vivant parmi les pauvres, ils apprenaient la vérité de l'Évangile «d'en bas», comme des disciples du Christ humilié.

67. Les Ordres mendians ont donc été une réponse vivante à l'exclusion et à l'indifférence. Ils n'ont pas expressément proposé des réformes sociales, mais une conversion, personnelle et communautaire, à la logique du Royaume. Pour eux, la pauvreté n'est pas une conséquence du manque de biens, mais un libre choix: se faire petit pour accueillir les petits. Comme le disait François Thomas de Celano: « Il montrait qu'il aimait intensément les pauvres [...]. Il se dépoillait souvent pour vêtir les pauvres, auxquels il cherchait à se rendre semblable ». [55] Les mendians sont devenus le symbole d'une Église pèlerine, humble et fraternelle, qui vit parmi les pauvres non par prosélytisme, mais par identité. Ils enseignent que l'Église est lumière lorsqu'elle se dépouille de tout et que la sainteté passe à travers un cœur humble et tourné vers les petits.

L'Église et l'éducation des pauvres

68. S'adressant à des éducateurs, le Pape François rappelait que l'éducation a toujours été l'une des plus hautes expressions de la charité chrétienne: « Votre mission est une mission remplie de difficultés mais aussi de joies. [...] Une mission d'amour, car on ne peut enseigner sans aimer ». [56] En ce sens, depuis les temps les plus reculés, les chrétiens ont compris que la connaissance libère, donne de la dignité et rapproche de la vérité. Pour l'Église, enseigner aux pauvres est un acte de justice et de foi. Inspirée par l'exemple du Maître qui enseignait aux gens les vérités divines et humaines, elle a assumé la mission de former les enfants et les jeunes, surtout les plus pauvres, à la vérité et à l'amour. Cette mission a pris forme avec la fondation de Congrégations consacrées à l'éducation populaire.

69. Au XVI^{ème} siècle, Saint Joseph de Calasanz, frappé par le manque d'instruction et de formation des jeunes pauvres de la ville de Rome, créa dans des pièces adjacentes à l'église Santa Dorothea in Trastevere la première école publique gratuite d'Europe. C'était le germe duquel devait naître et se développer, non sans difficultés, l'Ordre des Clerc Réguliers Pauvres de la Mère de Dieu des Écoles Pies, dite des *Piaristes*, dans le but de transmettre aux jeunes « outre la science profane, la sagesse de l'Évangile, en leur enseignant à saisir dans les événements personnels et dans l'histoire l'action aimante de Dieu Créateur et Rédempteur ». [57] En fait, on peut considérer ce courageux prêtre comme le « véri-

table fondateur de l'école catholique moderne, visant à la formation intégrale de l'homme et ouverte à tous ». [58] Au XVII^{ème} siècle, animé par la même sensibilité, saint Jean-Baptiste de La Salle, se rendant compte de l'injustice causée par l'exclusion des enfants des ouvriers et des paysans du système éducatif français de son temps, fonda les Frères des Écoles Chrétiennes avec l'idéal d'offrir une instruction gratuite, une formation solide et un environnement fraternel. La Salle considérait la classe comme un lieu de promotion humaine, mais également de conversion. Dans ses collèges, prière, méthode, discipline et partage étaient réunis. Chaque enfant était considéré comme un don unique de Dieu et l'acte d'enseigner comme un service rendu au Royaume de Dieu.

70. Au XIX^{ème} siècle, toujours en France, saint Marcellin Champagnat fonda l'Institut des Frères Maristes des Écoles. « Sensible aux besoins spirituels et éducatifs de son époque, spécialement à l'ignorance religieuse et aux situations d'abandon que connaissait particulièrement la jeunesse », [59] il se consacra de tout cœur, en des temps où l'accès à l'éducation restait l'apanage de quelques privilégiés, à la mission d'éduquer et d'évangéliser les enfants et les jeunes, surtout les plus démunis. Dans le même esprit, en Italie, saint Jean Bosco initia la grande œuvre salésienne fondée sur les trois principes du «système préventif» – raison, religion et affection – [60] et le bienheureux Antonio Rosmini fonda l'Institut de la Charité, où la «charité intellectuelle» – avec la «charité matérielle» et, au sommet, la «charité spirituelle-pastorale» – était présentée comme une dimension indispensable de toute action caritative visant le bien et le développement intégral de la personne. [61]
71. De nombreuses Congrégations féminines ont également été les protagonistes de cette révolution pédagogique. Les Ursulines, les moniales de la Compagnie de Marie-Notre-Dame, les *Maestre Pie* et beaucoup d'autres, fondées principalement au XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles, ont occupé des espaces où l'État était absent. Elles créèrent des écoles dans les petits villages, les banlieues et les quartiers populaires. L'instruction des filles, en particulier, devint une priorité. Les religieuses alphabétisaient, évangélisaient, s'occupaient des questions pratiques de la vie quotidienne, élevaient l'esprit par la culture des arts et, surtout, formaient les consciences. Leur pédagogie était simple: proximité, patience, douceur. Elles enseignaient par leur vie plus que par leurs paroles. À une époque marquée par l'analphabétisme généralisé et l'exclusion structurelle, ces femmes consacrées ont été des lumières d'espérance. Leur mission était de former le cœur, apprendre à penser, promouvoir la dignité. Alliant vie de piété et dévouement envers le pro-

- chain, elles ont combattu l'abandon par la tendresse de celles qui éduquent au nom du Christ.
72. Pour la foi chrétienne, l'éducation des pauvres n'est pas une faveur, mais un devoir. Les petits ont droit à la connaissance, condition fondamentale pour la reconnaissance de la dignité humaine. Les enseigner, c'est affirmer leur valeur en leur donnant des outils pour transformer leur réalité. La tradition chrétienne considère le savoir comme un don de Dieu et une responsabilité communautaire. L'éducation chrétienne ne forme pas seulement des professionnels, mais des personnes ouvertes au bien, à la beauté et à la vérité. L'école catholique, par conséquent, lorsqu'elle est fidèle à son nom, constitue un espace d'inclusion, de formation intégrale et de promotion humaine; en conjuguant foi et culture, elle sème l'avenir, honore l'image de Dieu et construit une société meilleure.

Accompagner les migrants

73. L'expérience de la migration accompagne l'histoire du Peuple de Dieu. Abraham part sans savoir où il va; Moïse guide le peuple en pèlerinage à travers le désert; Marie et Joseph fuient en Égypte avec l'Enfant. Le Christ lui-même, qui « est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas accueilli » (Jn 1, 11), a vécu parmi nous comme un étranger. C'est pourquoi l'Église a toujours reconnu dans les migrants une présence vivante du Seigneur qui, au jour du jugement, dira à ceux qui seront à sa droite: « J'étais étranger et vous m'avez accueilli » (Mt 25, 35).
74. Au XIXème siècle, alors que des millions d'Européens émigraient à la recherche de meilleures conditions de vie, deux grands saints se distinguèrent dans la prise en charge pastorale des migrants: saint Jean-Baptiste Scalabrini et sainte Françoise-Xavière Cabrini. Scalabrini, évêque de Plaisance, fonda les Missionnaires de Saint-Charles pour accompagner les migrants dans leurs communautés de destination, leur offrant une assistance spirituelle, juridique et matérielle. Il voyait dans les migrants les destinataires d'une nouvelle évangélisation, mettant en garde contre les risques d'exploitation et de perte de la foi en terre étrangère. Répondant généreusement au charisme que le Seigneur lui avait donné, « Scalabrini regardait au-delà, il regardait en avant, vers un monde et une Église sans barrières, sans étrangers ». [62] Sainte Françoise Cabrini, née en Italie et naturalisée américaine, fut la première citoyenne américaine à être canonisée. Pour accomplir sa mission d'assistance aux migrants, elle traversa plusieurs fois l'Atlantique et, « armée d'une singulière audace, elle créa à partir de rien des écoles, des hôpitaux, des orphelinats pour les foules de déshérités qui s'étaient aventurés dans le nouveau monde à la recherche de travail, privés de la connaissance de la langue et

des moyens en mesure de leur permettre une insertion digne dans la société américaine, et souvent victimes de personnes sans scrupules. Son cœur maternel, qui ne se mettait jamais au repos, les rejoignait partout: dans les taudis, dans les prisons, dans les mines ». [63] Au cours de l'Année Sainte 1950, le Pape Pie XII la proclama Patronne de tous les migrants. [64]

75. La tradition de l'activité de l'Église pour et avec les migrants se poursuit et, aujourd'hui, ce service s'exprime à travers des initiatives telles que les centres d'accueil pour les réfugiés, les missions frontalières, les efforts de Caritas Internationalis et d'autres institutions. Le Magistère contemporain réaffirme clairement cet engagement. Le Pape François a rappelé que la mission de l'Église envers les migrants et les réfugiés est encore plus large, insistant sur le fait que « la réponse au défi posé par les migrations contemporaines peut se résumer en quatre verbes: accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. Mais ces verbes ne valent pas seulement pour les migrants et pour les réfugiés. Ils expriment la mission de l'Église envers tous les habitants des périphéries existentielles qui doivent être accueillis, protégés, promus et intégrés ». [65] Et il disait également: « Tout être humain est enfant de Dieu ! L'image du Christ est imprimée en lui ! Il s'agit alors de voir, nous d'abord et d'aider ensuite les autres à voir, dans le migrant et dans le réfugié, non pas seulement un problème à affronter, mais un frère et une sœur à accueillir, à respecter et à aimer, une occasion que la Providence nous offre pour contribuer à la construction d'une société plus juste, une démocratie plus accomplie, un pays plus solidaire, un monde plus fraternel et une communauté chrétienne plus ouverte, selon l'Évangile ». [66] L'Église, comme une mère, marche avec ceux qui marchent. Là où le monde voit des menaces, elle voit des fils; là où l'on construit des murs, elle construit des ponts. Elle sait que son annonce de l'Évangile est crédible seulement lorsqu'elle se traduit en gestes de proximité et d'accueil; et que dans tout migrant rejeté, le Christ lui-même frappe à la porte de la communauté.

Auprès des derniers

76. La sainteté chrétienne fleurit souvent dans les lieux les plus oubliés et les plus blessés de l'humanité. Les plus pauvres parmi les pauvres – ceux qui manquent non seulement de biens, mais aussi de voix et de reconnaissance de leur dignité – occupent une place spéciale dans le cœur de Dieu. Ils sont les préférés de l'Évangile, les héritiers du Royaume (cf. Lc 6, 20). C'est en eux que le Christ continue de souffrir et de ressusciter. C'est en eux que l'Église retrouve sa vocation à montrer sa réalité la plus authentique.
77. Sainte Thérèse de Calcutta, canonisée en 2016, est devenue une icône universelle de la charité

- vécue jusqu'à l'extrême en faveur des plus indigents, des exclus de la société. Fondatrice des Missionnaires de la Charité, elle a consacré sa vie aux mourants abandonnés sur les routes de l'Inde. Elle recueillait les rejetés, lavait leurs blessures et les accompagnait jusqu'à leur mort avec une tendresse qui était prière. Son amour des plus pauvres parmi les pauvres a fait qu'elle ne s'est pas seulement occupée de leurs besoins matériels, mais elle leur a aussi annoncé la bonne nouvelle de l'Évangile: « Nous voulons annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres: que Dieu les aime, que nous les aimons, qu'ils sont quelqu'un pour nous, que, eux aussi, ont été créés par la même main amoureuse de Dieu pour aimer et pour être aimés. Nos pauvres gens, nos splendides gens, sont des gens tout à fait dignes d'amour. Ils n'ont pas besoin de notre pitié ni de notre compassion. Ils ont besoin de notre amour compréhensif, ils ont besoin de notre respect, ils ont besoin que nous les traitions avec dignité ». [67] Tout cela venait d'une spiritualité profonde qui considérait le service des plus pauvres comme le fruit de la prière et de l'amour, générateur de paix véritable comme le rappela le Pape Jean-Paul II aux pèlerins venus à Rome pour sa béatification: « Où Mère Teresa a-t-elle trouvé la force de se mettre tout entière au service des autres? Elle la trouva dans la prière et dans la contemplation silencieuse de Jésus-Christ, de sa Sainte Face, de son Sacré Cœur. Elle l'a dit elle-même: «Le fruit du silence c'est la prière: le fruit de la prière c'est la foi; le fruit de la foi c'est l'amour; le fruit de l'amour c'est le service; le fruit du service c'est la paix». [...] La prière emplissait son cœur de la paix du Christ et lui permettait de faire rayonner cette paix sur les autres ». [68] Teresa ne se considérait pas comme une philanthrope ou une militante, mais comme une épouse du Christ crucifié, qui servait avec un amour total les frères souffrants.
78. Au Brésil, Sainte Dulce des Pauvres – connue comme «le bon ange de Bahia» – a incarné le même esprit évangélique avec des caractéristiques brésiliennes. En faisant référence à elle et à deux autres religieuses canonisées au cours de la même célébration, le Pape François rappela leur amour pour les plus marginalisés de la société et déclara que les nouvelles Saintes « nous montrent que la vie religieuse est un chemin d'amour dans les périphéries existentielles du monde ». [69] Sœur Dulce a affronté la précarité avec créativité, les obstacles avec tendresse, le besoin avec une foi inébranlable. Elle commença par accueillir des malades dans un poulailler, puis fonda l'une des plus grandes œuvres sociales du pays. Elle assistait des milliers de personnes chaque jour, sans jamais perdre sa délicatesse. Elle se fit pauvre avec les pauvres par amour du plus Pauvre. Elle vivait avec peu, priait avec ferveur et servait avec joie. Sa foi ne l'éloignait pas du monde, mais l'intro-

- duisait encore plus profondément dans la souffrance des derniers.
79. On pourrait citer aussi saint Benoît Menni et les Sœurs Hospitalières du Sacré-Cœur de Jésus, aux côtés des personnes handicapées; saint Charles de Foucauld dans les communautés du désert; sainte Catherine Drexel auprès des groupes les plus défavorisés en Amérique du Nord ; sœur Emmanuel avec les ramasseurs d'ordures dans le quartier d'Ezbet El Nakhl, au Caire; et bien d'autres encore. Chacun, à sa manière, a découvert que les plus pauvres ne sont pas seulement objet de notre compassion, mais des maîtres d'Évangile. Il ne s'agit pas de «leur apporter» Dieu, mais de le rencontrer en eux. Tous ces exemples nous enseignent que servir les pauvres n'est pas un geste à faire du haut vers le bas, mais une rencontre entre égaux où le Christ est révélé et adoré. Saint Jean-Paul II nous rappelait que « dans la personne des pauvres il y a une présence spéciale du Fils de Dieu qui impose à l'Église une option préférentielle pour eux ». [70] C'est donc en se penchant pour prendre soin des pauvres que l'Église assume sa posture la plus élevée.
- Les Mouvements populaires**
80. Nous devons également reconnaître que, tout au long des siècles de l'histoire chrétienne, l'aide aux pauvres et la lutte pour leurs droits n'ont pas seulement concerné des individus, certaines familles, les institutions ou les communautés religieuses. Il y a eu, et il y a encore, des mouvements populaires variés, constitués de laïcs et guidés par des *leaders* populaires, souvent soupçonnés et même persécutés. Je fais référence à un « ensemble de personnes qui ne marchent pas comme des individus mais comme le tissu d'une communauté de tous et pour tous, et qui ne peut pas laisser les plus pauvres et les plus faibles rester en arrière. [...] Les *leaders* populaires sont ceux qui ont la capacité d'intégrer tout le monde. [...] Ils n'ont ni dégoût ni peur des jeunes blessés et crucifiés ». [71]
81. Ces *leaders* populaires savent que la solidarité « c'est également lutter contre les causes structurelles de la pauvreté, de l'inégalité, du manque de travail, de terre et de logement, de la négation des droits sociaux et du travail. C'est faire face aux effets destructeurs de l'empire de l'argent [...]. La solidarité, entendue dans son sens le plus profond, est une façon de faire l'histoire et c'est ce que font les mouvements populaires ». [72] C'est pourquoi lorsque les institutions réfléchissent aux besoins des pauvres, il est nécessaire qu'elles « incluent les mouvements populaires et animent les structures de gouvernement locales, nationales et internationales, avec le torrent d'énergie morale qui naît de la participation des exclus à la construction d'un avenir commun ». [73] Les mouvements populaires invitent en effet à dépasser « cette

idée des politiques sociales conçues comme une politique vers les pauvres, mais jamais avec les pauvres, jamais des pauvres, et encore moins insérée dans un projet réunissant les peuples ». [74] Si les hommes politiques et les professionnels ne les écoutent pas, « la démocratie s'atrophie, devient un nominalisme, une formalité, perd de sa représentativité, se désincarne en laissant le peuple en dehors, dans sa lutte quotidienne pour la dignité, dans la construction de son destin ». [75] Il en va de même pour les institutions de l'Église.

Quatrième Chapitre Une histoire qui continue

Le siècle de la Doctrine Sociale de l'Église

82. L'accélération des transformations technologiques et sociales des deux derniers siècles, qui abonde de contradictions tragiques, n'a pas seulement été subie mais aussi affrontée et pensée par les pauvres. Les mouvements de travailleurs, de femmes, de jeunes, de même que la lutte contre les discriminations raciales ont entraîné l'éveil d'une nouvelle conscience de la dignité de ceux qui sont en marge. La contribution de la Doctrine sociale de l'Église, depuis la révolution industrielle, a en soi également cette racine populaire qu'il ne faut pas oublier : sa relecture de la Révélation chrétienne dans les circonstances sociales modernes, professionnelles, économiques et culturelles modernes serait inimaginable sans les laïcs chrétiens confrontés aux défis de leur temps. À leurs côtés, travaillent des religieux et religieuses témoins d'une Église qui sort des sentiers battus. Le changement d'époque auquel nous sommes confrontés rend aujourd'hui encore plus nécessaire l'interaction continue entre les baptisés et le Magistère, entre les citoyens et les experts, entre le peuple et les institutions. En particulier, il faut reconnaître à nouveau que la réalité se voit mieux à partir des marges et que les pauvres sont dotés d'une intelligence particulière, indispensable à l'Église et à l'humanité.
83. Le Magistère des 150 dernières années offre une véritable mine d'enseignements concernant les pauvres. Les Évêques de Rome se sont ainsi faits des porte-paroles de nouvelles prises de conscience passées au crible du discernement ecclésial. Par exemple, dans la Lettre encyclique *Rerum novarum* (15 mai 1891), Léon XIII aborda la question du travail en dénonçant la situation intolérable de nombreux ouvriers de l'industrie et proposant l'instauration d'un ordre social juste. D'autres Pontifes se sont exprimés dans ce sens. Saint Jean XXIII, dans la Lettre encyclique *Mater et Magistra* (1961), se fit le promoteur d'une justice à dimension mondiale: les pays riches ne peuvent rester indifférents face aux pays opprimés par la faim et la

misère; ils sont appelés à les secourir généreusement avec tous leurs biens.

84. Le Concile Vatican II représente une étape fondamentale dans le discernement ecclésial sur les pauvres à la lumière de la Révélation. Bien que cette attention ait été marginale dans les documents préparatoires, un mois avant l'ouverture du Concile, dans le message radiophonique du 11 septembre 1962, saint Jean XXIII attira l'attention sur ce thème avec des mots inoubliables : « L'Église se présente telle qu'elle est et telle qu'elle veut être, comme l'Église de tous et en particulier l'Église des pauvres ». [76] Ce fut ensuite le grand travail d'évêques, de théologiens et d'experts soucieux du renouveau de l'Église – avec le soutien du même saint Jean XXIII – que de réorienter le Concile. La nature christocentrique, donc doctrinale et non seulement sociale, d'une telle effervescence est fondamentale. De nombreux pères conciliaires ont en effet favorisé le renforcement de la conscience, bien exprimé par le Cardinal Lercaro dans son intervention mémorable du 6 décembre 1962, que « le mystère du Christ dans l'Église a toujours été et est encore aujourd'hui, mais de manière particulière, le mystère du Christ dans les pauvres » [77] et qu' « il ne s'agit pas d'un thème quelconque, mais en un certain sens, du seul thème de tout Vatican II ». [78] L'archevêque de Bologne notait en préparant le texte de cette intervention: « C'est l'heure des pauvres, des millions de pauvres qui sont sur toute la terre, c'est l'heure du mystère de l'Église mère des pauvres, c'est l'heure du mystère du Christ surtout dans le pauvre ». [79] S'annonçait ainsi la nécessité d'une nouvelle forme ecclésiale, plus simple et plus sobre, impliquant tout le peuple de Dieu et sa figure historique. Une Église plus semblable à son Seigneur qu'aux puissances mondaines, déterminée à stimuler dans toute l'humanité un engagement concret pour la résolution du grand problème de la pauvreté dans le monde.
85. Saint Paul VI, lors de l'ouverture de la deuxième session du Concile, reprit le thème voulu par son prédécesseur, c'est-à-dire le fait que l'Église regarde avec un intérêt particulier « les pauvres, les nécessiteux, les affligés, les affamés, les souffrants, les prisonniers, c'est-à-dire toute l'humanité qui souffre et qui pleure: celle-ci lui appartient, de droit évangélique ». [80] Lors de l'audience générale du 11 novembre 1964, il souligna que « le pauvre est représentant du Christ » et, rapprochant l'image du Seigneur présente dans les derniers à celle qui se manifeste chez le Pape, il affirma: « La représentation du Christ dans le pauvre est universelle, chaque pauvre reflète le Christ. Celle du Pape est personnelle. [...] Le Pauvre et Pierre peuvent coïncider, ils peuvent être la même personne, revêtue d'une double représentation, celle de la Pauvreté et celle de l'Autorité ». [81] Le lien intrinsèque entre l'Église et les pauvres

- était ainsi exprimé symboliquement avec une clarté inédite.
86. Dans la Constitution pastorale *Gaudium et spes*, actualisant l'héritage des Pères de l'Église, le Concile réaffirme avec force la destination universelle des biens de la terre et la fonction sociale de la propriété qui en découle: « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous [...]. C'est pourquoi l'homme, dans l'usage qu'il en fait, ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi comme communes: en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres. D'ailleurs, tous les hommes ont le droit d'avoir une part suffisante de biens pour eux-mêmes et leur famille. [...] Celui qui se trouve dans l'extrême nécessité a le droit de se procurer l'indispensable à partir des richesses d'autrui. [...] De par sa nature même, la propriété privée a aussi un caractère social, fondé dans la loi de commune destination des biens. Là où ce caractère social n'est pas respecté, la propriété peut devenir une occasion fréquente de convoitises et de graves désordres ». [82] Cette conviction est reprise par saint Paul VI dans l'encyclique *Populorum progressio*, où nous lisons que « nul n'est fondé à réservier à son usage exclusif ce qui passe son besoin, quand les autres manquent du nécessaire ». [83] Dans son discours aux Nations Unies, le Pape Montini se présenta comme l'avocat des peuples pauvres [84] exhortant la communauté internationale à construire un monde solidaire.
87. Avec saint Jean-Paul II, la relation préférentielle de l'Église pour les pauvres s'est consolidée, du moins sur le plan doctrinal. Son magistère a en effet reconnu que l'option pour les pauvres est une « forme spéciale de primauté dans l'exercice de la charité chrétienne, dont toute la tradition de l'Église témoigne ». [85] Dans l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, il écrit également qu'aujourd'hui, étant donné la dimension mondiale prise par la question sociale, « cet amour préférentiel, de même que les décisions qu'il nous inspire, ne peut pas ne pas embrasser les multitudes immenses des affamés, des mendians, des sans-abri, des personnes sans assistance médicale et, par-dessus tout, sans espérance d'un avenir meilleur: on ne peut pas ne pas prendre acte de l'existence de ces réalités. Les ignorer reviendrait à s'identifier au «riche bon vivant» qui feignait de ne pas connaître Lazare le mendiant gisant près de sa porte (cf. *Lc 16, 19-31*) ». [86] Son enseignement sur le travail prend toute son importance lorsque nous voulons réfléchir au rôle actif des pauvres dans le renouveau de l'Église et de la société, en laissant derrière nous le paternalisme de la simple assistance à leurs besoins immédiats. Dans l'encyclique *Laborem exercens*, il affirme que « le travail humain est une clé, et probablement la clé essentielle, de toute la question sociale ». [87]
88. Face aux multiples crises qui ont marqué le début du troisième millénaire, la lecture de Benoît XVI devient plus nettement politique. Ainsi, dans la lettre encyclique *Caritas in veritate*, il affirme que « l'on aime d'autant plus efficacement le prochain que l'on travaille davantage en faveur du bien commun qui répond également à ses besoins réels ». [88] Il observe de plus que « la faim ne dépend pas tant d'une carence de ressources matérielles, que d'une carence de ressources sociales, la plus importante d'entre elles étant de nature institutionnelle. Il manque en effet un ensemble d'institutions économiques qui soit en mesure aussi bien de garantir un accès à la nourriture et à l'eau, régulier et adapté du point de vue nutritionnel, que de faire face aux nécessités liées aux besoins primaires et aux urgences des véritables crises alimentaires, provoquées par des causes naturelles ou par l'irresponsabilité politique nationale ou internationale ». [89]
89. Le Pape François a reconnu combien, outre le magistère des évêques de Rome au cours des dernières décennies, les prises de position des Conférences Épiscopales nationales et régionales se sont multipliées. Il a pu constater personnellement, par exemple, l'engagement particulier de l'épiscopat latino-américain dans la réflexion sur la relation de l'Église avec les pauvres. Après le Concile, dans presque tous les pays d'Amérique latine, on a ressenti une forte identification de l'Église avec les pauvres ainsi qu'une participation active à leur rédemption. C'était le cœur même de l'Église qui s'émouait devant tant de pauvres frappés par le chômage, le sous-emploi, les salaires de misère, et contraints de vivre dans des conditions misérables. Le martyre de saint Oscar Romero, archevêque de San Salvador, a été à la fois un témoignage et une vigoureuse exhortation pour l'Église. Il ressentait comme bien le drame de la grande majorité de ses fidèles et les plaça au centre de son choix pastoral. Les Conférences de l'Épiscopat latino-américain à Medellín, Puebla, Saint-Domingue et Aparecida constituent également des étapes importantes pour l'Église tout entière. Moi-même, qui ai été missionnaire au Pérou pendant de longues années, je dois beaucoup à ce cheminement de discernement ecclésial, que le Pape François a su habilement relier à celui des autres Églises particulières, notamment celles du Sud global. Je voudrais maintenant reprendre deux thèmes spécifiques de ce magistère épiscopal.
- Des Structures de péché qui créent pauvreté et inégalités extrêmes**
90. À Medellín, les évêques se sont prononcés en faveur de l'option préférentielle pour les pauvres:

- « Le Christ, notre Sauveur, n'a pas seulement aimé les pauvres. Bien plus, «étant riche, il s'est fait pauvre», il a vécu dans la pauvreté, il a centré sa mission sur l'annonce de leur libération et il a fondé son Église comme signe de cette pauvreté parmi les hommes. [...] La pauvreté de tant de frères demande justice, solidarité, témoignage, engagement, effort et dépassement pour que s'accomplisse pleinement la mission salvifique confiée par le Christ ». [90] Les évêques affirment avec force que l'Église, pour être pleinement fidèle à sa vocation, doit non seulement partager la condition des pauvres, mais aussi se mettre à leurs côtés et s'engager activement pour leur promotion intégrale. Face à l'aggravation de la misère en Amérique latine, la Conférence de Puebla confirma les décisions de Medellín en vue d'une option franche et prophétique en faveur des pauvres et qualifia les structures d'injustice de «péché social».
91. La charité est une force qui change la réalité, une authentique puissance historique de changement. C'est à cette source que doit puiser tout engagement visant à « résoudre les causes structurelles de la pauvreté » [91] et à le mettre en œuvre de toute urgence. Je souhaite donc « que s'accroisse le nombre d'hommes politiques capables d'entrer dans un authentique dialogue qui s'oriente efficacement pour soigner les racines profondes, et non l'apparence, des maux de notre monde » [92], car « il s'agit d'écouter le cri de peuples entiers, des peuples les plus pauvres de la terre ». [93]
92. Il est donc nécessaire de continuer à dénoncer la «dictature d'une économie qui tue» et de reconnaître qu'« alors que les gains d'un petit nombre s'accroissent exponentiellement, ceux de la majorité se situent d'une façon toujours plus éloignée du bien-être de cette minorité heureuse. Ce déséquilibre procède d'idéologies qui défendent l'autonomie absolue des marchés et la spéculation financière. Par conséquent, ils nient le droit de contrôle des États chargés de veiller à la préservation du bien commun. Une nouvelle tyrannie invisible s'instaure, parfois virtuelle, qui impose ses lois et ses règles de façon unilatérale et implacable ». [94] Bien qu'il existe différentes théories qui tentent de justifier l'état actuel des choses ou d'expliquer que la rationalité économique exige que nous attendions que les forces invisibles du marché résolvent tout, la dignité de toute personne humaine doit être respectée maintenant, pas demain, et la situation de misère de tant de personnes à qui cette dignité est refusée doit être un rappel constant à notre conscience.
93. Dans l'encyclique *Dilexit nos*, le Pape François a rappelé que le péché social prend forme comme «structure de péché» dans la société, qui « est souvent ancrée dans une mentalité dominante qui considère normal ou rationnel ce qui n'est rien d'autre que de l'égoïsme et de l'indifférence.
94. Nous devons nous engager davantage à résoudre les causes structurelles de la pauvreté. C'est une urgence qui « ne peut attendre, non seulement en raison d'une exigence pragmatique d'obtenir des résultats et de mettre en ordre la société, mais pour la guérir d'une maladie qui la rend fragile et indigne, et qui ne fera que la conduire à de nouvelles crises. Les plans d'assistance qui font face à certaines urgences devraient être considérés seulement comme des réponses provisoires ». [97] Le manque d'équité « est la racine des maux de la société ». [98] En effet, « on s'aperçoit bien des fois que, de fait, les droits humains ne sont pas les mêmes pour tout le monde ». [99]
95. Il arrive que « dans le modèle actuel de «succès» et de «droit privé», il ne semble pas que cela ait un sens de s'investir afin que ceux qui restent en arrière, les faibles ou les moins pourvus, puissent se faire un chemin dans la vie ». [100] La question qui revient est toujours la même : les moins pourvus ne sont-ils pas des personnes humaines ? Les faibles n'ont-ils pas la même dignité que nous ? Ceux qui sont nés avec moins de possibilités ont-ils moins de valeur en tant qu'êtres humains, doivent-ils se contenter de survivre ? La réponse que nous apportons à ces questions détermine la valeur de nos sociétés et donc notre avenir. Soit nous reconquérons notre dignité morale et spirituelle, soit nous tombons dans un puits d'immondices. Si nous ne nous arrêtons pas pour prendre les choses au sérieux, nous continuerons, de manière explicite ou dissimulée, à « légitimer le modèle de distribution actuel où une minorité se croit le droit de consommer dans une proportion qu'il serait impossible de généraliser, parce que la planète ne pourrait même pas contenir les déchets d'une telle consommation ». [101]
96. Parmi les questions structurelles que l'on ne peut imaginer résoudre d'en haut et qui doivent être prises en compte au plus vite, il y a celle des lieux, des espaces, des maisons, des villes où vivent et
- Ce phénomène peut être défini comme une aliénation sociale ». [95] Il devient normal d'ignorer les pauvres et de vivre comme s'ils n'existaient pas. Le choix semble raisonnable d'organiser l'économie en demandant des sacrifices au peuple pour atteindre certains objectifs qui concernent les puissants. Pendant ce temps, seules les «miettes» qui tomberont sont promises aux pauvres jusqu'à ce qu'une nouvelle crise mondiale les ramène à leur situation antérieure. C'est une véritable aliénation qui conduit à ne trouver que des excuses théoriques et à ne pas chercher à résoudre aujourd'hui les problèmes concrets de ceux qui souffrent. Saint Jean-Paul II le disait déjà: « Une société est aliénée quand, dans les formes de son organisation sociale, de la production et de la consommation, elle rend plus difficile la réalisation de ce don et la constitution de cette solidarité entre les hommes ». [96]

- marchent les pauvres. Nous le savons : « Comme elles sont belles les villes qui dépassent la méfiance malsaine et intègrent ceux qui sont différents, et qui font de cette intégration un nouveau facteur de développement ! Comme elles sont belles les villes qui, même dans leur architecture, sont remplies d'espaces qui regroupent, mettent en relation et favorisent la reconnaissance de l'autre ». [102] En même temps, « nous ne pouvons pas ne pas prendre en considération les effets de la dégradation de l'environnement, du modèle actuel de développement et de la culture du déchet, sur la vie des personnes ». [103] En effet, « la détérioration de l'environnement et celle de la société affectent d'une manière spéciale les plus faibles de la planète ». [104]
97. Il incombe donc à tous les membres du Peuple de Dieu de faire entendre, même de différentes manières, une voix qui réveille, qui dénonce, qui s'expose même au risque de passer pour des «idiots». Les structures d'injustice doivent être reconnues et détruites par la force du bien, par un changement de mentalités, mais aussi, avec l'aide des sciences et de la technique, par le développement de politiques efficaces pour la transformation de la société. Il faut toujours se rappeler que la proposition de l'Évangile n'est pas seulement celle d'une relation individuelle et intime avec le Seigneur. La proposition est plus large : « elle est le Royaume de Dieu (cf. *Lc* 4, 43) ; il s'agit d'aimer Dieu qui règne dans le monde. Dans la mesure où il réussira à régner parmi nous, la vie sociale sera un espace de fraternité, de justice, de paix, de dignité pour tous. Donc, aussi bien l'annonce que l'expérience chrétienne tendent à provoquer des conséquences sociales. Cherchons son Royaume ». [105]
98. Enfin, un document qui, au départ, n'a pas été bien accueilli par tous, nous offre une réflexion toujours d'actualité : « Aux défenseurs de «l'orthodoxie», on adresse parfois le reproche de passivité, d'indulgence ou de complicité coupables à l'égard de situations d'injustice intolérables et de régimes politiques qui entretiennent ces situations. La conversion spirituelle, l'intensité de l'amour de Dieu et du prochain, le zèle pour la justice et pour la paix, le sens évangélique des pauvres et de la pauvreté, sont requis de tous, et tout spécialement des pasteurs et des responsables. Le souci de la pureté de la foi ne va pas sans le souci d'apporter, par une vie théologale intégrale, la réponse d'un témoignage efficace de service du prochain, et tout particulièrement du pauvre et de l'opprimé ». [106]
- Les pauvres comme sujets**
99. Un don fondamental pour le cheminement de l'Église universelle est représenté par le document de la Conférence d'Aparecida, dans lequel les évêques latino-américains ont expliqué que le choix préférentiel de l'Église pour les pauvres « est inscrit dans la foi christologique en ce Dieu qui s'est fait pauvre pour nous, pour nous enrichir de sa pauvreté ». [107] Le document replace la mission dans le contexte actuel d'un monde globalisé marqué par de nouveaux déséquilibres dramatiques, [108] et les évêques écrivent dans le message final: « Les disparités criantes entre riches et pauvres nous invitent à travailler davantage à être des disciples qui sachent dresser pour tous la table de la vie, la table de tous les fils et filles du Père, une table ouverte, accueillante, où il ne manque personne. C'est pourquoi nous réaffirmons notre option préférentielle et évangélique en faveur des pauvres ». [109]
100. Dans le même temps, le document, approfondissant un thème déjà présent dans les Conférences précédentes de l'épiscopat latino-américain, insiste sur la nécessité de considérer les communautés marginalisées comme des sujets capables de créer leur propre culture, plutôt que comme des objets de bienfaisance. Cela implique que ces communautés ont le droit de vivre l'Évangile, de célébrer et de communiquer la foi selon les valeurs présentes dans leurs cultures. L'expérience de la pauvreté leur donne la capacité de reconnaître des aspects de la réalité que d'autres ne réussissent pas à voir, et c'est pourquoi la société a besoin de les écouter. Il en va de même pour l'Église qui doit évaluer positivement leur manière «populaire» de vivre la foi. Un beau texte du document final d'Aparecida nous aide à réfléchir sur ce point afin de trouver la bonne attitude : « C'est seulement la fréquentation des pauvres qui fait que nous devenons leurs amis, qui nous permet d'apprécier profondément leurs valeurs d'aujourd'hui, leurs légitimes désirs et leur manière propre de vivre la foi. [...] Jour après jour, les pauvres seront sujets de l'évangélisation et de la promotion humaine intégrale: car ils éduquent leurs enfants dans la foi, ils vivent une constante solidarité entre parents et voisins, ils cherchent Dieu continuellement et donnent vie à la marche de l'Église. À la lumière de l'Évangile, nous reconnaissons leur immense dignité et leur valeur sacrée aux yeux du Christ, lui qui fut pauvre comme eux et exclu comme eux. À partir de cette expérience croyante, nous partagerons avec eux la défense de leurs droits ». [110]
101. Tout cela implique la présence d'un aspect dans l'option pour les pauvres que nous devons constamment garder à l'esprit : cette option exige en effet de nous « une attention à l'autre [...]. Cette attention aimante est le début d'une véritable préoccupation pour sa personne, à partir de laquelle je désire chercher effectivement son bien. Cela implique de valoriser le pauvre dans sa bonté propre, avec sa manière d'être, avec sa culture, avec sa façon de vivre la foi. Le véritable amour est toujours contemplatif, il nous permet de servir l'autre non par nécessité ni par vanité, mais parce qu'il est beau, au-delà de ses apparences. [...] C'est seulement

à partir de cette proximité réelle et cordiale que nous pouvons les accompagner comme il convient sur leur chemin de libération ». [111] C'est pourquoi j'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui ont choisi de vivre parmi les pauvres: ceux qui ne se contentent pas de leur rendre visite de temps en temps, mais qui vivent avec eux et comme eux. C'est une option qui doit trouver sa place parmi les formes les plus élevées de la vie évangélique.

102. Dans cette perspective, il apparaît clairement qu' « il est nécessaire que tous nous nous laissons évangéliser » [112] par les pauvres, et que nous reconnaissions tous « la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux ». [113] Ayant grandi dans une extrême précarité, apprenant à survivre dans les conditions les plus défavorables, faisant confiance à Dieu avec la certitude que personne d'autre ne les prend au sérieux, s'aidant mutuellement dans les moments les plus sombres, les pauvres ont appris beaucoup de choses qu'ils gardent dans le mystère de leur cœur. Ceux d'entre nous qui n'ont pas connu les expériences similaires d'une vie vécue à la limite ont certainement beaucoup à recevoir de cette source de sagesse qu'est l'expérience des pauvres. Ce n'est qu'en mettant en relation nos plaintes avec leurs souffrances et leurs privations que nous pouvons recevoir une réprimande qui nous invite à simplifier notre vie.

Cinquième Chapitre Un défi permanent

le siècle de la Doctrine Sociale de l'Église

103. J'ai voulu rappeler cette histoire bimillénaire d'attention ecclésiale envers les pauvres et avec les pauvres pour montrer qu'elle fait partie intégrante du cheminement ininterrompu de l'Église. Le souci des pauvres fait partie de la grande Tradition de l'Église comme un phare lumineux qui, à partir de l'Évangile, a éclairé les cœurs et les pas des chrétiens de tous les temps. C'est pourquoi nous devons sentir l'urgence d'inviter chacun à entrer dans ce fleuve de lumière et de vie qui jaillit de la reconnaissance du Christ dans le visage des nécessiteux et des souffrants. L'amour des pauvres est un élément essentiel de l'histoire de Dieu avec nous et, du cœur même de l'Église, il jaillit comme un appel continu aux cœurs des croyants, aussi bien des communautés que des fidèles individuels. En tant que Corps du Christ, l'Église ressent comme sa «chair» propre la vie des pauvres, lesquels sont une partie privilégiée du peuple en marche. C'est pourquoi l'amour des pauvres – quelle que soit la forme sous laquelle se manifeste cette pauvreté – est la garantie évangélique d'une Église fidèle au cœur de Dieu. En effet, tout renouveau ecclésial a toujours eu

parmi ses priorités cette attention préférentielle envers les pauvres, une attention qui se distingue, aussi bien dans ses motivations que dans son style, de l'activité de n'importe quelle autre organisation humanitaire.

104. Le chrétien ne peut pas considérer les pauvres seulement comme un problème social : ils sont une «question de famille» ; ils sont «des nôtres». La relation avec eux ne peut pas être réduite à une activité ou à une fonction de l'Église. Comme l'enseigne la Conférence d'Aparecida : « On demande de consacrer du temps aux pauvres, de leur prêter une aimable attention, de les écouter avec intérêt, de les accompagner dans les moments plus difficiles ; de les choisir eux, pour partager des heures, des semaines ou des années de notre vie, en cherchant, à partir d'eux, à transformer leur situation. Nous ne pouvons oublier que Jésus lui-même l'a proposé, dans sa manière d'agir et de parler ». [114]

De nouveau le bon Samaritain

105. La culture dominante au début de ce millénaire pousse à abandonner les pauvres à leur sort, à ne pas les considérer dignes d'attention et encore moins de reconnaissance. Dans l'encyclique *Fratelli tutti*, le Pape François nous a invités à réfléchir sur la parabole du bon Samaritain (cf. *Lc 10, 25-37*), précisément pour approfondir ce point. Dans la parabole, en effet, nous voyons que, face à cet homme blessé et abandonné sur le bord de la route, ceux qui passent ont des attitudes différentes. Seul le bon Samaritain s'occupe de lui. Alors revient la question qui interpelle chacun personnellement : « À qui t'identifies-tu ? Cette question est crue, directe et capitale. Parmi ces personnes à qui ressembles-tu ? Nous devons reconnaître la tentation qui nous guette de nous désintéresser des autres, surtout des plus faibles. Disons-le, nous avons progressé sur plusieurs plans, mais nous sommes analphabètes en ce qui concerne l'accompagnement, l'assistance et le soutien aux plus fragiles et aux plus faibles de nos sociétés développées. Nous sommes habitués à regarder ailleurs, à passer outre, à ignorer les situations jusqu'à ce qu'elles nous touchent directement ». [115]

106. Et cela nous fait beaucoup de bien de découvrir que cette scène du bon Samaritain se répète encore aujourd'hui. Rappelons-nous une situation actuelle : « Quand je rencontre une personne dormant exposée aux intempéries, dans une nuit froide, je peux considérer que ce tas est un imprévu qui m'arrête, un délinquant désœuvré, un obstacle sur mon chemin, un aiguillon gênant pour ma conscience, un problème que doivent résoudre les hommes politiques, et peut-être même un déchet qui pollue l'espace public. Ou bien je peux réagir à partir de la foi et de la charité, et reconnaître en elle un être humain doté de la même dignité que

moi, une créature infiniment aimée par le Père, une image de Dieu, un frère racheté par Jésus-Christ. C'est cela être chrétien ! Est-il possible de comprendre la sainteté en dehors de cette reconnaissance vivante de la dignité de tout être humain ? ». [116] Que fit le bon Samaritain ?

107. La question est urgente car elle nous aide à prendre conscience d'une grave lacune dans nos sociétés et même dans nos communautés chrétiennes. Le fait est que de nombreuses formes d'indifférence que nous constatons aujourd'hui sont « des signes d'un mode de vie répandu qui se manifeste de diverses manières, peut-être plus subtiles. De plus, comme nous sommes tous obnubilés par nos propres besoins, voir quelqu'un souffrir nous dérange, nous perturbe, parce que nous ne voulons pas perdre notre temps à régler les problèmes d'autrui. Ce sont les symptômes d'une société qui est malade parce qu'elle cherche à se construire en tournant le dos à la souffrance. Mieux vaut ne pas tomber dans cette misère. Regardons le modèle du bon Samaritain ». [117] Les derniers mots de la parabole évangélique – « va, toi aussi, fais de même » (Lc 10, 37) – sont un commandement qu'un chrétien doit entendre résonner chaque jour dans son cœur.

Un défi incontournable pour l'Église d'aujourd'hui

108. À une époque particulièrement difficile pour l'Église de Rome, alors que les institutions impériales s'effondraient sous la pression des barbares, le Pape saint Grégoire le Grand avertissait ainsi ses fidèles : « Chaque jour, si nous cherchons bien, nous trouvons Lazare ; chaque jour nous voyons Lazare, même sans le chercher. Voici que les pauvres se présentent à nous ; importuns ils nous prient, eux qui seront un jour nos intercesseurs. [...] Ne perdez donc pas le temps de la miséricorde, ne négligez pas les remèdes que vous avez reçus ». [118] Il défiait courageusement les préjugés répandus à l'égard des pauvres, qui les considéraient comme responsables de leur propre misère : « Quand vous voyez des pauvres accomplir des actes répréhensibles, ne les méprisez pas et ne désespérez pas, car peut être le feu de la pauvreté purifie-t-il en eux les traces laissées par une très légère malice ». [119] Il n'est pas rare que le bien-être nous rende aveugles, au point de penser que notre bonheur ne peut se réaliser que si nous parvenons à nous passer des autres. En cela, les pauvres peuvent être pour nous comme des maîtres silencieux, ramenant notre orgueil et notre arrogance à une juste humilité.

109. S'il est vrai que les pauvres sont soutenus par ceux qui ont des moyens économiques, on peut également affirmer avec certitude l'inverse. C'est une expérience surprenante attestée par la tradition chrétienne et qui devient un véritable tournant dans notre vie personnelle, quand nous nous rendons compte que ce sont précisément

les pauvres qui nous évangélisent. De quelle manière ? Dans le silence de leur condition, ceux-ci nous confrontent à notre faiblesse. La personne âgée, par exemple, de par la fragilité de son corps, nous rappelle notre vulnérabilité, même si nous essayons de la cacher derrière le bien-être ou les apparences. De plus, les pauvres nous font réfléchir sur l'inconsistance de cet orgueil agressif avec lequel nous affrontons souvent les difficultés de la vie. En substance, ils révèlent notre précarité et la vacuité d'une vie en apparence protégée et sûre. À ce propos, écoutons à nouveau saint Grégoire le Grand : « Que personne ne s'estime donc en sécurité en disant : « je ne prends pas le bien d'autrui, je jouis de biens reçus licitement », puisque ce riche n'a pas été puni pour avoir pris le bien d'autrui, mais parce qu'ayant reçu des biens, il s'est oublié lui-même de façon coupable. Ce qui l'a livré à l'enfer c'est aussi le fait qu'il n'a éprouvé aucune crainte dans son opulence, qu'il a fait servir les dons reçus à son orgueil, qu'il a ignoré la tendresse et la compassion ». [120]

110. Pour nous chrétiens, la question des pauvres nous ramène à l'essentiel de notre foi. L'option préférentielle pour les pauvres, c'est-à-dire l'amour de l'Église envers eux, comme l'enseignait saint Jean-Paul II, « est capitale et fait partie de sa tradition constante, la pousse à se tourner vers le monde dans lequel, malgré le progrès technique et économique, la pauvreté menace de prendre des proportions gigantesques ». [121] La réalité est que, pour les chrétiens, les pauvres ne sont pas une catégorie sociologique, mais la chair même du Christ. En effet, il ne suffit pas d'énoncer de manière générale la doctrine de l'incarnation de Dieu. Pour entrer véritablement dans ce mystère, il faut préciser que le Seigneur s'est fait chair, qu'il a faim, qu'il a soif, qu'il est malade et emprisonné. « Une Église pauvre pour les pauvres commence par aller vers la chair du Christ. Si nous allons vers la chair du Christ, nous commençons à comprendre quelque chose, à comprendre ce qu'est cette pauvreté, la pauvreté du Seigneur. Et cela n'est pas facile ». [122]

111. Le cœur de l'Église, de par sa nature même, est solidaire avec ceux qui sont pauvres, exclus et marginalisés, ceux qui sont considérés comme des « rebuts » de la société. Les pauvres sont au centre même de l'Église, car c'est de « notre foi au Christ qui s'est fait pauvre, et toujours proche des pauvres et des exclus, [que] découle la préoccupation pour le développement intégral des plus abandonnés de la société ». [123] Il y a au cœur de chacun des fidèles « l'exigence d'écouter ce cri [qui] vient de l'œuvre libératrice de la grâce elle-même en chacun de nous ; il ne s'agit donc pas d'une mission réservée seulement à quelques-uns ». [124]

112. On constate parfois dans certains mouvements ou groupes chrétiens un manque, voire une ab-

sence, d'engagement pour le bien commun de la société et, en particulier, pour la défense et la promotion des plus faibles et des plus défavorisés. Il convient de rappeler que la religion, en particulier la religion chrétienne, ne peut se limiter à la sphère privée comme si elle n'avait pas à se préoccuper des problèmes touchant la société civile et les événements qui intéressent les citoyens. [125]

113. En réalité, « toute communauté d'Église, dans la mesure où elle prétend rester tranquille sans se préoccuper de manière créative et sans coopérer avec efficacité pour que les pauvres vivent avec dignité et pour l'intégration de tous, court le risque de se désagréger, même si elle s'occupe de thèmes sociaux ou de critique aux gouvernements. Elle finira par être facilement dominée par la mondanité spirituelle, dissimulée sous des pratiques religieuses, avec des réunions infécondes et des discours vides ». [126]

114. Nous ne parlons pas seulement de l'assistance et du nécessaire combat pour la justice. Les croyants doivent rendre compte d'une autre forme d'incohérence à l'égard des pauvres. En vérité, « la pire discrimination dont souffrent les pauvres est le manque d'attention spirituelle [...]. L'option préférentielle pour les pauvres doit se traduire principalement par une attention religieuse préférentielle et prioritaire ». [127] Or cette attention spirituelle aux pauvres est remise en question par certains préjugés, y compris chez les chrétiens, parce que nous nous sentons plus à l'aise sans les pauvres. Certains continuent à dire : « Notre tâche est de prier et d'enseigner la vraie doctrine ». Mais, en dissociant cet aspect religieux de la promotion intégrale, ils ajoutent que seul le gouvernement devrait s'occuper d'eux, ou qu'il vaudrait mieux les laisser dans la misère, en leur apprenant plutôt à travailler. Quelques fois, on adopte des critères pseudo-scientifiques pour affirmer que la liberté du marché conduira spontanément à la solution du problème de la pauvreté. Ou même on choisit une pastorale des soi-disant *élites*, en soutenant qu'au lieu de perdre son temps avec les pauvres, il vaut mieux prendre soin des riches, des puissants et des professionnels afin qu'à travers eux l'on puisse parvenir à des solutions plus efficaces. Il est facile de saisir la mondanité qui se cache derrière ces opinions : elles nous conduisent à regarder la réalité au moyen de critères superficiels et dépourvus de toute lumière surnaturelle, en privilégiant des fréquentations qui nous rassurent et en recherchant des priviléges qui nous arrangeent.

Donner, encore aujourd'hui

115. Il convient de dire un dernier mot sur l'aumône, qui n'a pas bonne réputation aujourd'hui, souvent même parmi les croyants. Non seulement elle est rarement pratiquée, mais elle est parfois même méprisée. Je répète d'une part que l'aide la

plus importante à une personne pauvre consiste à l'aider à trouver un bon travail, afin qu'elle puisse gagner sa vie de manière plus conforme à sa dignité en développant ses capacités et en offrant ses efforts personnels. Le fait est que « le manque de travail c'est beaucoup plus que le manque d'une source de revenus pour vivre. Le travail c'est aussi cela, mais il représente beaucoup, beaucoup plus. En travaillant, nous devons davantage des personnes, notre humanité fleurit, les jeunes ne deviennent adultes qu'en travaillant. La Doctrine sociale de l'Église a toujours considéré le travail humain comme une participation à la création qui continue chaque jour, également grâce aux mains, à l'esprit et au cœur des travailleurs ». [128] D'autre part, si cette possibilité concrète n'existe pas encore, nous ne devons pas courir le risque de laisser une personne abandonnée à son sort, sans ce qui est indispensable pour vivre dignement. Et donc, l'aumône reste, entre-temps, un moment nécessaire de contact, de rencontre et d'identification à la condition d'autrui.

116. Il est évident, pour ceux qui aiment vraiment, que l'aumône ne dégage pas les autorités compétentes de leurs responsabilités, ni n'élimine l'engagement organisationnel des institutions, ni ne remplace la lutte légitime pour la justice. Mais elle invite au moins à s'arrêter et à regarder la personne pauvre en face, à la toucher et à partager avec elle quelque chose de soi-même. En tout état de cause, l'aumône, même modeste, apporte un peu de pietas dans une vie sociale où chacun court après son intérêt personnel. Le Livre des Proverbes dit : « L'homme bienveillant sera bénit, car il donne de son pain au pauvre » (Pr 22, 9).

117. Tant l'Ancien que le Nouveau Testament contiennent de véritables hymnes à l'aumône : « Sois indulgent pour les malheureux, ne leur fais pas attendre tes aumônes. [...] Serre tes aumônes dans tes greniers, elles te délivreront de tout malheur » (Sir 29, 8.12). Et Jésus reprend cet enseignement :

« Vendez vos biens et donnez-les en aumône ; faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor inépuisable dans les cieux » (Lc 12, 33).

118. On attribue à saint Jean Chrysostome l'expression: « L'aumône est l'aile de la prière. Si donc tu ne donnes pas une aile à ta prière, elle ne vole pas ». [129] Et saint Grégoire de Nazianze concluait l'un de ses célèbres discours par ces mots : « Si donc vous m'écoutez, serviteurs du Christ, frères et cohéritiers, pendant qu'il en est encore temps, visitons le Christ, soignons le Christ, nourrissons le Christ, habillons le Christ, accueillons le Christ, honorons le Christ, non seulement avec une table, comme certains, avec des onguents, comme Marie, avec un tombeau, comme Joseph d'Arimathie, par des rites funéraires, comme Nicodème, qui n'aimait le Christ qu'à moitié, par l'or, l'encens et la myrrhe,

comme les mages, mais puisque le Maître de tout veut la miséricorde et non le sacrifice [...], offrons-la-lui dans les pauvres, afin qu'à notre départ d'ici, ils nous accueillent dans les tentes éternelles ». [130]

venir boire l'eau du Sauveur, ce qui signifie que, si le Christ suspendu à la croix a été la rédemption et le salut des hommes, l'Ordre a pris cette rédemption et veut la distribuer aux pauvres et sauver et libérer les prisonniers ».

119. L'amour et les convictions les plus profondes doivent être nourris, et cela se fait par des gestes. Rester dans le monde des idées et des discussions, sans gestes personnels, fréquents et sincères, sera la ruine de nos rêves les plus précieux. Pour cette simple raison, en tant que chrétiens, ne renonçons pas à l'aumône. Un geste qui peut être fait de différentes manières, et que nous pouvons essayer de faire de la manière la plus efficace possible, mais nous devons le faire. Et il vaudra toujours mieux faire quelque chose que ne rien faire. Dans tous les cas, cela touchera notre cœur. Ce ne sera pas la solution à la pauvreté dans le monde, qui doit être recherchée avec intelligence, lutte et engagement social. Mais nous avons besoin de nous

exercer à l'aumône pour toucher la chair soufrante des pauvres.

120. L'amour chrétien brise toutes les barrières, rapproche ceux qui sont éloignés, unit les étrangers, rend familiers les ennemis, franchit des abîmes humainement insurmontables, pénètre dans les replis les plus cachés de la société. De par sa nature, l'amour chrétien est prophétique, il accomplit même des miracles, il n'a pas de limites : il est pour l'impossible. L'amour est avant tout une façon de concevoir la vie, une façon de la vivre. Eh bien, une Église qui ne met pas de limites à l'amour, qui ne connaît pas d'ennemis à combattre, mais seulement des hommes et des femmes à aimer, est l'Église dont le monde a besoin aujourd'hui.

121. Que ce soit par votre travail, votre lutte pour changer les structures sociales injustes, ou encore par ce geste d'aide simple, très personnel et proche, il sera possible pour ce pauvre de sentir que les paroles de Jésus s'adressent à lui : « Je t'ai aimé » (Ap 3, 9).

Fait à Rome, près de Saint-Pierre, le 4 octobre, mémoire de Saint François d'Assise, de l'année 2025, la première de mon Pontificat.

LÉON PP. XIV

- [1] François, Lett. enc. Dilexit nos (24 octobre 2024), n. 170: AAS 116 (2024), 1422.
- [2] Ibid., n. 171: AAS 116 (2024), 1422-1423.
- [3] Id., Exhort. ap. Gaudete et exsultate (19 mars 2018), 96: AAS 110 (2018), 1137.
- [4] François, Rencontre avec les représentants des media (16 mars 2013): AAS 105 (2013), 381.
- [5] J. Bergoglio – A. Skorka, *Sobre el cielo y la tierra*, Buenos Aires 2013, 214.
- [6] S. Paul VI, Homélie de la Messe de la dernière session publique du Concile œcuménique Vatican II (7 décembre 1965): AAS 58 (1966), 55-56.
- [7] Cf. François, Exhort. ap. Evangelii gaudium (24 novembre 2013), 187: AAS 105 (2013), 1098.
- [8] Ibid., 212: AAS 105 (2013), 1108
- [9] Id., Lett. enc. Fratelli tutti (3 octobre 2020), 23: AAS 112 (2020), 977.
- [10] Ibid., 21: AAS 112 (2020), 976.
- [11] *Conseil des Communautés Européennes, Décision (85/8/CEE) concernant une action communautaire spécifique de lutte contre la pauvreté* (19 décembre 1984), art 1, § 2: *Journal officiel des Communautés Européennes*, N. L 2/24.
- [12] Cf. S. Jean-Paul II, Catéchèse (27 octobre 1999): L'Osservatore Romano, 28 octobre 1999, 4.
- [13] François, Exhort. ap. Evangelii gaudium (24 novembre 2013), 197: AAS 105 (2013), 1102.
- [14] Cf. Id., Message pour la 5^{ème} Journée mondiale des pauvres (13 juin 2021), 3: AAS 113 (2021), 691: « Jésus est non seulement du côté des pauvres, mais partage avec eux le même sort. C'est aussi un enseignement fort pour ses disciples de tous les temps ».
- [15] Id., Exhort. ap. Evangelii gaudium (24 novembre 2013), 186: AAS 105 (2013), 1098.
- [16] Id., Exhort. ap. Gaudete et exsultate (19 mars 2018), 95: AAS 110 (2018), 1137.
- [17] Ibid., 97: AAS 110 (2018), 1137.
- [18] Id., Exhort. ap. Evangelii gaudium (24 novembre 2013), 194: AAS 105 (2013), 1101.
- [19] François, Rencontre avec les représentants des médias (16 mars 2013): AAS 105 (2013), 381.
- [20] Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. Lumen Gentium, 8.
- [21] François, Exhort. ap. Evangelii Gaudium (24 novembre 2013), 48: AAS 105 (2013), 1040.
- [22] Dans ce chapitre, nous proposons quelques exemples de sainteté qui ne prétendent pas être exhaustifs mais qui illustrent plutôt cette attention aux pauvres qui a toujours caractérisé la présence de l'Église dans le monde. Une réflexion approfondie sur l'histoire de cette attention aux plus démunis se trouve dans le livre de V. Paglia, *Storia della povertà*, Milan 2014.

- [23] Cf. S. Ambroise, *De officiis ministrorum I*, chap. 41, 205-206: CCSL 15, Turnhout 2000, 76-77; II, chap. 28, 140-143: CCSL 15, 148-149.
- [24] *Ibid.*, II, chap. 28, 140 : PL 16, 149.
- [25] *Ibid.*
- [26] *Ibid.*, II, chap. 28, 142 : PL 16, 150.
- [27] S. Ignace d'Antioche, *Epistula ad Smyrnaeos*, 6, 2: SCh 10bis, Paris 2007, 136-138.
- [28] S. Polycarpe, *Epistula ad Philippenses*, 6, 1: SCh 10bis, 186.
- [29] S. Justin, *Apologia prima*, 67, 6-7: SCh 507, Paris 2006, 310.
- [30] S. Jean Chrysostome, *Homiliae in Matthaeum*, 50, 3: PG 58, Paris 1862, 508.
- [31] *Ibid.*, 50, 4 : PG 58, 509.
- [32] Id., *Homilia in Epistula ad Hebraeos* 11, 3: PG 63, Paris 1862, 94.
- [33] Id., *Homilia II de Lazaro*, 6: PG 48, Paris 1862, 992.
- [34] S. Ambroise, *De Nabuthae*, 12, 53: CSEL 32/2, Prague-Vienne-Leipzig 1897, 498.
- [35] S. Augustin, *Enarrationes in Psalmos*, 125, 12: CSEL 95/3, Vienne 2001, 181.
- [36] Id., *Sermo LXXXVI*, 5: CCSL 41Ab, Turnhout 2019, 411-412.
- [37] Pseudo-Agostino, *Sermo CCCLXXXVIII*, 2: PL 39, Paris 1862, 1700.
- [38] S. Cyprien, *De mortalitate*, 16: CCSL 3A, Turnhout 1976, 25.
- [39] François, Message pour la 30ème Journée Mondiale des Malades (10 décembre 2021), 3: AAS 114 (2022), 51.
- [40] S. Camille de Lellis, *Règle de l'Ordre des Clercs Réguliers Ministres des Infirmes*, n. 27: M. Vanti (ed.), *Scritti di San Camillo de Lellis*, Milan 1965, 67.
- [41] S. Louise de Marillac, *Lettre aux sœurs Claude Carré et Marie Gaudoin* (28 novembre 1657): E. Charpy (ed.), *Sainte Louise de Marillac. Écrits*, Paris 1983, 576.
- [42] S. Basile le Grand, *Regulae fusius tractatae*, 37, 1: PG 31, Paris 1857, 1009 C-D.
- [43] *Regula Benedicti*, 53, 15: SCh 182, Paris 1972, 614.
- [44] S. Jean Cassien, *Collationes*, XIV, 10: CSEL 13, Vienne 2004, 410.
- [45] Benoît XVI, Catéchèse (21 octobre 2009): *L'Osservatore Romano*, 22 octobre 2009, 1.
- [46] Cf. Innocent III, *Bulle Operante divinae dispositionis – Règle Primitive des Trinitaires* (17 décembre 1198), 2: J.L. Aurrecoetxea – A. Moldón (edd.), *Fuentes históricas de la Orden Trinitaria* (s. XII-XV), Cordoue 2003, 6: « Tous les biens, quelle que soit leur provenance légitime, doivent être divisés en trois parts égales ; et dans la mesure où deux parts suffisent, ils doivent servir à accomplir des œuvres de miséricorde, ainsi qu'à assurer une subsistance modérée à eux-mêmes et aux domestiques qui sont à leur service par nécessité. Cependant, la troisième part doit être réservée à la rançon des prisonniers en raison de leur foi en Christ ».
- [47] Cf. *Constitution de l'Ordre des Mercédaires*, n.14: Orden de la Beata Virgen María de la Merced, *Regla y Constituciones*, Rome 2014, 53: « Pour accomplir cette mission, poussés par la charité, nous nous consacrons à Dieu par un vœu particulier, appelé de Rédemption, en vertu duquel nous promettons de donner notre vie, si nécessaire, comme le Christ l'a donnée pour nous, afin de sauver les chrétiens qui se trouvent en danger extrême de perdre leur foi dans les nouvelles formes d'esclavage ».
- [48] Cf. S. Jean-Baptiste de la Conception, *La regla de la Orden de la Santísima Trinidad*, XX, 1: BAC Maior 60, Madrid 1999, 90: « En cela, les pauvres et les prisonniers sont comme le Christ, sur qui reposent les douleurs du monde [...]. Ce saint Ordre de la Très Sainte Trinité les appelle et les invite à venir boire l'eau du Sauveur, ce qui signifie que, si le Christ suspendu à la croix a été la rédemption et le salut des hommes, l'Ordre a pris cette rédemption et veut la distribuer aux pauvres et sauver et libérer les prisonniers ».
- [49] Cf. Id., *El recogimiento interior*, XL, 4: BAC Maior 48, Madrid 1995, 689: « Le libre arbitre rend l'homme libre et maître parmi toutes les créatures, mais, que Dieu me vienne en aide, combien sont ceux qui, par ce biais, deviennent esclaves et prisonniers du diable, emprisonnés et enchaînés par leurs passions et leurs convoitises ».
- [50] François, Message pour la 48ème Journée Mondiale de la Paix (8 décembre 2014), 3: AAS 107 (2015), 69.
- [51] Id., *Rencontre avec les agents de police pénitentiaire, les détenus et les bénévoles* (Vérone, 18 mai 2024): AAS 116 (2024), 766.
- [52] Honorius III, *Bulle Solet annuere - Regula bullata* (29 novembre 1223), chap. VI: SCh 285, Paris 1981, 192.
- [53] Cf. Grégoire IX, *Bulle Sicut manifestum est* (17 septembre 1228), 7: SCh 325, Paris 1985, 200: « Sicut igitur supplicastis, altissimae paupertatis propositum vestrum favore apostolico roboramus, auctoritate vobis praesentium indulgentes, ut recipere possessiones a nullo compelli possitis ».
- [54] Cf. S. C. Tugwell (ed), *Early Dominicans. Selected Writings*, Mahwah 1982, 16-19.
- [55] Thomas de Celano, *Vita Secunda - pars prima*, chap. IV, 8: AnalFranc, 10, Florence 1941, 135.

- [56] François, *Discours après la visite à la tombe de Don Lorenzo Milani*, (Barbiana, 20 juin 2017), 2: *AAS* 109 (2017), 745.
- [57] S. Jean-Paul II, *Discours aux participants au Chapitre général des Clercs Réguliers Pauvres de la Mère de Dieu des Écoles Pies* (Piaristes) (5 juillet 1997), 2: *L'Osservatore Romano*, 6 juillet 1997, 5. [
- [58] *Ibid.*
- [59] Id., *Homélie de la messe de canonisation*, (18 avril 1999): *AAS* 91 (1999), 930.
- [60] Cf. Id., Lett. *Iuvenum Patris* (31 janvier 1988), 9: *AAS* 80 (1988), 976.
- [61] Cf. François, *Discours aux participants au Chapitre Général de l'Institut de la Charité* (Rosminiens) (1 octobre 2018): *L'Osservatore Romano*, 1-2 octobre 2018, 7.
- [62] Id., *Homélie de la Messe de canonisation* (9 octobre 2022): *AAS* 114 (2022), 1338.
- [63] S. Jean-Paul II, *Message à la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur* (31 mai 2000), 3: *L'Osservatore Romano*, 16 juillet 2000, 5.
- [64] Cf. Pie XII, Breve ap. *Superiore Iam Aetate* (8 septembre 1950): *AAS* 43 (1951), 455-456.
- [65] François, *Message pour la 105ème Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié* (27 mai 2019): *AAS* 111 (2019), 911.
- [66] Id., *Message pour la 100ème Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié* (5 août 2013): *AAS* 105 (2013), 930.
- [67] S. Teresa de Calcutta, *Discours à l'occasion de la remise du Prix Nobel de la Paix* (Oslo, 10 décembre 1979): Id., *Aimer jusqu'à en avoir mal*, Lyon 2017, 19-20.
- [68] S. Jean-Paul II, *Discours aux pèlerins venus à Rome pour la béatification de Mère Teresa de Calcutta* (20 octobre 2003), 3: *L'Osservatore Romano*, 20-21 octobre 2003, 10.
- [69] François, *Homélie de la messe et canonisation* (13 octobre 2019): *AAS* 111 (2019), 1712.
- [70] S. Jean-Paul II, Lett. ap. *Novo millennio ineunte* (6 janvier 2001), 49: *AAS* 93 (2001), 302.
- [71] François, Exhort. ap. *Christus vivit* (25 mars 2019), 231: *AAS* 111 (2019), 458
- [72] Id., *Discours aux participants à la Rencontre mondiale des mouvements populaires* (28 octobre 2014): *AAS* 106 (2014), 851-852.
- [73] *Ibid.*: *AAS* 106 (2014), 859.
- [74] Id., *Discours aux participants à la Rencontre mondiale des mouvements populaires* (5 novembre 2016): *L'Osservatore Romano*, 7-8 novembre 2016, 5.
- [75] *Ibid.*
- [76] S. Jean XXIII, *Message radiophonique à tous les fidèles du monde à un mois de l'ouverture du Concile Ecuménique Vatican II* (11 septembre 1962): *AAS* 54 (1962), 682.
- [77] G. Lercaro, *Intervention lors de la 35ème Congrégation Générale du Concile Ecuménique Vatican II* (6 décembre 1962): *AS I/IV*, 329.
- [78] *Ibid.*, 4: *AS I/IV*, 329.
- [79] Istituto per le Scienze Religiose (ed.), *Per la forza dello Spirito. Discorsi conciliari del Card. Giacomo Lercaro*, Bologne 1984, 115.
- [80] S. Paul VI, *Allocution lors de l'ouverture solennelle de la 2ème Session du Conc. Ecum. Vat. II* (29 septembre 1963): *AAS* 55 (1963), 857.
- [81] Id., *Catéchèse* (11 novembre 1964): *Insegnamenti di Paolo VI*, II (1964), 984.
- [82] Conc. Ecum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, 69.71: *AAS* 58 (1966), 1090-1092.
- [83] S. Paolo VI, Lett. enc. *Populorum progressio* (26 mars 1967), 23: *AAS* 59 (1967), 269.
- [84] Cf. *ibid.*, 4: *AAS* 59 (1967), 259.
- [85] S. Jean-Paul II, Lett. enc. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), 42: *AAS* 80 (1988), 572.
- [86] *Ibid.*: *AAS* 80 (1988), 573.
- [87] Id., Lett. enc. *Laborem exercens* (14 septembre 1981), 3: *AAS* 73 (1981), 584.
- [88] Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), 7: *AAS* 101 (2009), 645.
- [89] *Ibid.*, 27: *AAS* 101 (2009), 661.
- [90] 2 Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, *Document de Medellín* (24 octobre 1968), 14, n. 7: CELAM, *Medellín. Conclusiones*, Lima 2005, 131-132.
- [91] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), 202: *AAS* 105 (2013), 1105.
- [92] *Ibid.*, 205: *AAS* 105 (2013), 1106.
- [93] *Ibid.*, 190: *AAS* 105 (2013), 1099.
- [94] *Ibid.*, 56: *AAS* 105 (2013), 1043.
- [95] Id., Lett. enc. *Dilexit nos* (24 octobre 2024), 183: *AAS* 116 (2024), 1427.
- [96] S. Jean-Paul II, Lett. enc. *Centesimus annus* (1^{er} mai 1991), 41: *AAS* 83 (1991), 844-845.
- [97] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), 202: *AAS* 105 (2013), 1105.
- [98] *Ibid.*
- [99] Id., Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), 22: *AAS* 112 (2020), 976.
- [100] Id., Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), 209: *AAS* 105 (2013), 1107.
- [101] Id., Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), 50: *AAS* 107 (2015), 866.
- [102] Id., Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), 210: *AAS* 105 (2013), 1107.

- [103] Id., Lett. enc. Laudato si' (24 mai 2015), 43: *AAS* 107 (2015), 863.
- [104] Ibid., 48: *AAS* 107 (2015), 865.
- [105] Id., Exhort. ap. Evangelii gaudium (24 novembre 2013), 180: *AAS* 105 (2013), 1095.
- [106] Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Instruction sur certains aspects de la « Théologie de la libération », 6 août 1984, XI, 18: *AAS* 76 (1984), 907-908.
- [107] 5 Conférence générale de l'épiscopat d'Amérique latine et des Caraïbes, Document d'Aparecida (29 juin 2007), n. 392, Bogota 2007, pp. 179-180. Cf. Benoît XVI, Discours lors de la séance inaugurale des travaux de la 5ème Conférence générale de l'épiscopat d'Amérique latine et des Caraïbes (13 mai 2007), 3: *AAS* 99 (2007), 450.
- [108] Cf. 5 Conférence générale de l'épiscopat d'Amérique latine et des Caraïbes, Document d'Aparecida (29 juin 2007), nn. 43-87, pp. 31-47.
- [109] Id., Message final (29 mai 2007) n. 4, Bogota 2007, p. 275.
- [110] Id., Document d'Aparecida (29 juin 2007), n. 398, p. 182.
- [111] François, Exhort. ap. Evangelii gaudium (24 novembre 2013), 199: *AAS* 105 (2013), 1103-1104.
- [112] Ibid., 198: *AAS* 105 (2013), 1103.
- [113] Ibid.
- [114] 5 Conférence générale de l'épiscopat Latino-américain et des Caraïbes, Document d'Aparecida (29 juin 2007), n. 397, p. 182.
- [115] François, Lett. enc. Fratelli tutti (3 octobre 2020), 64: *AAS* 112 (2020), 992.
- [116] Id., Exhort. ap. Gaudete et exsultate (19 mars 2018), 98: *AAS* 110 (2018), 1137.
- [117] Id., Lett. enc. Fratelli tutti (3 octobre 2020), 65-66: *AAS* 112 (2020), 992.
- [118] S. Grégoire le Grand, *Homilia* 40, 10: *SCh* 522, Paris 2008, 552-554.
- [119] Ibid., 6: *SCh* 522, 546.
- [120] Ibid., 3: *SCh* 522, 536.
- [121] S. Jean-Paul II, Lett. enc. Centesimus annus (1^{er} mai 1991), 57: *AAS* 83 (1991), 862-863.
- [122] François, Vigile de Pentecôte avec les Mouvements Ecclésiaux (18 mai 2013): *L'Osservatore Romano*, 20-21 mai 2013, 5.
- [123] Id., Exhort. ap. Evangelii gaudium (24 novembre 2013), 186: *AAS* 105 (2013), 1098.
- [124] Ibid., 188: *AAS* 105 (2013), 1099.
- [125] Cf. ibid., 182-183: *AAS* 105 (2013), 1096-1097.
- [126] Ibid., 207: *AAS* 105 (2013), 1107.
- [127] Ibid., 200: *AAS* 105 (2013), 1104.
- [128] Id., Discours à l'occasion de la rencontre avec le monde du travail à l'usine ILVA de Gênes (27 mai 2017): *AAS* 109 (2017), 613.
- [129] Pseudo Chrysostome, *Homilia de jejunio et eleemosyna*: *PG* 48, 1060.
- [130] S. Grégoire de Nazianze, *Oratio XIV*, 40: *PG* 35, Paris 1886, 910.

Bischöfliche Verordnungen und Mitteilungen

Nr. 24 Décret archiépiscopal portant création d'un « Conseil du séminaire » au sein du « Grand Séminaire de Luxembourg » et nomination des membres

**JEAN-CLAUDE CARDINAL HOLLERICH
ARCHEVÈQUE DE LUXEMBOURG**

Vu les cc. 239, 259 §1, 260 et 261 ;

Vu la « Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis » (Le don de la vocation presbytérale) du 8 décembre 2016 de la Congrégation pour le Clergé et en particulier les numéros 132 à 139 sur la communauté des formateurs qui a notamment pour mission de « se rencontre[r] régulièrement avec le recteur pour prier, planifier la vie du séminaire et vérifier de façon régulière la croissance de chaque séminariste » (RFIS, n. 132) ainsi que les numéros 150 et 151 sur l'importance spécifique de la présence de laïcs et de femmes dans la formation des séminaristes ;

Considérant le nombre de vocations récentes et le développement positif du Grand Séminaire de Luxembourg ;

Le Chapitre de la Cathédrale entendu en son avis ;

Je décrète:

Art. 1er – Au sein du Grand Séminaire de Luxembourg, un « Conseil du séminaire » est créé *ad experimentum* pour une durée de trois ans.

Art. 2 – Le Conseil du séminaire a pour mission d'accompagner, à la fois de manière individuelle

que communautaire, les séminaristes tout au long de leur parcours de formation.

Le travail du Conseil poursuit quatre objectifs :

- le discernement des vocations,
- l'accompagnement des processus de croissance des séminaristes,
- l'organisation de la formation,
- l'animation de la communauté du séminaire.

L'accompagnement quotidien des séminaristes est assuré principalement par le président et, le cas échéant, le vice-président du Grand Séminaire.

Art. 3. – Le Conseil du séminaire est chargé d'élaborer un règlement interne du Grand Séminaire (can. 243) et de le soumettre pour approbation à l'Archevêque.

Art. 4 – Le Conseil du séminaire se réunit de manière régulière sur invitation du président du Grand Séminaire, qui assure la direction quotidienne du séminaire (can. 260), ou en son absence du vice-président.

Art. 5 – Le Conseil du séminaire est tenu d'informer régulièrement l'Archevêque sur l'évolution de sa mission d'accompagnement et les progrès des

Nr. 25

Décret archiépiscopal portant dissolution de la Commission diocésaine « Magnificat »

**JEAN-CLAUDE CARDINAL HOLLERICH
ARCHEVÈQUE DE LUXEMBOURG**

Vu le décret archiépiscopal portant création de la Commission diocésaine « Magnificat » du 19 décembre 2018 (209 C / 2018) ;

Considérant que les conditions qui ont mené à la création de ladite commission ne sont plus réunies ;

Ayant entendu la Commission diocésaine « Magnificat » ;

Entendu les avis de la Commission diocésaine de Liturgie, du Chapitre cathédral, du Conseil épiscopal et du Conseil des doyens ;

Je décrète:

Art. 1^{er} – La Commission diocésaine « Magnificat » est dissoute avec effet immédiat.

séminaristes (can. 259 §2) et d'exprimer son avis sur les candidats présentés.

Art. 6 – Sont nommés membres du Conseil du Séminaire pour une durée de trois ans :

- M. le Chanoine Patrick Muller, président du Grand Séminaire de Luxembourg ;
- M. l'abbé Yves Olinger, vice-président du Grand Séminaire de Luxembourg ;
- Mme Renée Schmit, directrice du Centre de formation diocésain Jean XXIII ;
- Dr Martine Jungers, professeure au Grand Séminaire de Luxembourg.

Art. 7 – Le présent décret est publié au bulletin diocésain.

Luxembourg, le 11 juillet 2025

Jean-Claude Cardinal Hollerich
Archevêque de Luxembourg

d. m.

Sabrina Mateus
Notaire

Art. 2 – Décharge honorable et reconnaissante de leurs fonctions est accordée aux membres et au comité de ladite commission.

Art. 3 – Une ampliation de la présente sera remise aux intéressés.

Art. 4 – Le présent décret sera publié au bulletin diocésain.

Luxembourg, le 26 août 2025

Jean-Claude Cardinal Hollerich
Archevêque de Luxembourg

d. m.

Roger Nilles
Chancelier

Nr. 26 **Décret archiépiscopal arrêtant la composition de l'Équipe synodale diocésaine**

**JEAN-CLAUDE CARDINAL HOLLERICH
ARCHEVÊQUE DE LUXEMBOURG**

Art. 1^{er} – Vu la « Lettre sur le processus d'accompagnement de la phase de mise en œuvre du Synode » de Son Éminence le Cardinal Mario Grech, Secrétaire général de la Secrétairerie générale du Synode, publiée le 15 mars 2025, sont nommés membres de l'Équipe synodale diocésaine jusqu'au 31 décembre 2028 :

- Monsieur le chanoine Patrick MULLER, vicaire général, membre ;
- Madame Renée SCHMIT, déléguée épiscopale, membre, coordinatrice ;
- Madame Marie-Christine RIES, déléguée épiscopale, membre ;
- Monsieur l'abbé Daniel GRAUL, vice-président du Conseil presbytéral, membre ;
- Madame Christine BUSSHARDT, vice-présidente du Conseil pastoral diocésain, membre ;
- Monsieur l'abbé Sergio Paulo DUARTE MENDES, prêtre référent pour la communauté lusophone, membre.

Sont nommés conseillers de l'Équipe synodale diocésaine :

- Monsieur l'abbé Henri Hamus ;
- Monsieur Théo Péporté.

Art. 2 – Une ampliation du présent décret sera délivrée aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Art. 3 – Le présent décret sera publié au bulletin diocésain.

Luxembourg, le 17 septembre 2025

Jean-Claude Cardinal Hollerich
Archevêque de Luxembourg

d. m.

Roger Nilles
Chancelier

Nr. 27 **Décret archiépiscopal portant nomination des membres du Conseil diocésain pour les affaires économiques**

**JEAN-CLAUDE CARDINAL HOLLERICH
ARCHEVÊQUE DE LUXEMBOURG**

Vu le can. 492 du Code de Droit canonique ;

décrète :

Art. 1^{er} – Sont nommés membres du Conseil diocésain pour les affaires économiques pour un nouveau mandat de cinq ans :

- Monsieur Pit HENTGEN
- Monsieur Luc HENZIG
- Madame Solenne NIEDERCORN-DESOUCHES
- Monsieur François PAULY

Art. 2 – Une ampliation du présent décret sera délivrée aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Art. 3 – Le présent décret sera publié au bulletin diocésain.

Luxembourg, le 24 septembre 2025

Jean-Claude Cardinal Hollerich
Archevêque de Luxembourg

d. m.

Roger Nilles
Chancelier

**Nr. 28 Décret archiépiscopal portant promulgation des nouvelles
Orientations pour la catéchèse dans l'Archidiocèse de Luxembourg**

**JEAN-CLAUDE CARDINAL HOLLERICH
ARCHEVÈQUE DE LUXEMBOURG**

Vu le décret archiépiscopal du 16 novembre 2017 portant promulgation des Orientations générales pour la catéchèse et du Cadre pratique transitoire pour la catéchèse ;

Considérant l'évolution de l'environnement général et ecclésial depuis l'introduction de la catéchèse paroissiale en 2017 et les défis pastoraux actuels et futurs ;

Entendu l'avis du Conseil épiscopal dans sa réunion du 5 juillet 2024, l'avis du Conseil presbytéral dans sa réunion du 16 décembre 2024, l'avis du Conseil pastoral diocésain dans sa réunion du 28 janvier 2025 et l'avis du Conseil des doyens dans sa réunion du 11 novembre 2024 ;

J'ai décidé :

Art. 1. Les nouvelles Orientations pour la catéchèse dans l'Archidiocèse de Luxembourg - Accompagner sur le chemin de la foi, élaborées par le groupe de travail « Katechesebegleiter - Pfarrka-

techese », sont approuvées et mises en vigueur avec effet immédiat. La version originale allemande Wegbegleiter im Glauben – Orientierungen für die Katechese in der Erzdiözese Luxemburg fait foi.

Art. 2. La version antérieure des Orientations générales pour la catéchèse de 2017, mise en vigueur « ad experimentum », est abrogée.

Art. 3. Le présent décret ainsi que les nouvelles orientations seront publiés dans leur version originale allemande et dans la traduction française dans le bulletin officiel de l'archidiocèse.

Luxembourg, le 20 novembre 2025

Jean-Claude Cardinal Hollerich
Archevêque de Luxembourg

d. m.

Roger Nilles
Chancelier

Wegbegleiter im Glauben

Wegbegleiter im Glauben Orientierungen für die Katechese in der Erzdiözese Luxemburg

Inhaltsverzeichnis

1. Rückblick	50
2. Ziel der Katechese	50
3. Die Adressaten der Katechese	51
4. Katechese als Beziehungsgeschehen	51
5. Gemeinschaft, Nächstenliebe und Liturgie	52
6. Eine neue Ausrichtung für die Pfarrkatechese	52

Einleitung Lukas 24, 13-35

Deen éischten Dag vun der Woch
waren zwéi vum Jesus senge Jünger énnerwee an en
Duerf,
dat 60 Stadie vu Jerusalem ewech läit an Emmaus
heesch.
Si hunn énner sech iwwer all dat geschwat, wat ge-
schitt war.
Wéi si matenee geschwat an diskutéiert hunn,
ass de Jesus selwer op si duerkomm a mat hinne virug-
aang.
Ma hir Ae ware wéi blann,
esou datt si hien net erkenne konnten.

hien awer hunn si net gesinn.”
Du sot de Jesus zu hinnen: “O, wat sidd dir schwéier
vu Begréff an zéi, fir all dat an ärem Häerz ze gleewen,
wat d’Prophéite gesot hunn!
Huet net de Christus misse leiden an dann an seng
Herrlechkeet agoen?”
An ugefaang mat dem Moses a mat alle Prophéiten
huet hien hinnen duergeluecht, wat an alleguer de
Schréften iwwer hie stieet.
Esou sinn si an d’Duerf komm, wouhin si énnerwee
waren, an de Jesus huet gemaach, wéi wann hie wei-
dergoe wéilt.

Hien awer sot zu hinnen:

“Wat sinn dat fir Saachen, iwwer déi dir énnerwee ma-
tenee geschwat hutt?”

Du sinn si traureg stoe bliwwen.

Ee vun hinnen, dee Kleopas geheescht huet, huet him
geäntwert: “Bass du dann deen Eenzegen, deen zu Je-
rusalem wunnt an net weess, wat dës Deeg hei geschitt
ass?”

Hie sot zu hinnen: “Wat dann?”

Si soten: “Dat mat dem Jesus vun Nazareth.

Hie war e Prophéit an huet virum Herrgott an dem
ganze Vollek grouss Saache gemaach a gesot.

Eis Hohepriister an déi Iewescht vun eisem Vollek
hunn hien ausgeliwwert, fir datt hien zum Doud veru-
erteelt géif ginn, an si hunn hie gekräizegt.

Mir awer hate gehofft, hie wär deen, deen Israel erléis-
géif, ma et ass haut schonn deen drëtten Dag,
zénter datt dat geschitt ass.

Et kënnt elo nach derbäi, datt e puer vun eise Fraen
äis ganz doruechter gemaach hunn: De Muerge fréi
waren si beim Graf, ma si hunn säi Läif net fonnt.

Du sinn si komm an hu behaapt, si hätten eng Erschei-
nung vun Engele gehat, déi soten, hie géif liewen.

E puer vun deenen, déi bei äis waren, sinn dueropshin
och bei d’Graf gaang, an si hunn alles esou fonnt, wéi
d’Fraen et gesot haten;

Der Auferstandene ist der erste Katechet seiner
Gemeinde. In der Emmauserzählung erweist sich
Jesus als Wegbegleiter und Katechet der fragenden
Jünger. Katechese nimmt die Menschen mit ihren
Fragen wahr. Dazu gilt es, diese immer wieder an
die aktuellen Gegebenheiten anzupassen.

1. Rückblick

Bedingt durch die Abschaffung des katholischen
Religionsunterrichtes in den öffentlichen Schulen
kam es im September 2017 in den neuerrichteten
Pfarreien zur Entwicklung einer altersübergreifenden
Katechese („catéchise intergénérationnelle“).
Die konkrete Durchführung des katechetischen
Angebotes erfolgte vorwiegend durch „catéchètes
titulaires“, die vormals Religionslehrerinnen und
Religionslehrer in den Grundschulen waren. Die
theologische Grundlegung, die Programminhalte
und die praktische Umsetzung der Pfarrkatechese
wurden in den „allgemeinen Orientierungen für die
Katechese in der Erzdiözese Luxemburg“¹ festge-
halten. Obwohl die Umsetzung unter Zeitdruck
erfolgte, konnte mithilfe einer Anleitung für die
Pastoralteams² ein jeweils angepasstes Kateche-
semodell in allen Pfarreien erstellt werden. Trotz
personeller, organisatorischer und räumlicher

Dunn hunn si hie gedirängelt

a soten: “Bleif bei äis,
well et gëtt esou lues Owend,
den Dag geet op en Enn!”

Dueropshin ass hie mat eragaang a bei hinne bliwwen.
Wéi hie mat hinne bei Dësch war,
huet hien d’Brout geholl an den Herrgott gelueft,
hien huet et gebrach an hinnen et ginn.

Du sinn hinnen d’Aen opgaang, an si hunn hien er-
kannt;
hien awer huet sech hire Blécker entzunn.

An si soten een zum aneren:

“Huet net eist Häerz gebrannt, wéi hien énnerwee
mat äis geschwat huet a wéi hien äis d’Schrëft duer-
geluecht huet?”

Déiselwecht Stonn nach hunn si sech op de Wee ge-
maach a sinn hannescht op Jerusalem gaang, wou si
déi Eelef an och nach anerer beienee fonnt hunn.

Dës soten: “Den Här ass wierklech operstan, an hien
ass dem Simon erschéngen!”

Dunn hunn och si erzielt, wat hinnen énnerwee geschitt
war, a wéi hien sech ze erkenne ginn huet, andeems
hien d’Brout gebrach huet.

Schwierigkeiten ist es den Beteiligten gelungen,
die Pfarrkatechese als festen Bestandteil der Pas-
toral zu etablieren. Dies kann allerdings nicht dar-
über hinwegtäuschen, dass die Katechese in vielen
Pfarreien und Gemeinschaften vor großen Heraus-
forderungen steht. Deshalb bedarf es neuer Über-
legungen und Orientierungen, die im Folgenden in
knapper und zugänglicher Form dargelegt werden.
Als Grundlage dient das *Direktorium für die Ka-
techese* des Päpstlichen Rates zur Förderung der
Neuevangelisierung.

2. Ziel der Katechese

Das Ziel der Katechese ist es, „jemanden nicht
nur in Kontakt, sondern in Gemeinschaft, in Le-
benseinheit mit Jesus Christus zu bringen“³ Dies
kann in direkter Weise in spezifischen Katechese-
Momenten oder in der Predigt geschehen, aber
auch in indirekter Weise erfolgen, so zum Beispiel
bei Gesprächen über den Glauben, bei Erfahrun-
gen mit christlicher Kunst oder Musik, bei Gottes-
diensten, beim Pilgern oder beim Beten...

Hier spielt das erste Kennenlernen des Glau-
bens, also die erste Verkündigung, auch Kerygma
genannt, eine wesentliche Rolle: „Jesus Christus
liebt dich, er hat sein Leben hingegeben, um dich

1 Vgl. *Kirchlicher Anzeiger* Nr.7, 2017.

2 Vgl. *Die Katechese der christlichen Gemeinschaften, Vorgehensweise für die Pastoralteams und die Akteure in der Katechese in den christlichen Gemeinschaften (Pastoraljahr 2016 – 2017)*.

3 *Catechesi Tradendae* 5 ; vgl. *Direktorium für die Katechese* 75.

zu retten, und jetzt ist er jeden Tag lebendig an deiner Seite, um dich zu erleuchten, zu stärken und zu befreien.“⁴ Die gesamte christliche Bildung dient der Vertiefung dieses *Kerygmas*.

In welchem Rahmen geschieht dies heute in Luxemburg?

3. Die Adressaten der Katechese

*Deen éischten Dag vun der Woch
waren zwéi vum Jesus senge Jünger énnerwee
an en Duerf, dat 60 Stadie vu Jerusalem ewech
läit an Emmaus heescht. (Lk 24,13)*

Die Katechese findet in unserer Erzdiözese in den Pfarreien, Gemeinschaften, Gruppen, katholischen Privatschulen, Europaschulen und Familien statt. Für die Katechese ist die gesamte christliche Gemeinschaft verantwortlich.⁵ Alle Christen sind durch ihre Taufe befähigt, Zeugen der christlichen Botschaft zu sein. Sie sind als missionarische Jüngerinnen und Jünger dazu aufgefordert, ihre Freude am Glauben zu bezeugen und mit anderen zu teilen. Sich in der Katechese zu engagieren, ist einer der Grundzüge christlichen Lebens. Dabei gilt es, auf Gott zu vertrauen. Gott ist in allen Menschen gegenwärtig, die sich in der Katechese begegnen. Diese können dann ihre Freude am Glauben teilen.

Einen wichtigen Dienst in der Evangelisierung leisten die Laien.⁶ Sie „legen in den verschiedenen Kontexten ein Zeugnis des Evangeliums ab und können daher die Situationen des Lebens christlich deuten, über Christus und die christlichen Werte sprechen und ihre Entscheidungen begründen.“⁷ Auch die Priester und Diakone sind in der Katechese mit ihrem Glaubenszeugnis gefordert.

Innerhalb der christlichen Gemeinschaft spielen ebenfalls die Familien, in ihren vielfältigen Ausprägungen, eine wichtige Rolle in der Katechese. Dies gilt für die Ehepartner, die einander in ihrem Glauben stärken und gemeinsam wachsen können. Es gilt auch für die Eltern, Großeltern und Paten von Kindern und Jugendlichen, die sich für deren christliche Erziehung einsetzen. Auch Kinder und Jugendliche können durch ihren Glaubensweg ihren Eltern und Geschwistern neue Impulse für ihr eigenes Glaubensleben geben. Eine der größten Herausforderungen in der Familienkatechese ist, dass „jene Paare, Mütter und Väter, die aktive Träger der Katechese sind, die weitverbreitete Einstellung überwinden, den Glauben an Fachleute für religiöse Erziehung zu delegieren, die sie dafür zuständig halten. Diese Mentalität wird bisweilen von der Gemeinschaft selbst begünstigt, die sich schwer-

tut, die Katechese im familiären Stil ausgehend von den Familien selbst zu gestalten.“⁸ Dabei sind die Eltern die ersten Katecheten ihrer Kinder. Die christliche Gemeinschaft unterstützt sie in dieser wichtigen Aufgabe.

Wie ist diese katechetische Aufgabe zu verstehen?

4. Katechese als Beziehungsgeschehen

*Si hunn énner sech iwver all dat geschwat, wat
geschitt war.
Wéi si matenee geschwat an diskutéiert hunn,
ass de Jesus selwer op si duerkomm a mat hinne
virugaang. (Lk 24, 14-15)*

Im Mittelpunkt der Katechese steht die lebendige Beziehung zu Jesus Christus. Diese Beziehung verändert sich im Laufe des Lebens, sodass die Katechese auch in allen Momenten des christlichen Lebens ihren Platz hat. Genau wie Jesus Christus mit den Emmaus-Jüngern weitergeht, so begleitet er auch die Christen heute auf ihrem Glaubensweg. Hier können sie von Schwestern und Brüder im Glauben unterstützt werden, die ihnen zuhören und sie begleiten. Katecheten sind geduldige Wegbegleiterinnen und Wegbegleiter in einem Prozess, in dem sie ihre Schwestern und Brüder unterstützen, „im christlichen Leben zu reifen und auf Gott zuzugehen“⁹.

Die Katechese begleitet die Menschen mit ihren Fragen und Ängsten, Hoffnungen und Sehnsüchten. Sie versucht nicht nur feste Angebote anzubieten, sondern die Menschen auf ihrem Glaubensweg und in ihrer Jesusbeziehung dort abzuholen, wo sie sich befinden. Daher ist Katechese vielfältig, was sowohl die pädagogischen als auch die spirituellen Elemente angeht.

Um die Beziehung zu Jesus Christus zu vertiefen, wird in der Katechese die geistliche Entwicklung gestärkt. Dort wird versucht, der Gotteserfahrung Raum zu geben, miteinander zu beten, zu singen und zu feiern. Die Beziehung zu Gott wird erweitert durch Begegnungen und Beziehungen zu Menschen, die gemeinsam auf der Suche sind.

Dazu ist die Katechese bestrebt, einfach zu sein. Es geht nicht darum, komplexe theologische Zusammenhänge zu beleuchten, sondern einzuladen, den Glauben zu entdecken und zu vertiefen.

Die Vertiefung des Kerygmas geschieht im Zusammenspiel zwischen Evangelium und Leben. Dazu braucht es Möglichkeiten, sich über den Glauben auszutauschen und gemeinsam anhand der unterschiedlichen Erfahrungen zu wachsen.

4 *Evangelii Gaudium* 164.

5 Vgl. Direktorium für die Katechese 111.

6 Vgl. *Evangelii Gaudium* 119-121.

7 Direktorium für die Katechese 121.

8 Direktorium für die Katechese 124.

9 Direktorium für die Katechese 113.

Dabei ist Katechese kein Selbstzweck. Sie ist immer in eine Gemeinschaft eingebettet, in der Menschen sich für ihren Nächsten einsetzen und gemeinsam ihren Glauben feiern.

5. Gemeinschaft, Liturgie und Nächstenliebe

*Dunn hunn si hie gedirängelt a soten:
"Bleif bei äis, well et gëtt esou lues Owend, den
Dag geet op en Enn!"
Dueropshin ass hie mat eragaang a bei hinne
bliuwen.
Wéi hie mat hinne bei Dësch war, huet hien
d'Brout geholl an den Herrgott gelueft, hien huet
et gebrach an hinnen et ginn. (Lk 24, 29-30)*

„Die christliche Gemeinschaft ist Ursprung, Ort und Ziel der Katechese.“¹⁰ Die Katechese vollzieht sich immer in der christlichen Gemeinschaft, geht von dieser aus und führt in sie ein. Sie verkündet das Evangelium, lädt die Leute ein, Christus zu folgen und heißt sie in der Gemeinschaft willkommen.

Diese Gemeinschaft lebt nicht nur von der Katechese, sondern auch von der gelebten Nächstenliebe und der zusammen gefeierten Liturgie. Für die Katechese bedeutet dies, dass die Hinführung zu den Glaubenswahrheiten „durch das Zeugnis der Gemeinschaft, die Teilnahme an der Liturgie, die Begegnung mit dem Wort Jesu in der Heiligen Schrift und den Beginn der gelebten Nächstenliebe unterstützt wird.“¹¹ Katechese kann folglich nicht losgelöst von den anderen Bereichen des christlichen Lebens oder von der christlichen Gemeinschaft verstanden werden.

Was bedeuten diese Überlegungen für die Pfarrkatechese in Luxemburg heute?

6. Ausblick

Seit der Einführung der Pfarrkatechese im Jahr 2017 hat sich das allgemeine und kirchliche Umfeld stetig verändert. Glaube, Religion und Kirchenzugehörigkeit haben weiter an gesellschaftlichem Stellenwert eingebüßt. Die Zahl der „catéchètes titulaires“ nimmt kontinuierlich ab und kann nicht kompensiert werden. Damit entfallen wichtige Bezugspersonen der Katechese, auf die sich die meisten Pfarreien bisher gestützt haben.

Wie in den allermeisten Lokalkirchen weltweit, wird auch in Luxemburg die Pfarrkatechese zukünftig vorwiegend durch ehrenamtliche Katecheten getragen werden. Wenige hauptamtliche Katecheten werden ihnen stützend und beratend zur Seite stehen. Die Pfarrkatechese steht und fällt mit der Einbindung, Begleitung und Befähigung von ehrenamtlichen Christen. Für die Katechese der Kinder und Jugendlichen kommt hierbei den Familien eine besondere Verantwortung zu.

Zu diesem Zweck bedarf es Weiterbildungsmöglichkeiten, die sowohl einen Glaubenskurs als auch pädagogisch katechetische Angebote begreifen.

*Dunn hunn si hie gedirängelt a soten:
"Bleif bei äis, well et gëtt esou lues Owend, den
Dag geet op en Enn!"
Dueropshin ass hie mat eragaang a bei hinne
bliuwen.
Wéi hie mat hinne bei Dësch war, huet hien
d'Brout geholl an den Herrgott gelueft, hien huet
et gebrach an hinnen et ginn. (Lk 24, 29-30)*

Accompagner sur le chemin de la foi

Orientations pour la catéchèse dans l'Archidiocèse de Luxembourg

Table des matières

1. Rétrospective.....	53
2. Objectif de la catéchèse	53
3. Destinataires de la catéchèse.....	54
4. La catéchèse comme un événement relationnel	54
5. Communauté, liturgie et charité	54
6. Perspectives	55

Introduction Luc 24, 13-35

Le même jour (c'est-à-dire le premier jour de la semaine), deux disciples faisaient route vers un village appelé Emmaüs, à deux heures de marche de Jérusalem, et ils parlaient entre eux de tout ce qui s'était passé.

Quelques-uns de nos compagnons sont allés au tombeau, et ils ont trouvé les choses comme les femmes l'avaient dit ; mais lui, ils ne l'ont pas vu. » Il leur dit alors : « Esprits sans intelligence !

10 Direktorium für die Katechese 133.

11 Direktorium für die Katechese 240.

Or, tandis qu'ils s'entretenaient et s'interrogeaient, Jésus lui-même s'approcha, et il marchait avec eux. Mais leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître. Jésus leur dit : « De quoi discutez-vous en marchant ? » Alors, ils s'arrêtèrent, tout tristes. L'un des deux, nommé Cléophas, lui répondit : « Tu es bien le seul étranger résidant à Jérusalem qui ignore les événements de ces jours-ci. » Il leur dit : « Quels événements ? » Ils lui répondirent : « Ce qui est arrivé à Jésus de Nazareth, cet homme qui était un prophète puissant par ses actes et ses paroles devant Dieu et devant tout le peuple : comment les grands prêtres et nos chefs l'ont livré, ils l'ont fait condamner à mort et ils l'ont crucifié. Nous, nous espérions que c'était lui qui allait délivrer Israël. Mais avec tout cela, voici déjà le troisième jour qui passe depuis que c'est arrivé. À vrai dire, des femmes de notre groupe nous ont remplis de stupeur. Quand, dès l'aurore, elles sont allées au tombeau, elles n'ont pas trouvé son corps ; elles sont venues nous dire qu'elles avaient même eu une vision : des anges, qui disaient qu'il est vivant.

Le Ressuscité est le premier catéchète. Dans le récit d'Emmaüs, Jésus se révèle comme étant le compagnon et le catéchiste par excellence de ses disciples. Dans cette dynamique, la catéchèse tient compte non seulement des personnes mais aussi de leur questionnement. Pour cela, il s'agit de l'adapter sans cesse aux circonstances actuelles.

1. Rétrospective

Au lendemain de la suppression de l'enseignement religieux catholique dans les écoles publiques, une catéchèse paroissiale, de type intergénérationnel, a été développée en septembre 2017 dans les paroisses nouvellement érigées. Une première offre catéchétique fut assurée par des « catéchètes titulaires », auparavant engagés comme enseignants de religion dans l'école primaire. Les fondements théologiques, les contenus pédagogiques comme la mise en œuvre pratique d'un programme pour la catéchèse paroissiale ont été consignés dans les « Orientations générales pour la catéchèse dans l'archidiocèse de Luxembourg ».¹ Pour donner suite à une réflexion menée au sein des équipes pastorales² un modèle de catéchèse a pu être établi rapidement dans toutes les paroisses. Malgré toutes les difficultés liées au personnel, à l'organisation pratique, les participants ont réussi à faire de la catéchèse paroissiale une partie intégrante dans la

Comme votre cœur est lent à croire tout ce que les prophètes ont dit ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît cela pour entrer dans sa gloire ? » Et, partant de Moïse et de tous les Prophètes, il leur interpréta, dans toute l'Écriture, ce qui le concernait. Quand ils approchèrent du village où ils se rendaient, Jésus fit semblant d'aller plus loin. Mais ils s'efforcèrent de le retenir : « Reste avec nous, car le soir approche et déjà le jour baisse. » Il entra donc pour rester avec eux. Quand il fut à table avec eux, ayant pris le pain, il prononça la bénédiction et, l'ayant rompu, il le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent, mais il disparut à leurs regards. Ils se dirent l'un à l'autre : « Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait sur la route et nous ouvrait les Écritures ? » À l'instant même, ils se levèrent et retournèrent à Jérusalem. Ils y trouvèrent réunis les onze Apôtres et leurs compagnons, qui leur dirent : « Le Seigneur est réellement ressuscité : il est apparu à Simon-Pierre. » À leur tour, ils racontaient ce qui s'était passé sur la route, et comment le Seigneur s'était fait reconnaître par eux à la fraction du pain.

dynamique pastorale. Ce fait ne peut toutefois oublier que dans de nombreuses paroisses et communautés, la catéchèse a été confrontée à des défis majeurs où de nouvelles réflexions et orientations se sont imposées, présentées ci-après de manière succincte et accessible. Celles-ci s'appuient sur le *Directoire pour la catéchèse* du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation.

2. Objectif de la catéchèse

Le but de la catéchèse est « de mettre quelqu'un non seulement en contact mais en communion, en intimité avec Jésus-Christ. »³ Cela peut se faire de manière directe lors de moments spécifiquement catéchétiques ou dans la prédication, mais aussi de manière indirecte lors d'un partage de foi où d'autres expériences catéchétiques liées à l'art ou à la musique, au moment d'un pèlerinage ou d'un temps de prière ...

C'est alors que la découverte de la foi, voire une première annonce, appelée *kérygme*, entre en jeu : « Jésus Christ t'aime, il a donné sa vie pour te sauver, et maintenant il est vivant à tes côtés chaque jour pour t'éclairer, pour te fortifier, pour te libérer. »⁴ Toute la formation chrétienne approfondit le *kérygme*.

Quel est le cadre de cette démarche à l'heure actuelle ?

1 Cf. Kirchlicher Anzeiger n° 7, 2017.

2 Cf. *La catéchèse des communautés chrétiennes, Démarche pour les équipes pastorales et les personnes engagées dans la catéchèse au sein de leur communauté chrétienne (Année pastorale 2016-2017)*.

3 *Catechesi Tradendae* 5 ; cf. *Directoire pour la catéchèse* 75.

4 *Evangelii Gaudium* 164.

3. Destinataires de la catéchèse

Le même jour (c'est-à-dire le premier jour de la semaine), deux disciples faisaient route vers un village appelé Emmaüs, à deux heures de marche de Jérusalem. (Lc 24,13)

Dans l'Archidiocèse de Luxembourg la catéchèse est proposée au sein des paroisses, des communautés, des groupements chrétiens, des écoles catholiques et européennes ou des familles. Toute la communauté chrétienne devient responsable de la catéchèse.⁵ Grâce au baptême chaque chrétien est habilité à être témoin de la Bonne Nouvelle. Tous disciples-missionnaires, les baptisés sont appelés à témoigner de la joie de croire, en la partageant avec d'autres. S'engager en catéchèse est fondamental pour la vie chrétienne. Pour cela, il faut faire confiance à Dieu qui est à l'œuvre. Il est le garant de la catéchèse, car il habite tout un chacun engagé dans ce domaine.

Dans l'évangélisation les laïcs, au titre de leur baptême, assurent un service important⁶, « témoignant de l'Évangile dans différents contextes, ont l'occasion d'interpréter chrétinement les faits de la vie, de parler du Christ et des valeurs chrétiennes, de justifier leurs choix. »⁷ De même, les prêtres et les diacres sont sollicités en catéchèse à témoigner de leur foi.⁸

Au sein de la communauté chrétienne, les familles dans toutes leurs diversités jouent également un rôle important dans la catéchèse. Pour ce qui est des époux, ils sont appelés à se soutenir mutuellement sur leur chemin de foi afin de grandir ensemble. Cela vaut aussi pour les parents, les grands-parents et les parrains et marraines des enfants et des jeunes qui s'engagent pour leur éducation chrétienne. Les enfants et les jeunes peuvent également, par leur chemin de foi, donner à leurs parents et à leurs frères et sœurs de nouvelles impulsions pour leur propre vie de foi. L'un des plus grands défis de la catéchèse familiale réside dans « les couples, les mères et les pères, sujets actifs de la catéchèse, qui surmontent la mentalité de délégation si courante, selon laquelle la transmission de la foi est réservée aux spécialistes de l'enseignement religieux. Cette mentalité est parfois encouragée par la communauté elle-même qui peine à organiser la catéchèse dans un style familial et à partir des familles elles-mêmes. »⁹ Pourtant, les parents sont les premiers catéchêtes de leurs enfants. La communauté chrétienne les soutient dans cette tâche importante.

Comment comprendre cette mission catéchétique ?

4. La catéchèse comme un événement relationnel

Ils parlaient entre eux de tout ce qui s'était passé. Or, tandis qu'ils s'entretenaient et s'interrogeaient, Jésus lui-même s'approcha, et il marchait avec eux. (Lc 24, 14-15)

La relation vivante à Jésus-Christ est le cœur de la catéchèse. Cette relation évolue, de sorte que la catéchèse trouve son expression à tous les moments de la vie chrétienne. Tout comme le Ressuscité poursuit sa route avec les disciples d'Emmaüs, il accompagne les chrétiens sur leur chemin de foi. Ils peuvent y être soutenus par des sœurs et des frères qui les écoutent et se rendent proches. Les catéchêtes sont des compagnons fidèles sur le chemin de la vie chrétienne.¹⁰

La catéchèse accompagne les personnes dans leurs questionnements, leurs peurs, leurs espoirs et leurs désirs. Elle ne propose pas seulement des offres fixes, mais va à la rencontre des personnes sur le chemin de la foi pour les mettre en relation avec Jésus Christ. C'est pourquoi la catéchèse connaît des formes multiples, tant au niveau pédagogique qu'au niveau de son expression spirituelle.

Pour approfondir la relation au Christ, la catéchèse renforce le développement spirituel. On cherche à donner de l'espace à l'expérience divine, grâce à la prière, le chant et la célébration communautaire. La relation à Dieu grandit par des rencontres et des relations avec des personnes qui sont en recherche du Seigneur.

Pour ce faire, la catéchèse veut être simple. Il ne s'agit pas d'éclairer des contextes théologiques complexes, mais d'inviter à une découverte et un approfondissement de la foi.

L'approfondissement du *kérygme* se fait par une interaction entre l'Évangile et la vie. Pour cela, des espaces d'échange de la foi sont nécessaires afin de grandir ensemble à partir d'expériences différentes.

En même temps, la catéchèse n'est pas une fin en soi. Elle s'inscrit dans une communauté où les gens s'engagent envers leur prochain et célèbrent une même foi.

5. Communauté, liturgie et charité

Mais ils s'efforcèrent de le retenir : « Reste avec nous, car le soir approche et déjà le jour baisse. »

Il entra donc pour rester avec eux.

Quand il fut à table avec eux, ayant pris le pain, il prononça la bénédiction et, l'ayant rompu, il le leur donna. (Lc 24, 29-30)

5 Cf. *Directoire pour la catéchèse* 111.

6 Cf. *Evangelii Gaudium* 119-121.

7 *Directoire pour la catéchèse* 121.

8 Cf. *Directoire pour la catéchèse* 115.

9 *Directoire pour la catéchèse* 124.

10 Cf. *Directoire pour la catéchèse* 113.

« La communauté chrétienne est l'origine, le lieu et le but de la catéchèse. »¹¹ La catéchèse se vit dans la communauté chrétienne. Elle part de celle-ci et y introduit. La catéchèse annonce l'Évangile et invite les gens à suivre le Christ. Elle les accueille dans la communauté.

Cette communauté ne vit pas seulement de la catéchèse, mais d'une charité en acte et d'une foi célébrée. Cela signifie que l'initiation aux vérités de la foi est renforcée « par le témoignage de la communauté, la participation à la liturgie, la rencontre avec la parole de Jésus dans l'Écriture sainte, le début de la pratique de la charité ».¹² Par conséquent, la catéchèse ne peut pas être comprise indépendamment des autres domaines de la vie pastorale ou de la communauté chrétienne.

Que signifient ces réflexions pour la catéchèse paroissiale au Luxembourg aujourd'hui ?

6. Perspectives

Depuis l'introduction de la catéchèse paroissiale en 2017, l'environnement général et ecclésial n'a cessé

d'évoluer. La foi et l'appartenance religieuse à une Église n'ont cessé de perdre de leur importance sociale. Le nombre de « catéchètes titulaires » est en chute. Des personnes de référence importantes pour la catéchèse sont en voie de disparition.

Comme dans la plupart des églises locales de notre monde, la catéchèse paroissiale au Luxembourg devra être assurée principalement à l'avenir par des catéchètes bénévoles. Quelques catéchètes titulaires pourront les soutenir et conseiller. La catéchèse paroissiale sera tributaire de l'implication, de l'accompagnement et de l'habilitation de personnes bénévoles. Les familles auront une plus grande responsabilité dans la catéchèse des enfants et des jeunes.

Pour cela, des possibilités de formation continue sont nécessaires. Elles comprendront un cours sur la foi et des offres pédagogiques-catéchétiques plus spécifiques.

Partant de Moïse et de tous les Prophètes, il leur interpréta, dans toute l'Écriture, ce qui le concernait. (Lc 24, 27)

Kirchliche Nachrichten

Nr. 29

Personalveränderungen in der Erzdiözese Luxemburg

Sterbefälle

Nachtrag: Bereits am 12. April 2025 verstarb in Luxemburg der aus Luxemburg-Limpertsberg stammende Ordenspriester Aloyse BARTZ S.D.B. im Alter von 92 Jahren.

Am 27. September 2025 verstarb in Luxemburg der aus Luxemburg-Bonneweg stammende Diözesanpriester Jean HIERZIG im Alter von 84 Jahren. Das Sterbeamt wurde am 1. Oktober 2025 in der Kirche von Luxemburg-Bonneweg gefeiert. Die Beisetzung fand am selben Tag auf dem Friedhof in Bonneweg statt.

Am 14. Oktober 2025 verstarb in Luxemburg der von Luxemburg-Gare stammende Diözesanpriester Mathias SCHILTZ im Alter von 92 Jahren. Das Sterbeamt für den langjährigen Generalvikar der Erzdiözese (1977-2011) und Domkapitular (1976-2012) wurde am 18.10.2025 in der Kirche von Luxemburg-Limpertsberg gefeiert. Die Beisetzung fand zuvor auf dem Liebfrauenfriedhof in Luxemburg statt.

Ebenfalls am 14. Oktober 2025 verstarb in Esch-Alzette der aus Ettelbrück stammende Diözesanpriester Alphonse LICHTER im Alter von 84 Jahren. Das Sterbeamt wurde am 20.10.2025 in der Kirche von Ettelbrück gefeiert. Die Beisetzung fand auf dem Friedhof in Pintsch statt.

Am 28. Oktober 2025 verstarb in Remich der aus Stadbredimus stammende Diözesanpriester Roger GEIMER im Alter von 90 Jahren. Das Sterbeamt wurde am 31.10.2025 in der Kirche von Stadbredimus gefeiert. Die Beisetzung fand auf dem Friedhof in Stadbredimus statt.

Diakonenweihe

Der Erzbischof von Luxemburg, Jean-Claude Kardinal HOLLERICH, hat am Samstag, dem 18. Oktober 2025, in der Kirche von Luxemburg-Bonneweg Herrn Cedric LATZ, Seminarist des Luxemburger Priesterseminars, zum Diakon für die Erzdiözese Luxemburg geweiht.

Inkardinationen

Es wurden in die Erzdiözese Luxemburg inkardiniert:

Herr Jean-Luc PINALIE (vormals Ordensgeistlicher), Pfarrverwalter der Pfarrei „Suessem Christ Sauveur“ und Subsidiar im Pastoralteam der Pfarreien „Déifferdeng Saint-François-d'Assise“ und „Kordall Sainte-Barbe“ (26.8.2025);

Herr Jeyaraj SANTHANAM (vormals Erzdiözese Madurai, Indien), Pfarrer im Pastoralteam der Pfarreien „Dikrich Le Bon Pasteur“ und „Ettelbréck Saints-Pierre-et-Paul“ (17.11.2025).

11 Directoire pour la catéchèse 133.

12 Directoire pour la catéchèse 240.

Der Erzbischof von Luxemburg, Jean-Claude Kardinal HOLLERICH, hat folgende Personalentscheidungen getroffen:

I. Entlassungen

Ehrenvolle Entlassung wurde auf ihr Ersuchen gewährt:

Frau Isabelle BERGEM, von ihren Aufgaben als Titularkatechetin in den Pastoralteams der Pfarreien „Beetebuerg-Fréiseng Saint-André“ und „Hesper-Réiser-Weiler Disciples-d’Emmaüs“ (zum 1.10.2025);

Herr Pater Rui Manuel DA SILVA PEDRO C.S., von seinem Amt als Pfarrer im Pastoralteam der Pfarrei „Esch-Uelzecht Sainte-Famille“ sowie als zuständiger Priester für die portugiesisch sprachigen Gemeinschaften in den Dekanaten „Süden-Ost“ und „Süden-West“ (zum 1.10.2025);

Frau Marie-Louise GERONZI-POOS, von ihren Aufgaben als Sekretärin im Pastoralteam der Pfarreien „Déifferdeng Saint-François-d’Assise“ und „Kordall Sainte-Barbe“ (zum 14.11.2025);

Herr Robert Mulanda KUZWELA, von seinem Amt als Pfarrer der Pfarrei „Mëllerdall Saint-Michel“ (zum 30.11.2025);

Herr Pater Christian MOTSCH S.J., von seinen Ämtern als Seelsorger des „Mouvement Eucharistique des Jeunes“ (MEJ) und der „Jeunesse Étudiante Chrétienne“ (JEC) (zum 31.10.2025).

II. Enthaltungen

Es wurden mit Dank entpflichtet:

Herr Charles BREMER, von seinem Amt als Pfarrer der Pfarrei „Monnerech-Schëffleng-Steebrécken Notre-Dame-de-l’Évangile“ (zum 30.11.2025);

Schwester Maria Perpétua COEHLIO DOS SANTOS, von ihren Aufgaben als Mitglied der diözesanen Oktavkommission (zum 14.10.2025);

Frau Josée-Anne MANGEN, von ihren Aufgaben als Mitglied des Pastoralteams der Pfarrei „Äischdall Saint-François-et-Sainte-Claire“ (zum 31.8.2025);

Frau Mireille SIGAL, von ihren Aufgaben als Mitglied der diözesanen Oktavkommission (zum 14.10.2025).

III. Ernennungen

Es wurden ernannt:

Herr Tarcio ARAUJO RAMOS, zum Subsidiar im Pastoralteam der Pfarreien „Dikrich Le Bon Pasteur“ und „Ettelbréck Saints-Pierre-et-Paul“ (zum 1. Oktober 2025);

Frau Gilberte BODSON, zur Verwaltungsassistentin in den Pastoralteams der Pfarreien „Äischdall Saint-François-et-Sainte-Claire“ und „Mess-Réibierg Sainte-Famille“ (zum 1.9.2025);

Herr Charles BREMER, zum Pfarrer der Pfarrei „Mëllerdall Saint-Michel“ (zum 30.11.2025);

Frau Maddalena CAPURSO, zur Mitarbeiterin der Jugendpastoral (zum 15.9.2025);

Frau Christiane ENGEL, zur Titularkatechetin im Pastoralteam der Pfarrei „Käldall Notre-Dame-des-Mineurs“, zusätzlich zu ihren sonstigen Aufgaben (zum 15.9.2025);

Frau Tanja KONSBRÜCK, zum Mitglied der diözesanen Kommission „Communication – Presse – Information“ für fünf Jahre (zum 21.10.2025);

Herr Cedric LATZ, zum Diakon im Pastoralteam der Pfarrei „Létzebuerg Notre-Dame“ (zum 18.10.2025);

Herr Pater Gabriel PIGACHE S.J., zum Seelsorger des „Mouvement Eucharistique des Jeunes“ (MEJ) (zum 23.10.2025).

IV. Weitere Ernennungen

Das Pastoralteam der Pfarrei „Beetebuerg-Fréiseng Saint-André“ setzt sich ab dem 15. September 2025 aus folgenden Mitgliedern zusammen:

Herr Edmond RIES, Pfarrmoderator

Herr Achille BUNDANGANDU, Vikar

Herr Vincent KARENBERG, Seelsorger der französischsprachigen afrikanischen Katholiken,

Herr Pierre FABER, Subsidiar,

Herr Fernand HUBERTY, Subsidiar

Herr Joseph WEISGERBER, Subsidiar

Herr Christian MAILÄNDER, Diakon

Herr René SCHUMACHER, Diakon

Frau Christine BUSSHARDT, Pastoralreferentin

Herr Bernard METZLER, Pfarrassistent

Frau Nathalie STAUDT, Titularkatechetin

Frau Viviane PRIMC, Mitglied

Frau Liliane RAUS, Mitglied

Frau Myriam SCHARTZ, Mitglied.

Das Pastoralteam der Pfarrei „Diddeleng Saint-Martin“ setzt sich ab dem 15. September 2025 aus folgenden Mitgliedern zusammen:

Herr Edmond RIES, Pfarrmoderator

Herr Vincent KARENBERG, Pfarrer

Herr Léon WEBER, Pfarrer

Herr Achille BUNDANGANDU, Vikar

Herr Pierre FABER, Subsidiar,

Herr Fernand HUBERTY, Subsidiar

Herr Christian MAILÄNDER, Diakon

Frau Christiane ENGEL, Titularkatechetin

Frau Sandra EINSELEN-FACCHINETTI, Sekretärin

Herr Claude KASEL, Sekretär

Herr Paul BRAQUET, Mitglied

Herr Constant MIKOS, Mitglied

Herr Francis RESSEL, Mitglied

Herr Alessandro URBANO, Mitglied.

Das Pastoralteam der Pfarrei „Hesper-Réiser-Weiler Disciples d’Emmaüs“ setzt sich ab dem 15. September 2025 aus folgenden Mitgliedern zusammen:

Herr Edmond RIES, Pfarrmoderator
 Herr David RYAN, Pfarrer
 Herr Achille BUNDANGANDU, Vikar
 Herr Pierre FABER, Subsidiar,
 Herr Fernand HUBERTY, Subsidiar
 Herr Christian MAILÄNDER, Diakon
 Herr René SCHUMACHER, Diakon
 Frau Christine BUSSHARDT, Pastoralreferentin
 Herr Bernard METZLER, Pfarrassistent
 Frau Nathalie STAUDT, Titularkatechetin
 Frau Sandra EINSELEN-FACCHINETTI, Sekretärin
 Herr Gast HOFFMANN, Mitglied
 Frau Pascale HUFER, Mitglied
 Frau Monique MALGET, Mitglied
 Frau Monique MOCKEL, Mitglied
 Frau Liliane MOZEK, Mitglied
 Frau Marilou PATRA, Mitglied
 Frau Michèle STEINES, Mitglied
 Schwester Véronique WEIS, Mitglied.

Das Pastoralteam der Pfarrei „Käldall Notre-Dame-des-Mineurs“ setzt sich ab dem 15. September 2025 aus folgenden Mitgliedern zusammen:

Nr. 30

Prolongation des mandats des membres de la Commission diocésaine de l’Octave

Par décret archiépiscopal du 30 octobre 2025, S.E.M. Jean-Claude Cardinal Hollerich, Archevêque de Luxembourg, a décidé de prolonger jusqu’au 14

Herr Edmond RIES, Pfarrmoderator
 Herr Léon WEBER, Pfarrer
 Herr Achille BUNDANGANDU, Vikar
 Herr Vincent KARENTERA, Seelsorger der französischsprachigen afrikanischen Katholiken,
 Herr Sami DANKA, Priester für die chaldäische Gemeinschaft
 Herr Christian MAILÄNDER, Diakon
 Herr René SCHUMACHER, Diakon
 Frau Claudine SCHROEDER-SCHMITZ, Sekretärin
 Schwester Marie-Josée STEFFEN, Mitglied
 Frau Christiane BECKER, Mitglied
 Herr Pascal EYRICH, Mitglied
 Herr Julien HUBERTY, Mitglied
 Herr Jean-Marc LEARDINI, Mitglied
 Frau Léonie LEARDINI, Mitglied
 Frau Viviane LORANG, Mitglied
 Herr Paul MEILI, Mitglied
 Frau Sonja SCHO, Mitglied
 Herr Marco SCHON, Mitglied
 Herr André THEISEN, Mitglied
 Herr Jean-Claude THILGES, Mitglied
 Frau Myriam WERNER, Mitglied.

octobre 2026 le mandat des membres actuels de la Commission diocésaine de l’Octave venu à échéance le 14 octobre 2025.

Nr. 31

Reliquienabgaben – Heiliger Willibrord

Im Auftrag von Kardinal Jean-Claude HOLLERICH, Erzbischof von Luxemburg, hat Abbé Richard Atchadé am 28. Juli 2025 Gebeinreliquien des Heiligen Willibrord an Mgr François G. GNONHOSSOU S.M.A., Bischof von Dassa-Zoumé (Benin), überreicht. Die Reliquie wird anlässlich der Konsekration der neuen Sankt-Joseph-Kirche in Glazoué (Benin) in den Altar eingesetzt.

Am 29. September 2025 hat Kardinal Jean-Claude HOLLERICH, Erzbischof von Luxemburg, Gebeinreliquien des Heiligen Willibrord an Mgr. Tomasz Jordan Puchalski, Bischof der altkatholischen Kirche in Polen, abgegeben. Die Reliquie wird in einem Reliquienschrein in der Kapelle der Heiligen Kyrill und Method in Poznan (Polen) aufbewahrt.

Nr. 32

Zeit für den Empfang der Osterkommunion

In Übereinstimmung mit den Nachbardiözesen wird die Zeit für den Empfang der Osterkommunion wie folgt festgelegt: Fastenzeit und Osterzeit, d.h. die

Zeit ab Aschermittwoch, dem 18. Februar 2026 (einschl.) bis Pfingstsonntag, dem 24. Mai 2026 (einschl.).

Nr. 33

Binations- und Trinationsvollmachten

Gemäß Can. 905 § 2 werden die Vollmachten zur Binational und Trination bis zum 1. Januar 2027 verlängert.

Die Binational- und Trinationshonorare verbleiben integral in der Pfarrei des jeweiligen Zelebra-

tionsortes. [Décret archiépiscopal portant modification du règlement concernant les offrandes de messes, les offrandes à l’occasion de mariages et funérailles et les fondations pieuses du 31.12.2022 : KA 1-2/2022, Nr. 7 - 9 (S. 10f.)].

Nr. 34 **«An das Erzbistum abgelieferte Gelder 2026», Formular**

Diesem Anzeiger liegt das für alle Pfarrer bestimmte Formular bezüglich der im Jahre 2026 anfallenden und an das Erzbistum abzuliefernden Kollektien und Abgaben bei. Das Formular ist ebenfalls im Intranet der Erzdiözese zu finden und kann von dort aus von allen zugangsberechtigten Personen heruntergeladen werden (Permalink: plus.cathol.lu/article3071).

Die Beträge sind am betreffenden Termin sofort an das Ordinariat abzugeben oder zu überweisen, wobei

die Bestimmung der einzelnen Gelder zu vermerken ist.

Archevêché de Luxembourg
CCPL IBAN: LU49 1111 0036 5061 0000
BGL BNP PARIBAS IBAN: LU67 0030 0440 7470 0000
BCEE IBAN: LU44 0019 1100 3213 9000
BILL IBAN: LU20 0022 1011 2200 0000

Nr. 35

Ablieferung von Messstipendien

Wir bitten die Herren, die Stipendien der im Laufe des Jahres 2025 nicht gehaltenen Messen gemäß den Vorschriften des Kirchenrechts vorzugsweise an das Ordinariat zu überweisen, das dieselben an bedürftige und zuverlässige Priester weiterleitet. [KA 1-2/2022, Nr. 7 - 9 (S. 10f.) ; Décret archiépiscopal portant ré-

organisation des tarifs du casuel et des offrandes de messes du 31.12.2021 : KA 1-2/2022, Nr. 10 (S. 16f.)].

Bei dieser Gelegenheit möchte das Ordinariat nochmals eindringlich vor Betrügern warnen und daran erinnern, daß auf keinen Fall Meßstipendien an Unbekannte weitergegeben werden dürfen. [vgl. KA 9/1974, Nr. 47 (S. 55)]

Nr. 36

« Relatio Anni 2025 », Formular

Das Formular « Relatio Anni 2025 » ist unter folgender Internetadresse zu finden und kann dort bis spätestens den 1. Februar 2026 online ausgefüllt werden :

<https://formulaires.cathol.lu/relatio-anni/>

Falls erwünscht, können die Formulare jedoch auch in Papierform im erzbischöflichen Ordinariat angefor-

dert werden. Diese Formulare sind ebenfalls bis spätestens zum 1. Februar 2026 auszufüllen und an das Ordinariat zurückzusenden.

Es sei hier ausdrücklich darauf hingewiesen, dass pro Pfarrei ein einziges Formular auszufüllen ist.

Nr. 37

Pensionierungsgesuche

Diejenigen Herren, die im Jahre 2026 ihre Pensionierung beantragen wollen, mögen bis zum 1. Februar ein entsprechendes Gesuch mit Angabe der Gründe an den Herrn Erzbischof richten. Im Hinblick auf eine rechtzeitige Planung der Ernennungen und Versetzungen bitten wir dringend um genaue Beachtung dieses Termins.

Es wird auch nachdrücklich daran erinnert, dass gemäß can. 538 § 3 alle Pfarrer, die das 75. Lebensjahr vollendet haben, gebeten sind, dem Diözesanbischof den Amtsverzicht zu erklären, über dessen Annahme oder Verschiebung dieser nach Abwägen aller persönlichen und örtlichen Umstände zu entscheiden hat.

Vorbehaltlich dieser Bestimmung bittet der Erzbischof eindringlich, in Zeiten akuten Priestermangels ein Ersuchen auf Amtsverzicht nur aus wirklich ge-rechtfertigten Gründen einzureichen.

Die Herren, deren Pensionsgesuch angenommen wurde, müssen ihre Dienstwohnung bis Ende Juli geräumt haben. Es ist Sorge dafür zu tragen, dass alle Pfarrarchivalien in geordneter Weise dem Nachfolger übergeben werden.

Aus pastoralen Gründen und mit Rücksicht auf den Nachfolger wähle man den Wohnsitz nicht am Ort der früheren Tätigkeit (cf. Statuta Synodalia Art. 26,6).

Die Mitbrüder, die ihre Pension beantragen, werden außerdem herzlich gebeten, sich auch weiterhin nach Möglichkeit für seelsorgliche Dienste zur Verfügung zu stellen. Es wird ihnen deshalb empfohlen, ihren neuen Wohnsitz, nach rechtzeitiger Rücksprache mit dem Erzbischöflichen Ordinariat, mit Rücksicht auf die pastoralen Bedürfnisse zu wählen.

Nr. 38

Steuerermäßigung für Hausangestellte

Diejenigen, die eine Hausangestellte in Diensten haben, können eine Steuerermäßigung beantragen. Sie haben die Wahl zwischen der auf dem Formular der Steuerdeklaration angegebenen Globalsumme oder einem Antrag auf Berücksichtigung der ganzen Unkosten (Lohn und soziale Abgaben) nach einer von

der Steuerverwaltung festgelegten Formel. Die Steuerermäßigung «à titre de charges extraordinaires du chef de domesticité» muß beantragt und schriftlich (mit Dokumenten) begründet werden. Es wird angeraten, mit dem zuständigen Steuerbüro deswegen Kontakt aufzunehmen.

Nr. 39

Kollekte für die Leprakranken

Am letzten Sonntag im Januar wird der 72. Welttag der Leprakranken begangen. Wir empfehlen dieses wichtige Werk dem Wohlwollen der Gläubigen und erlauben hiermit, am 25. Januar 2026 eine Kollekte für dieses Werk in den Kirchen abzuhalten.

Der Welttag der Leprakranken wird in Luxemburg organisiert von der «Fondation luxembourgeoise Raoul Follereau», 151, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg; Tel.: 446606-1, E-mail: info@ffl.lu ; CCPL : IBAN LU15 1111 0000 7878 0000.

Nr. 40

Charta Oecumenica

Revidierte Ausgabe der Leitlinien für die wachsende Zusammenarbeit unter den Kirchen in Europa Unterzeichnet, Rom, 5. November 2025

Anmerkungen zur deutschen Übersetzung:

- Zur Vereinfachung und besseren Verständlichkeit des Textes wurde die grammatisch männliche Form gewählt. Es wird ausdrücklich darauf hingewiesen, dass damit stets Personen jeglichen Geschlechts gemeint sind.
- Die Bibelzitate sind aus der Einheitsübersetzung, Ausgabe 2016, entnommen.

Vorwort und Empfehlung

„Ehre sei dem Vater und dem Sohn und dem Heiligen Geist“ Als Konferenz Europäischer Kirchen (KEK) und als Rat der Europäischen Bischofskonferenzen (CCEE) danken wir Gott für die wachsende Gemeinschaft unter den Kirchen in Europa seit der Unterzeichnung der Charta Oecumenica im Jahr 2001. Seit mehr als zwei Jahrzehnten spielt die Charta eine wichtige Rolle bei der Förderung und Gestaltung ökumenischer Entwicklungen in vielen Teilen Europas.

Die Charta Oecumenica wurde von den Kirchen in Europa unterschiedlich rezipiert. In einigen Regionen spielte sie kaum eine Rolle, in anderen bildete sie die Grundlage für ökumenische Diskussionen und Zusammenarbeit. Auf Basis der Charta wurden ökumenische Partnerschaften oder Vereinbarungen geschlossen, durch sie wurden Projekte und Veranstaltungen inspiriert und sie trug auch zur wechselseitigen Anerkennung der Taufe zwischen Kirchen auf regionaler Ebene bei.

Seit der Unterzeichnung der Charta Oecumenica im Jahr 2001 haben sich Europa, die Kirchen und die Ökumene verändert. Angesichts dieser Entwicklungen sahen wir die Notwendigkeit, den Text der Charta Oecumenica zu aktualisieren. Diese Aktualisierung spiegelt unsere anhaltende Hoffnung und unsere Bemühungen wider, die Einheit in der Vielfalt unserer Kirchen im Einklang mit dem Gebet Christi, dass „alle eins seien“ (Joh 17,21) zu vertiefen.

Wir danken für Vertrauen und Freundschaft, für Gelegenheiten, gemeinsam Gottes Wort zu hören, Zeugnis abzulegen und gemeinsam zu handeln. Gleichzeitig erkennen und bedauern wir die anhaltenden Spaltungen zwischen den Kirchen und unsere menschlichen Unzulänglichkeiten im Glauben, in der Liebe und in der Hoffnung. Wir verabschieden diese aktualisierte Charta im Vertrauen darauf, dass Gott uns auf unserem gemeinsamen

Weg zu tieferer Gemeinschaft und Verständigung leiten und uns in unserer gemeinsamen Verantwortung nicht nur füreinander, sondern auch für die Zukunft Europas und der Welt unterstützen wird.

Jesus Christus, der Herr der einen Kirche, ist unsere größte Hoffnung auf Versöhnung und Frieden.

In seinem Namen verpflichten wir uns, unseren gemeinsamen Weg in Europa fortzusetzen.

Wir bitten um Gottes Führung durch die Kraft des Heiligen Geistes. Möge Gott uns vollkommen machen in jedem guten Werk und unsere Eintracht annehmen als Menschen, die eins geworden sind in der Einheit des Vaters, des Sohnes und des Heiligen Geistes. Amen.

Als Präsidenten der Konferenz Europäischer Kirchen und des Rates der Europäischen Bischofskonferenzen empfehlen wir diese aktualisierte Fassung der Charta Oecumenica allen Kirchen und Bischofskonferenzen in Europa, damit sie in den jeweiligen lokalen Kontexten angenommen und angepasst wird.

Rom, 5. November 2025

+ Nikitas
Erzbischof von Thyateira und Großbritannien
Präsident der Konferenz Europäischer Kirchen

+ Gintaras Grušas
Erzbischof von Vilnius
Präsident des Rates der Europäischen
Bischofskonferenzen

Einleitung und allgemeine Bemerkungen

Der Wunsch, eine aktualisierte Fassung der Charta Oecumenica vorzulegen, hängt mit den vielen Veränderungen zusammen, die Europa, die Kirchen und die Ökumene in den letzten zwei Jahrzehnten durchlaufen haben. Als Christen blicken wir hoffnungsvoll in die Zukunft, da wir

in Erwartung des Reiches Gottes leben, das noch kommen wird und doch schon in dieser Welt gegenwärtig ist. Wir – die Unterzeichner der Charta, KEK und CCEE – erkennen die Früchte des Evangeliums Christi im Leben unserer Gesellschaften an. Dennoch erkennen wir auch, dass die Klimakrise dringlicher geworden ist; Krieg, Vertreibung, Armut, Populismus, der Missbrauch von Religion und viele

damit verbundene Schwierigkeiten verursachen großes Leid und große Angst. Die rasante technologische Entwicklung hat unsere Lebenswirklichkeit in einer Weise verändert, die wir noch zu begreifen versuchen. Europa wird außerdem zunehmend säkularer, und in den meisten Teilen Europas ist die Rolle der Kirchen nicht mehr selbstverständlich. Dieser Einflussverlust hat viele Ursachen, unter anderem einen Mangel an Glaubwürdigkeit aufgrund persönlicher und struktureller Sünden in den Kirchen.

In dieser Situation wird die Notwendigkeit ökumenischen Austauschs noch deutlicher. Unsere Aufgabe heute ist es, unseren Glauben zu bezeugen, indem wir den Dialog, auch über die inner-christlichen Beziehungen hinaus, führen und den Menschen in Europa dienen, vom Atlantik bis zum Ural, vom Nordkap bis zum Mittelmeer. In Anlehnung an dieses umfassende Verständnis von Europa bezeugt die Charta die eine universale Kirche Christi, die sich in verschiedenen Ortskirchen manifestiert. Wir laden alle Kirchen, Kirchenräte, ökumenischen Gremien und Initiativen ein, sich die aktualisierte Charta anzueignen.

Die aktualisierte Charta hat eine neue Struktur: Sie beginnt mit unserem Glauben, unserem Hören auf Gottes Wort und unserem gemeinsamen Zeugnis, identifiziert dann Bereiche der Begegnung und befasst sich schließlich mit Feldern gemeinsamer Verantwortung und gemeinsamen Engagements in Europa. Einige dieser Bereiche erforderten neue Kapitel, nämlich zu Frieden und Versöhnung, zu Migration und zu neuen Technologien. In Anerkennung der zentralen Rolle, die die Jugend seit jeher in den Kirchen und für die Ökumene spielt, haben wir jungen Menschen und ihrem Engagement ein eigenes Kapitel gewidmet. Darüber hinaus enthält die aktualisierte Charta mehr Selbstverpflichtungen, die zudem detaillierter sind. Sie spiegeln das Wachstum der ökumenischen Beziehungen wider, aber auch ihre Vielfalt. Gleichzeitig enthalten die

Selbstverpflichtungen konkrete Empfehlungen, die die Kirchen und ökumenischen Akteure ermutigen sollen, konkrete Schritte zu unternehmen und die Charta je nach Kontext, Situation und Bedarf sowohl als Ganzes als auch in Teilen zu nutzen.

Die Überarbeitung wurde zwar von einer gemeinsamen Arbeitsgruppe der KEK und der CCEE geleitet, doch haben die Kirchen und ökumenischen Gremien in ganz Europa großes Interesse und Engagement im Konsultationsprozess gezeigt, der in diesen überarbeiteten Text eingeflossen ist. Ihre umfangreiche und intensive Mitarbeit an dem Text, ihre aufschlussreichen Kommentare und ihre differenzierten und konstruktiven Antworten waren für den Überarbeitungsprozess entscheidend. Darüber hinaus zeugen die Beiträge von den Früchten, die aus der Auseinandersetzung mit dem Text und seinen Selbstverpflichtungen erwachsen können. Wir hoffen, dass dieses Engagement fortgesetzt wird.

Wie bisher umfasst die aktualisierte Charta Oecumenica grundlegende ökumenische Verantwortungen aller Kirchen in Europa, aus denen sich Leitlinien und Verpflichtungen ergeben. Die Charta soll eine ökumenische Kultur des Dialogs und der Zusammenarbeit auf allen Ebenen des kirchlichen Lebens fördern und vereinbarte Kriterien für diese Kultur bieten. Wir erkennen jedoch an, dass sie keinen lehramtlichen oder dogmatischen Charakter hat und auch nicht kirchenrechtlich bindend ist. Ihre Autorität und ihr Zweck leiten sich aus der freiwilligen Verpflichtung der europäischen Kirchen und ökumenischen Organisationen ab, die Charta auf die Art und Weise zu nutzen, anzupassen und umzusetzen, die auf verschiedenen Ebenen und in unterschiedlichen Kontexten angemessen und fruchtbar ist. Diese aktualisierte Fassung möchte dem Geist und dem Erbe der ursprünglichen Charta Oecumenica folgen und zu ihrer anhaltenden Relevanz und ihrem Wert beitragen.

I. WIR GLAUBEN „DIE EINE, HEILIGE, KATHOLISCHE UND APOSTOLISCHE KIRCHE“

„Bemüht euch, die Einheit des Geistes zu wahren durch das Band des Friedens! Ein Leib und ein Geist, wie ihr auch berufen seid zu einer Hoffnung in eurer Berufung: ein Herr, ein Glaube, eine Taufe, ein Gott und Vater aller, der über allem und durch alles und in allem ist.“ (Epheser 4,3-6)

1. Gemeinsam zur Einheit im Glauben berufen

Mit dem Evangelium Jesu Christi, wie es in der Heiligen Schrift bezeugt wird und im ökumenischen Glaubensbekenntnis von Nizäa-Konstantinopel (325/381) zum Ausdruck kommt, glauben wir an den einen Gott „den Vater, den Allmächtigen, Schöpfer des Himmels und der Erde“; den einen

Herrn Jesus Christus, der uns in seiner Menschwerdung, seiner Kreuzigung und seiner Auferstehung die Liebe Gottes und das Geheimnis der Versöhnung offenbart; und an den Heiligen Geist, „der lebendig macht“ der uns zu einem Leben in koinonia (Gemeinschaft und gemeinschaftliche Teilnahme) mit ihm und allen Geschöpfen Gottes führt. Weil wir die „eine, heilige, katholische und apostolische“ Kirche bekennen, ist es unsere vorrangige ökumenische Aufgabe, diese Einheit sichtbar zu machen.

Im Gehorsam gegenüber dem letzten Auftrag Christi und unter dem Impuls des Heiligen Geistes (Apg 2,46-47) sind wir bereit, „das Evangelium der ganzen Schöpfung“ (Mk 16,15), und insbesondere allen Völkern Europas zu verkünden; und zwar gemeinsam! Wir glauben und erleben bereits, dass diese

Verkündigung des Evangeliums (kerygma) ein kraftvolles Zeichen und eine überfließende Quelle unserer Einheit ist, die immer ein Geschenk Gottes bleibt.

Jedoch gibt es Hindernisse für die sichtbare Einheit, unter anderem in Bezug auf das Verständnis der Kirche, der Sakramente und des Amtes. Wir bedauern dies schmerzlich, denn wir wissen, dass das, was uns eint, tiefer und größer ist als das, was uns trennt.

Wir verpflichten uns,

- › der apostolischen Mahnung zu folgen und uns beharrlich um eine gemeinsame Nachfolge Christi zu bemühen;

› Buße zu tun, Vergebung und Versöhnung zu suchen und alles zu tun, um die Spaltungen, die die Kirchen noch trennen, zu überwinden;

› die Vielfalt zu erkennen und zu begrüßen, die Gottes reiches Wirken offenbart;

› die sichtbare Einheit der Kirche Jesu Christi in dem einen Glauben zu suchen; im Gehorsam gegenüber Gottes Wort in der Heiligen Schrift und unter der Leitung des Heiligen Geistes auf eine gegenseitige Anerkennung der Taufe, eucharistische Gemeinschaft, auf gemeinsames Zeugnis und gemeinsamen Dienst hinzuarbeiten.

II. AUF DEM WEG ZUR SICHTBAREN EINHEIT DER KIRCHEN

„Daran werden alle erkennen, dass ihr meine Jünger seid: wenn ihr einander liebt.“ (Johannes 13,35)

2. Auf das Wort Gottes hören und gemeinsam beten

Die ökumenische Bewegung ist das Werk des Heiligen Geistes, der Gläubige und Kirchen zur gegenseitigen Liebe und zur Antwort auf den Ruf zur Einheit ermutigt. Sie lebt davon, dass wir auf Gottes Wort hören und den Heiligen Geist in uns und durch uns wirken lassen. In der Kraft der Gnade Gottes versuchen viele verschiedene Initiativen, durch Gottesdienste und Gebet die geistliche Gemeinschaft unter den Kirchen zu vertiefen und für die sichtbare Einheit der Kirche Christi zu beten.

In dem Bewusstsein, dass „wir alle durch den einen Geist in der Taufe in einen einzigen Leib aufgenommen worden sind“ (1 Kor 12,13), feiern wir Zeichen der Hoffnung: Wir hören gemeinsam auf das Wort Gottes, manche benutzen gemeinsame Bibelübersetzungen und Lektionare. Wir beten mit den Worten, die unser Herr uns gegeben hat, wir studieren gemeinsam die Bibel, wir feiern gemeinsam Gottesdienste, wir treffen uns zu ökumenischen Gebeten und wir begegnen gemeinsam die Gebetswoche für die Einheit der Christen. Trotz enormer Bemühungen um eucharistische Gastfreundschaft und Gemeinschaft bleiben dennoch Trennung bestehen. Christliche Kirchen und konfessionsverbindende Familien leben mit diesem Schmerz.

Wir verpflichten uns,

- › auf den Heiligen Geist zu hören und geistliche Gaben zu teilen;
- › die Heilige Schrift zu lesen und gemeinsam das Wort Gottes zu entdecken;
- › den Gottesdienst und die weiteren Formen des geistlichen Lebens anderer Kirchen kennen und schätzen zu lernen;

› gemeinsam füreinander und für die Einheit der Christen zu beten;

› weiter auf eucharistische Gastfreundschaft und Gemeinschaft hinzuarbeiten;

› zur Nutzung gemeinsamer Bibelübersetzungen und Gesänge zu ermutigen.

3. Aufeinander zugehen

Im Geiste des Evangeliums wollen wir die Einheit und die Gemeinschaft der Christenheit bezeugen. Demgegenüber erkennen wir unsere historischen und gegenwärtigen Spaltungen an, die unser gemeinsames Zeugnis vor dieser Welt behindern. Wir erkennen, dass menschliche Schuld, der Mangel an Liebe und der Missbrauch des Glaubens und der Kirche für politische und selbst-süchtige Interessen ernsthaft die Glaubwürdigkeit des christlichen Zeugnisses beschädigt haben. Die Ökumene beginnt daher mit der Erneuerung unserer Herzen, mit der Schaffung einer Kultur der Liebe und der Förderung von Gastfreundschaft und Vertrauen.

Gegründet im Evangelium Christi wollen wir uns miteinander und mit unserer Geschichte versöhnen. Wir vertiefen weiterhin das Verständnis für die jeweiligen Theologien und Traditionen des anderen.

Wir verpflichten uns,

- › zum gemeinsamen Studium unserer Glaubensgeschichte, zur Heilung der Erinnerungen und zur Versöhnung beizutragen;
- › auf die Aufhebung gegenseitiger Verurteilungen hinzuarbeiten;
- › die Versuchungen der Selbstgenügsamkeit, der Isolation, der Gleichgültigkeit oder der Vorurteile innerhalb jeder Kirche zu überwinden;
- › uns weiterhin um ein tieferes Verständnis zwischen christlichen Traditionen zu bemühen und ökumenische Dialoge zu führen;

› ökumenische Offenheit und Zusammenarbeit in der karitativen Arbeit, in Initiativen zur sozialen Gerechtigkeit sowie christlicher und theologischer Ausbildung, Weiterbildung und Forschung zu fördern.

4. Gemeinsam Zeugnis geben

Die Verkündigung des Evangeliums beginnt mit dem Zeugnis durch Wort und Tat. Wir erkennen die jüngere europäische Geschichte der Säkularisierung, des Pluralismus und des Individualismus an. Wir nehmen auch die vielfältigen und komplexen Beziehungen zwischen Staaten und Religionen in den europäischen Ländern wahr. Daher ist es wichtig, so Zeugnis abzulegen, dass es auf die verschiedenen Kontexte und Bedürfnisse eingeht.

Wir glauben, dass die menschliche Würde und Freiheit von der Gottebenbildlichkeit ausgehen. Unser Zeugnis respektiert daher die Religionsfreiheit als grundlegend für die Antwort auf den Ruf des Evangeliums. Das heißt, wir verzichten darauf, Menschen durch moralischen Druck oder materielle Anreize zum Übertritt zu zwingen, während wir gleichzeitig niemanden daran hindern, aus eigenem Willen zum Glauben zu finden.

Ein glaubwürdiges Zeugnis erfordert, dass wir die Frohe Botschaft gemeinsam und nicht in Konkurrenz gegeneinander verbreiten. Es ist wichtig, das Evangelium gemeinsam zu verkünden und zu leben, in den Familien, unter Freunden, am Arbeitsplatz, in unseren Gemeinden, in der Bildung, in der Seelsorge, sowohl in der persönlichen Begegnung als auch in digitalen Räumen. Die Verkündigung des Glaubens, auch im öffentlichen Raum, soll Orientierung im Leben bieten und Menschen unterstützen, die sich mit ethischen, sozialen und politischen Fragen auseinandersetzen.

Zeugnisgeben erfordert auch, uns ehrlich mit unseren eigenen Versäumnissen auseinanderzusetzen. Folglich bekennen wir, dass unsere Kirchen – anstatt Zeugnis abzulegen – an sündhaften und skandalösen Handlungen beteiligt waren, wodurch großer Schaden verursacht und zugelassen wurde. Ein notwendiger Teil unseres Zeugnisses ist es, auf die Heilung der Wunden hinzuarbeiten, die vulnerablen Mitgliedern unserer Kirchen zugefügt wurden.

Wir verpflichten uns,

- › auf Kirchen in unserem Umfeld zuzugehen, zu denen wir noch keinen Kontakt haben, um offen und aktiv nach Möglichkeiten des gemeinsamen Zeugnisses und der Zusammenarbeit zu suchen;
- › Zeugnis und Evangelisierung mit anderen Kirchen zu teilen, indem wir Vereinbarungen mit ihnen treffen, um gegenseitiges Vertrauen zu fördern und schädliche Konkurrenz und die Gefahr neuer Spaltung zu vermeiden;
- › das Recht auf Gedankens-, Gewissens- und Religionsfreiheit zu wahren;
- › aktiv zur Anerkennung und Unterstützung der vom Missbrauch Betroffenen beizutragen, indem

wir ihren Geschichten zuhören und ihre Erinnerung ehren;

› missbräuchliches Verhalten aufzudecken und Täter sowie diejenigen, die sie schützen, zur Rechenschaft zu ziehen;

› gemeinsam Kulturen des Willkommens, des Schutzes und der Sicherheit, der Freundlichkeit, der Wahrheit und des Friedens zu schaffen.

5. Dialog und Zusammenarbeit fortsetzen

Geleitet vom Heiligen Geist sind wir in den letzten Jahrzehnten im Dialog und in der Begegnung zwischen unseren Kirchen weit vorangekommen. Viele Christen aus verschiedenen Kirchen leben Seite an Seite in ihrer Nachbarschaft, am Arbeitsplatz und in ihren Familien, wo sie freundschaftlich zusammenarbeiten. Konfessionsverbindende Familien sind zu einer Quelle und Inspiration für die Gestaltung ökumenischen Lebens geworden, indem sie auf Herausforderungen hinweisen, die aus konfessionellen Unterschieden entstehen und Perspektiven eröffnen, gemeinsam in Liebe neue Wege zu finden.

Bilaterale und multilaterale ökumenische Gremien wurden für die Zusammenarbeit auf lokaler, regionaler, nationaler und internationaler Ebene eingerichtet und fortgeführt. Sie haben Dokumente und Vereinbarungen von großer Bedeutung hervorgebracht, die unseren Kirchen geholfen haben, ihre theologische Reflexion zu entwickeln und ihr gemeinsames Handeln zu unterstützen. Wir sind dem Herrn dankbar für das, was erreicht worden ist.

Auf europäischer Ebene ist es notwendig, die Zusammenarbeit zwischen der Konferenz Europäischer Kirchen (KEK), dem Rat der Europäischen Bischofskonferenzen (CCEE) und anderen interkonfessionellen kirchlichen Organisationen zu stärken. Es ist auch wichtig, weltweite kirchliche Perspektiven in diese Gespräche mit einzubeziehen.

Bei Konflikten zwischen und innerhalb von Kirchen sollen Bemühungen um Vermittlung und Frieden initiiert und bei Bedarf unterstützt werden.

Es ist wichtig, in einem Geist der Ehrlichkeit, der Demut, der Buße und des unmissverständlichen Bekenntnisses zum befreienden Evangelium Christi auf jegliche Tendenzen des Fundamentalismus oder der Polarisierung in den Kirchen oder des Missbrauchs von Religion zu reagieren.

Wir erkennen an, dass immer noch einige Themen bleiben, die unseren Dialog erschweren, aber der Weg, den wir gemeinsam zurückgelegt haben, stärkt uns.

Wir verpflichten uns,

- › auf allen Ebenen des kirchlichen Lebens gemeinsam zu handeln und zu leben, wo die Voraussetzungen dafür gegeben sind und nicht Gründe des

Glaubens oder größere Zweckmäßigkeit dem entgegenstehen;

- › den gewissenhaften, intensiven Dialog zwischen unseren Kirchen auf verschiedenen Ebenen fortzusetzen und zur Rezeption und Implementierung von ökumenischen Dokumenten zu ermutigen;
- › ökumenische Netzwerke, religiöse Gemeinschaften und „Graswurzel-Bewegungen“ zu fördern und zu unterstützen;
- › die Rechte von religiösen Minderheiten zu verteidigen, Missverständnisse anzusprechen und Vorurteile zwischen Mehrheits- und Minderheitskirchen in unseren Ländern abzubauen;
- › den Dialog zu fördern und gemeinsam kontroverse Themen des Glaubens und der Ethik im Licht des Evangeliums zu diskutieren.

6. Jugend in Kirchen und in der Ökumene

Junge Menschen sind nicht nur die Zukunft, sondern auch die Gegenwart der Kirchen und der Ökumene. Sie sind lebendige Mitglieder der Kirche (1 Tim 4,12) und bringen Perspektiven und Energie ein, die den Kirchen helfen, den Bedürfnissen und Herausforderungen der heutigen Gesellschaft gerecht zu werden. Gleichzeitig erschweren die wachsende Säkularisierung in Europa und das geringere Vertrauen in religiöse Institutionen es jungen Menschen, ein Gefühl der Zugehörigkeit und der sinnvollen Integration in kirchliche oder ökumenische Aktivitäten zu entwickeln und dieser Zugehörigkeit und Integration Ausdruck zu verleihen. Wir bekräftigen jedoch die entscheidende Rolle, die Jugend- und Studentenorganisationen sowie Ju-

gendtreffen in Kirchen und in der Ökumene stets gespielt haben.

Ökumenischen Prozessen und Feierlichkeiten mangelt es oft an einer Einbindung der Jugend, teilweise weil ihre Kultur und Sprache für die jüngeren Generationen wenig Bedeutung haben. Dennoch bedeutet Christsein für viele junge Gläubige heute, ökumenisch zu sein. Auf dem Weg zur sichtbaren Einheit der Kirchen müssen wir daher sicherstellen, dass junge Menschen Räume für Gemeinschaft, geistliches Wachstum, soziale Verantwortung und einen sinnvollen Dialog mit anderen finden und gestalten können.

Wir verpflichten uns,

- › junge Menschen, ihre Erfahrungen und Erwartungen in alle Aspekte des kirchlichen Lebens einzubeziehen, ihre volle Beteiligung an Entscheidungsprozessen aktiv zu fördern und von Jugendlichen geführte Initiativen zu unterstützen;
- › gemeinsam mit jungen Menschen Möglichkeiten zum spirituellen Wachstum und zur Entwicklung von Führungskompetenzen durch Jugendprogramme, Mentoring und Schulungen zu schaffen;
- › die Beziehungen zwischen den Generationen, zwischen und innerhalb der Kirchen zu fördern und das gegenseitige Lernen und Verstehen zwischen jungen und älteren Mitgliedern zu unterstützen;
- › uns für die Rechte und das Wohlergehen junger Menschen in der Gesellschaft einzusetzen, indem wir Themen wie Bildung, Beschäftigung, Generationengerechtigkeit und mentale Gesundheit ansprechen.

III. BEGEGNUNGSRÄUME IN EUROPA

„Selig, die Frieden stiften; denn sie werden Kinder Gottes genannt werden.“ (Matthäus 5,9)

7. Europa in einer sich verändernden Welt mitgestalten

Die Kirchen verstehen ihr Engagement für den Aufbau Europas als Teil ihrer Mission. Die Einheit Europas erwächst aus dem Teilen der vielen Reichtümer, die aus der Vielfalt seiner Völker hervorgehen. Der christliche Glaube hat zur Kultur und zu den Werten Europas beigetragen und ist untrennbar mit Europas Geschichte verbunden. Gleichzeitig bekennen wir, dass Christen es nicht verhindert haben, dass Europäer Leid und Zerstörung verursachen, sowohl innerhalb Europas als auch darüber hinaus.

Wir sind überzeugt, dass das spirituelle Erbe des Christentums eine inspirierende Kraft zur Bereichung Europas darstellt. Aufgrund unseres christlichen Glaubens setzen wir uns für ein humanes und soziales Europa ein, in dem die Menschenrechte und Grundwerte des Friedens, der Ge-

tigkeit, der Freiheit, der Toleranz, der Partizipation und der Solidarität (Jes 1,17) zur Geltung kommen. Ebenso betonen wir die Ehrfurcht vor dem Leben; die Bedeutung menschlicher Beziehungen, einschließlich Ehe und Familie; den vorrangigen Einsatz für die Armen; die Bereitschaft zur Vergebung; und in allem Barmherzigkeit.

Wir verurteilen jede Form von Gewalt gegen menschliche Personen, insbesondere Gewalt gegen die Schwächsten und Minderheiten. Die Kirchen haben eine besondere Verantwortung sicherzustellen, dass ihre Lehre Frauen und Kinder nicht dazu verurteilt, in Situationen häuslicher Gewalt und Missbrauch zu verharren. Wir haben die Verantwortung, uns um gefährdete, beeinträchtigte und marginalisierte Menschen zu kümmern, sie zu schützen und sichere Räume für sie zu schaffen sowie Gerechtigkeit und Gleichheit für alle zu fördern.

Christen in Europa sind Teil der globalen Menschheitsfamilie. Wir verstehen die Vielfalt unserer regionalen, nationalen, kulturellen und religi-

ösen Traditionen als bereichernd. Dennoch können unterschiedliche Hintergründe zu Kontroversen in Fragen der Ethik und des Glaubens führen. Als Christen sind wir aufgerufen, uns in einem zuhörenden, differenzierenden und liebenden Geist miteinander auseinanderzusetzen. Wir sollten uns darum bemühen, Beziehungen und Freundschaften mit Partnern aus anderen Teilen der Welt aufzubauen. Die Hoffnung auf den Aufbau einer gerechteren Welt, eines gerechteren Europas, das des Menschen würdiger ist, muss mit dem Bewusstsein verbunden sein, dass menschliche Anstrengungen nichts nützen, wenn sie nicht von göttlicher Gnade getragen werden.

Wir verpflichten uns,

- › zur Einheit Europas beizutragen und geopolitische und sozioökonomische Spaltungen zu benennen und ihnen entgegenzuwirken;
- › zur Beteiligung an demokratischen Prozessen zu ermutigen, die auf das Gemeinwohl hinarbeiten;
- › die Anliegen und Visionen der Kirchen gemeinsam gegenüber den europäischen Institutionen zu formulieren;
- › jeder Tendenz zur Entmenschlichung und Missachtung menschlichen Lebens zu widerstehen, indem wir das Aufblühen des ganzen Menschen, insbesondere der Schutzbedürftigen, fördern;
- › die Stellung von Frauen in Kirche und Gesellschaft zu stärken und uns für ihre Gleichberechtigung einzusetzen;
- › religiösen Extremismus und alles, was das Band zwischen uns bedroht, anzuprangern;
- › allen Versuchen zu widerstehen, Religion und Kirche für ethnische, nationalistische, politische oder populistische Zwecke zu missbrauchen;
- › Formen von Nationalismus entgegenzuwirken, die zur Unterdrückung von Völkern und Minderheiten führen, indem wir uns verpflichten, gewaltfreie Strategien und Lösungen zu ermöglichen und die Menschen- und Minderheitenrechte zu verteidigen;
- › eurozentrische Haltungen abzulegen und unserem Beitrag zur Steigerung des Wohlgehebens der gesamten Menschheit gerecht zu werden.

8. Gemeinschaft mit dem Judentum stärken

Eine einzigartige Gemeinschaft verbindet uns mit dem jüdischen Volk. Die jüdisch-christlichen Beziehungen bleiben ein wichtiger Teil der Identität eines jeden Christen. Die Juden sind das Volk des Bundes, den Gott nie gelöst hat. Sie sind weiterhin „von Gott Geliebte“ und ausgewählt, „denn unwiderruflich sind die Gnadengaben und die Be-rufung Gottes“ (Röm 11,28-29). Sie sind unsere lebendige und tragende Wurzel (Röm 11,18). „Und ihnen entstammt der Christus dem Fleische nach.“ (Röm 9,5). Das jüdische Volk wurde nie durch die christliche Kirche ersetzt, die Hebräische Bibel

wurde nie durch das Neue Testament ersetzt, und der erste Bund wurde nie durch den neuen Bund ersetzt.

Wir erkennen als Gabe des Heiligen Geistes das wachsende Bewusstsein der tiefen Verbindung zwischen Christen und Juden an. Wir können gemeinsam die Heilige Schrift lesen und uns von der jeweils anderen Interpretation bereichern lassen.

Wir beklagen und verurteilen alle Formen des Antisemitismus, alle Hassausbrüche und Verfolgungen. Für den christlichen Antijudaismus bitten wir Gott um Vergebung und Juden um Ver-söhnung. Gemeinsam mit ihnen müssen Christen Hüter der Erinnerung an die jüdische Präsenz und an das jüdische Erbe in Europa werden, das durch die Shoah zerbrochen und fast ausge-löscht wurde.

Wir verpflichten uns,

- › allen Formen von Antisemitismus und Antijudaismus in Kirche und Gesellschaft entgegenzutreten;
- › auf allen Ebenen den Dialog mit Juden zu suchen und zu intensivieren, um gemeinsame jüdisch-christliche Zusammenarbeit und Aktivitäten in Europa und der Welt zu ermöglichen;
- › das Bewusstsein für das jüdische Erbe in unserer Theologie und Liturgie zu stärken;
- › liturgische, katechetische und homiletische Texte zu überprüfen, um eine Substitutions-theologie auszumerzen;
- › auf institutionelle Judenmission zu verzichten – und dennoch immer bereit zu sein, persönlich Zeugnis für Jesus abzulegen.

9. Gemeinschaft mit dem Islam stärken

Für Juden, Christen und Muslime ist Abraham eine Gründungsfigur. Christen teilen mit Muslimen den Glauben an den einen barmherzigen Gott. Sowohl unsere Gemeinsamkeiten als auch unsere Unterschiede können uns helfen, uns selbst und einander besser zu verstehen. Wir sind dankbar für die vielen Formen des interreligiösen Dialogs des Lebens, der Werke, der Fachleute und der religiösen Erfahrung. Indem Christen die Beziehung zwischen Islam und Christentum reflektieren, werden sie befähigt, ihre Beziehungen innerhalb der Abrahamischen Religionen zu pflegen.

Muslime und Christen teilen sowohl eine Geschichte als auch eine Gegenwart in Europa. Diese wurden von friedlicher Koexistenz und nachbarschaftlichen Beziehungen, aber auch von Kriegen und schmerzhaften Erfahrungen, starken Vorbehalten und Vorurteilen auf beiden Seiten ge-prägt. Um unser Verständnis für einander zu vertiefen und unser Zusammenleben zu verbessern, ermutigen wir zu einer Intensivierung der Begegnungen zwischen Christen und Muslimen und zur Verbesserung des muslimisch-christlichen Dialogs auf allen Ebenen.

Wir verpflichten uns,

- › auf allen Ebenen den Dialog mit Muslimen zu suchen und zu fördern, um Fragen von gemeinsamem Interesse zu erkennen und zu verfolgen mit dem Ziel, gemeinsame muslimisch-christliche Zusammenarbeit und Aktivitäten in Europa und der Welt zu entwickeln;
- › Feindseligkeit und Vorurteilen gegenüber dem Islam in der Kirche und in der Gesellschaft sowie Diskriminierung von Muslimen auf institutioneller und individueller Ebene entgegenzutreten;
- › gemeinsam mit Muslimen für den Frieden und gegen Extremismus oder Missbrauch der Religion einzutreten.

10. Uns mit anderen Religionen und Weltanschauungen auseinandersetzen

Die spirituelle Landschaft in Europa ist in ständigem Wandel begriffen, mit einer Vielzahl religiöser Überzeugungen und nichtkonfessioneller Weltanschauungen und Lebensweisen, mit östlichen Religionen und neuen Religionsgemeinschaften. Zusätzlich wendet sich eine wachsende Anzahl von Menschen säkularen und atheistischen Weltanschauungen zu, ist gleichgültig gegenüber Glauben oder hat eine andere Lebensphilosophie. Dennoch

können wir alle gemeinsam leben und handeln, auf der Basis geteilter Interessen und der Verantwortung für andere Menschen und die Gesellschaft.

Wir erkennen, dass christliche Kirchen überlegen müssen, mit welchen Gruppen sie ernsthaft zusammenarbeiten wollen und können. Wo die Zusammenarbeit mit Einzelpersonen und Gemeinschaften möglich ist, sollte das gegenseitige Verständnis gefördert werden, damit Beziehungen gestärkt und vertieft werden können. In gegenseitigem Respekt nehmen wir die kritischen Fragen der anderen ernst und bemühen uns um faire Diskussionen.

Wir verpflichten uns,

- › interkulturelles und interreligiöses Lernen zur Unterstützung des gegenseitigen Respekts und des friedlichen Zusammenlebens zu fördern;
- › für die Gedanken-, Religions- und Gewissensfreiheit einzutreten, um miteinander Europa im Rahmen des Rechtes und des Gemeinwohls aller zu gestalten;
- › für das Gespräch mit allen Menschen guten Willens offen zu sein, gemeinsame Anliegen mit ihnen zu verfolgen, was für uns auch ein Zeugnis unseres christlichen Glaubens ist.

IV. FELDER GEMEINSAMER VERANTWORTUNG UND GEMEINSAMEN ENGAGEMENTS IN EUROPA

„Siehe, wie gut und wie schön ist es, wenn Brüder miteinander in Eintracht wohnen.“ (Psalm 133,1)

11. Nach Frieden und Versöhnung streben

Die Geschichte zeigt, dass Krieg nicht dazu führt, Kontroversen zwischen Nationen zu lösen. Obwohl gewaltfreie Lösungen stets vorzuziehen sind, erkennen wir, dass wir zuweilen mit der tragischen Realität konfrontiert sind, wählen zu müssen, ob wir der Gewalt weiter zusehen oder Gewalt anwenden, um sie zu beenden. Als Christen müssen wir Gott um den Frieden als seine Gabe bitten und anerkennen, dass Friede auch Tag für Tag durch Werke der Gerechtigkeit und der Liebe aufgebaut werden muss.

Friede ist nicht einfach die Abwesenheit von Krieg. Es gibt keinen wahren Frieden ohne Fairness, Wahrheit, Gerechtigkeit und Solidarität. Deshalb bekräftigen wir, dass Krieg und Gewalt eine Niederlage für die Menschheit sind und dass nur im Frieden und durch den Frieden die Achtung der Menschenwürde und ihrer unveräußerlichen Rechte gewährleistet werden kann. Wir bekehren uns zum Frieden, wenn wir „Schwerter zu Pflugscharen umschmieden“ (Jes 2,4).

Christus lehrt uns, unsere Feinde zu lieben (Mt 5,44). Unser Glaube erlaubt uns nicht, an unseren

Gegnern zu verzweifeln. Wir setzen diejenigen, die sich irren, nicht mit ihren Irrtümern gleich und wir verlieren nicht die Hoffnung für sie. Versöhnung meint auch, um Vergebung zu bitten und sie anzubieten, sowie eine angemessene Wiedergutmachung zu vereinbaren. Das Streben nach Frieden und Versöhnung bedeutet, Räume zu schaffen, wo Menschen guten Willens zusammenkommen, die bereit zu aufrichtigen und andauerndem Dialog sind, der den Boden für weitere Schritte hin zur Gerechtigkeit und zum friedlichen Zusammenleben aller Menschen bereitet.

Wir verpflichten uns,

- › als Menschen, die nach dem Bild Gottes, des Herrn des Friedens, geschaffen sind, für den Frieden in Europa und in der ganzen Welt zu arbeiten;
- › angesichts von Krieg furchtlos zu bleiben und Räume der Begegnung und Zusammenarbeit zu schaffen;
- › wo immer möglich in Zusammenarbeit mit anderen Gruppen religiöse Ressourcen für Heilung und Frieden zu nutzen;
- › Prozesse der Vergebung und Versöhnung zu fördern und zu unterstützen sowie stets einen gewaltfreien Ansatz für Konfliktlösung zu suchen.

12. Die Schöpfung bewahren

Im Glauben an Gott, der alle Geschöpfe liebt, würdigen wir dankbar das Geschenk der Schöpfung, den Wert und die Schönheit der Natur sowie unsere vollkommene Abhängigkeit von der Schöpfung für unsere gesamte Existenz. Wir beklagen den Raubbau der Güter der Erde, der zu einer ökologischen Krise führt, ohne die natürlichen Grenzen und die Bedürfnisse künftiger Generationen zu beachten.

Die ökologischen Krise ist Ausdruck eines spirituellen und ethischen Versagens, unserer christlichen Berufung im Verhältnis zur Natur einschließlich unserer Mitmenschen nachzukommen. Sie erfordert eine Antwort, die in unserer Liturgie, in unseren Gottesdiensten und in unserer Nachfolge wurzelt. Im Glauben an die lebenspendende und erlösende Gegenwart des Heiligen Geistes in der Schöpfung erkennen wir die Notwendigkeit zu ökologischer Umkehr, um unsere Beziehung zur gesamten Schöpfung wiederherzustellen, in Erinnerung daran, dass Christus der „Erstgeborene der ganzen Schöpfung“ (Kol 1,15) ist.

Wir rufen einander auf, uns für die Schaffung nachhaltiger Lebensbedingungen für alle einzusetzen. In Verantwortung vor Gott müssen wir gemeinsame Kriterien entwickeln und anwenden, um zu erkennen, was für gegenwärtige und künftige Generationen ethisch wünschenswert ist, ohne uns zu sehr auf technologische Lösungen zu verlassen. Wir fordern alle Christen auf, sich um die Gemeinschaften und die Umwelt, in der sie leben, zu kümmern, um so unser gemeinsames Haus zu schützen. Um unsere Ehrfurcht und Dankbarkeit für das Handeln des Schöpfers auszudrücken, ermutigen wir die Kirchen, die Schöpfung das ganze Jahr über, insbesondere aber am Tag der Schöpfung (1. September) und während der damit verbundenen Schöpfungszeit, liturgisch gemeinsam in Ehren zu halten.

Wir verpflichten uns,

- › unser Verständnis von Schöpfung zu ändern, indem wir vom Besitzdenken zur Kontemplation übergehen und unsere völlige Abhängigkeit von der geschaffenen Welt anerkennen;
- › auf persönlicher, kirchlicher, sozialer, gemeinschaftlicher und politischer Ebene auf eine Verhaltensänderung hinzuwirken, um die Schöpfung zu schützen und zu pflegen;
- › gemeinsam auf eine gerechtere und nachhaltigere Lebensweise hinzuwirken, um unseren Lebensstil zu ändern und Enthaltsamkeit und Zurückhaltung bei der Nutzung von Ressourcen, die Gottes Geschenk an uns und an zukünftige Generationen sind, zu fördern;
- › kirchliche Organisationen und ökumenische Netzwerke zu unterstützen, die sich dafür einsetzen, unser Wissen und Verständnis über die Schöpfung und deren Schutz zu vertiefen;

› Gemeinschaften zu unterstützen, die von den Auswirkungen des Klimawandels, des Verlustes der biologischen Vielfalt und anderen Folgen des Klimawandels betroffen sind.

13. Mit Migranten, Flüchtlingen und Vertriebenen unterwegs sein

Migration verändert das Panorama Europas und der europäischen Kirchen. Migration kann durch viele Faktoren ausgelöst werden, darunter wirtschaftliche Bedingungen, politische Motive, die Suche nach Arbeit, Verfolgung, Zwangsumsiedlung oder Klimawandel. Unter den Menschen, die unterwegs sind, sind Flüchtlinge, Schutz- und Asylsuchende, Wirtschaftsmigranten und viele andere Gruppen. Wir erkennen an, dass erzwungene oder unfreiwillige Migration oft zu tiefem Leid führt, da die Migranten von ihrem Herkunftsland entwurzelt werden oder einen tiefen Umbruch erleben. Indem wir die Würde und die Rechte jedes Menschen bejahen, prangern wir jede Form von erzwungener Migration, moderner Sklaverei und insbesondere Menschenhandel an: All dies betrachten wir als Verbrechen gegen die Menschlichkeit. Wir verpflichten uns dazu, uns weiterhin dafür einzusetzen, den Opfern solcher Zwangsmigration mit Respekt und menschlichem Mitgefühl zu begegnen, um ihnen die Möglichkeit zu geben, ein neues Leben aufzubauen.

Während wir die Komplexität der Situation sehen, betonen und bekräftigen wir das biblische Motiv des Fremdseins (Dtn 10,18), einschließlich der eigenen Vertreibungserfahrungen Jesu (Mt 2,13-23; 25,35). Wir halten am christlichen Imperativ fest, Fremden Gastfreundschaft zu gewähren und rufen daher alle Menschen dazu auf, Migranten willkommen zu heißen, zu schützen, zu fördern und zu integrieren.

Sowohl die Migration nach Europa als auch die Migration innerhalb Europas haben zu einer multikulturellen und multireligiösen Gesellschaft geführt, welche die ethnische, soziale, kulturelle und konfessionelle Landschaft in den Zielländern signifikant verändert und die Zusammensetzung der Gemeinden neu formt. Gleichzeitig hinterlässt Migration oft große Lücken in den Herkunftslanden und deren Kirchen.

Nichtsdestoweniger bereichert Migration die kulturelle und religiöse Vielfalt in der Aufnahmemeinsellschaft. Viele lokale christliche Gemeinschaften verdanken ihre Existenz der Anwesenheit von Migranten, die wiederrum selbst sehr vielfältig sind. In Kontexten, wo sowohl bei Einheimischen als auch bei Migranten Ängste bestehen, ermutigen wir die Kirchen, Räume zur Begegnung zu schaffen und eine Kultur der Solidarität, des Vertrauens und des gegenseitigen Respektes unter den Menschen zu fördern. Religiöse Ressourcen, Kunst und Kultur haben alle das große Potential, Menschen mit unterschiedlichen kulturellen Hintergründen, Sprachen und Überzeugungen zu vereinen.

Wir verpflichten uns,

- › uns im diakonischen Dienst zusammenzuschließen und eine Kultur der Gastfreundschaft und Solidarität zu fördern und zu leben;
- › uns an transformativem Handeln zu beteiligen, das die dem christlichen Glauben innewohnenden Werte der Gerechtigkeit, Liebe und Inklusivität widerspiegelt;
- › seelsorgerische Betreuung anzubieten, einschließlich Zugang zu sozialer und rechtlicher Unterstützung, den Aufbau von Gemeinschaft zu fördern und Menschen ein friedliches Zusammenleben in gegenseitigem Respekt zu ermöglichen;
- › mit politischen Institutionen zusammenzuarbeiten – oder diese gegebenenfalls zu konfrontieren –, um uns für die Rechte und das Wohlergehen von Migranten einzusetzen: die lokale und internationale Politik zu gestalten, die Menschenrechte zu schützen, das öffentliche Bewusstsein zu schärfen, systemische Herausforderungen anzugehen und die Zusammenarbeit mit Organisationen zu fördern, die sich der Sache der Migranten annehmen;
- › Fremdenfeindlichkeit und allen negativen Darstellungen von Migranten entgegenzutreten, jegliche Art von Zwangsmigration abzulehnen und denjenigen, die es benötigen, Zuflucht und Schutz zu bieten.

14. Uns mit neuen Technologien auseinandersetzen

Wir bekraftigen, dass menschliche Intelligenz ein Geschenk Gottes an die Menschheit ist; wir sind aufgerufen, sie zur Ehre Gottes zu nutzen (Ps 8,5-9). Wir erkennen, dass Wissenschaft und Technologie faszinierende – und manchmal erschreckende – Produkte des menschlichen kreativen Potentials sind, die die Art und Weise prägen, wie wir uns zur Welt, zueinander und zu uns selbst verhalten.

Künstliche Intelligenz und andere autonome digitale Systeme, Klonen und menschliche Optimierung sowie neue Formen der Kommunikation verändern radikal gesellschaftliche Interaktionen, die Gesellschaft als Ganze und den Umgang mit menschlichen und natürlichen Ressourcen.

Sie beeinflussen unser tägliches Leben zunehmend, mit weitreichenden noch nicht vollständig

absehbaren Auswirkungen auf persönliche Beziehungen, Bildung, öffentliche Verwaltung und politische Systeme sowie auf unser Verhältnis zur Umwelt.

Angesichts der rasanten Entwicklung neuer Technologien betonen wir die Notwendigkeit, sie für das Gemeinwohl zu nutzen, anstatt zuzulassen, dass sie zur Zunahme von Hass, Polarisierung sowie zur Verbreitung von Lügen und Angst beitragen. Die Hoffnungen und Ängste im Zusammenhang mit neuen Technologien müssen mit der Vision Jesu von einer blühenden Menschheit in Einklang gebracht werden, die die Integrität und die angeborene Würde der Person sowie den Wert persönlicher Beziehungen und menschlichen Wissens achtet. Andernfalls werden menschliche Entfremdung, menschliche Distanzierung und Ungleichheiten ungehindert weiter zunehmen, Wissen und Reichtum sich in den Händen einiger weniger anhäufen und ernste Gefahren für demokratische Gesellschaften und das friedliche Zusammenleben entstehen. Wir ermutigen Kirchen und Christen, neue Technologien nicht zu verteufeln, sondern sie als Chance zu sehen, die zu kritischem Denken und einem vertieften Bewusstsein für menschliche Verantwortung einlädt.

Wir verpflichten uns,

- › digitale Kompetenz und kritische Auseinandersetzung mit Technologien zu fördern, um Einzelne zu befähigen, digitale Werkzeuge und Technologien zu verstehen, sie gut zu nutzen und fundierte Entscheidungen bezüglich ihrer Anwendung zu treffen;
- › den Dialog mit Akteuren des öffentlichen Lebens und in der Industrie über ethische, politische, wirtschaftliche und soziale Gerechtigkeitsfragen, die durch die neuen Technologien aufgeworfen werden, zu fördern;
- › die Entwicklung ethischer Rahmenbedingungen und Leitlinien zu unterstützen, welche die Anwendung neuer und aufkommender Technologien lenken;
- › die fortlaufende Bewertung der ethischen Implikationen solcher Technologien zu unterstützen, um sicherzustellen, dass sie mit dem Gemeinwohl übereinstimmen, die Suche nach Wahrheit fördern und in der Achtung des Wertes und der Würde aller Menschen verwurzelt sind.

Im Ordo der Erzdiözese Luxemburg für das Kirchejahr 2025/2026 sind auf Seite 7. bei der Aufzählung der beweglichen Feste unter der Überschrift « Das Kalenderjahr 2026 » zwei Fehler unterlaufen. Der Aschermittwoch fällt im Jahre 2026 auf den 18.

Februar und nicht wie irrtümlich vermerkt auf den 5. April. Des Weiteren fällt der Ostersonntag 2026 auf den 5. April und nicht auf den 20. April. Die Redaktion des Ordo bittet höflichst diese Fehler zu entschuldigen.

Nr. 42

Firmungsitinerar 2025

Herr Kardinal Jean-Claude Hollerich, Erzbischof von Luxemburg, hat im Jahre 2025 das hl. Sakrament der Firmung in folgenden Pfarreien gespendet:

Am 18.01. in Howald an Firmlinge der Pfarreien «Beetebuerg-Fréiseng Saint-André» und «Hesper-Réiser-Weiler-Disciples d'Emmaüs»

Am 25.01. in Diekirch an Firmlinge der Pfarrei «Dikrich Le Bon Pasteur»

Am 08.02. in Steinsel an Firmlinge der Pfarreien «Mamerdall Saint-Christophe» und «Steesel-Walfer Sainte-Trinité»

Am 01.03. in Belair an Firmlinge der englischen Gemeinschaft der Pfarrei «Létzebuerg Notre-Dame»

Am 29.05. in Beringen an Firmlinge der «Létzebuerger Landjugend»

Am 01.06. in Luxemburg Stadt in der Pfarrkirche Hl. Michael an Firmlinge der italienischen Gemeinschaft der Pfarrei «Létzebuerg Notre-Dame»

Am 06.06. in Vianden an Firmlinge der Pfarrei «Parc Our Saint-Nicolas»

Am 07.06. in Mersch an Firmlinge der Pfarrei «Miersch Saint-François»

Am 13.06. in Bonneweg an Firmlinge der portugiesischen Gemeinschaft sowie an Firmlinge der Pfarrei «Létzebuerg Notre-Dame»

Am 14.06. in Esch a.d.Alzette in der Pfarrkirche Herz-Jesu (Sacré-Coeur) an Firmlinge der Pfarrei «Esch-Uelzecht Sainte-Famille»

Am 28.06. in Lintgen an Firmlinge der portugiesischen Gemeinschaft der Pfarrei «Miersch Saint-François»

Am 29.06. in Oberkorn an Firmlinge der portugiesischen Gemeinschaft der Pfarrei «Déifferdeng Saint-François-d'Assise»

Am 04.07. in Wiltz an Firmlinge der Pfarrei «Wooltz Saints-Pierre-et-Paul»

Am 05.07. in Echternach an Firmlinge der Pfarrei «Regioun Iechternach Saint-Willibrord»

Am 20.09. in Hellingen an Firmlinge der französischsprachigen Gemeinschaft der Pfarrei «Beetebuerg-Fréiseng Saint-André»

Am 6.12. in Cessingen an Firmlinge der spanisch-sprechenden Gemeinschaft der Pfarrei «Létzebuerg Notre-Dame»

Weihbischof Leo Wagener hat im Jahre 2025 das hl. Sakrament der Firmung in folgenden Pfarreien gespendet:

Am 03.05.2025 in Luxemburg-Limpertsberg an Firmlinge der Pfarrei «Létzebuerg Notre-Dame», Sektor Zentrum und an Firmlinge des «Centre Spirituel Servantes du Seigneur et de la Vierge de Matará»

Am 13.07.2025 in Esch a.d. Alzette an Firmlinge der Pfarrei «Esch-Uelzecht Sainte-Famille»

Am 26.09.2025 in Clerf an Firmlinge der Pfarrei «Clerf Saint-Benoit»

Am 15.11.2025 in der Kapelle Christ-Roi in Belair an Firmlinge der «Communauté du Christ-Roi»

Am 21.11.2025 in Lamadelaine an Firmlinge der Pfarreien «Déifferdeng Saint-François-d'Assise» et «Kordall Sainte-Barbe»

Am 29.11.2025 in Düdelingen an Firmlinge der Pfarreien «Diddeleng Saint-Martin» und «Käldall Notre-Dame-des-Mineurs»